

1^{er} janvier 2013



CAHIER n°1 - Note d'Initiative ONG - NIONG

Projet de terrain



Titre du projet : Promotion de la souveraineté alimentaire par la valorisation des ressources locales au Sénégal

Nom de l'ONG : SOLIDARITÉ.

Coordonnées de la personne référente : Marianne POIROT

Chargée de projets

Tel : +33(0)1 48 78 33 26 E-mail : marianne.poirot@solidarite.asso.fr

Date de rédaction du présent dossier : 20/02/2014

TABLE DES MATIERES

I.	FICHE DE COMMUNICATION DU PROJET.....	3
II.	SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	6
III.	SYNTHESE DU PROJET – INTERVENTION DE TERRAIN	6
1.	LOCALISATION DU PROJET (UNE CARTE DETAILLEE EN ANNEXE EST RECOMMANDEE)	7
2.	CALENDRIER DU PROJET.....	7
3.	PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET	7
4.	COHERENCE DU PROJET.....	11
5.	OBJECTIF(S) GLOBAL(AUX) ET OBJECTIF(S) SPECIFIQUE(S).....	12
6.	DESCRIPTIF DU PROJET	12
7.	IMPACT(S) ATTENDUS DU PROJET ET OUTILS DE MESURE DE L'IMPACT MIS EN PLACE	14
8.	PRISE EN COMPTE DU GENRE ET DE L'ENVIRONNEMENT	15
9.	PERENNITE FINANCIERE, ECONOMIQUE, SOCIALE, PARTENARIALE DU PROJET	16
10.	BUDGET PREVISIONNEL.....	1647
11.	RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS TECHNIQUES PREVUS PAR LE PROJET	2022
12.	HYPOTHESES CRITIQUES (EN DETAILLANT L'IMPACT PREVISIBLE SUR LE PROJET) HYPOTHESES CRITIQUES (EN DETAILLANT L'IMPACT PREVISIBLE SUR LE PROJET)	2122
13.	MODALITES DE PILOTAGE, DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVUES PAR LE PROJET.....	2123
IV.	DESCRIPTIF DU PROJET	2325
1.	CADRE DE REFERENCE DU PROJET	2325
2.	COHERENCE DU PROJET.....	3335
3.	OBJECTIF(S) GLOBAUX ET OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET	3436
4.	MISE EN ŒUVRE DU PROJET	3537
A.	CALENDRIER GENERAL ET DUREE DU PROJET	3537
5.	EFFETS ET IMPACT(S) ATTENDUS DU PROJET ET OUTILS DE MESURE DES EFFETS ET DE L'IMPACT	4143
6.	PRISE EN COMPTE DU GENRE ET DE L'ENVIRONNEMENT (A DETAILLER)	4547
7.	SITUATION ET PERSPECTIVES EN FIN DE PROJET, PERENNITE (A DETAILLER)	4648
8.	HYPOTHESES CRITIQUES (EN DETAILLANT L'IMPACT PREVISIBLE SUR LE PROJET).....	4854
9.	MODALITES DE PILOTAGE, DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVUES PAR LE PROJET (A DETAILLER).....	5053
	ANNEXE 1 – CADRE LOGIQUE.....	5356
	ANNEXE 2 – BUDGETS DETAILLES	6063
	ANNEXE 3 – FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE AU DEMANDEUR	6063
	ANNEXE 4 – LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS.....	6872
	ANNEXE 5 – FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE AU(X) PARTENAIRE(S) DU PROJET.....	6872
	ANNEXE 6 – CHRONOGRAMME	7074
	ANNEXE 7 :CARTE.....	71
	ANNEXE 8 : SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS D'EVALUATION DES FORMATIONS (PROJET TEST).....	72
	ANNEXE 9 : RENTABILITE ET PERSPECTIVES DES MAGASINS DE STOCKS-MINOTERIES.....	79
	ANNEXE 10 : ECHANGES NETS DE BLE TENDRE ET FARINE DE BLE DU SENEGAL DE 2000 A 2011	83

Mis en forme : Lien hypertexte, Ne pas vérifier l'orthographe ou la grammaire

I. FICHE DE COMMUNICATION DU PROJET (2 A 3 PAGES)



FICHE DE COMMUNICATION DU PROJET

Nom de l'association	SOLIDARITÉ
Site internet	http://www.solidarite.asso.fr/
Intitulé de l'opération	Promotion de la souveraineté alimentaire par la valorisation des céréales locales au Sénégal
Lieu d'intervention	Sénégal, Régions de Thiès, Kaolack et Kaffrine
Type de projet	Projet de terrain
Thématique(s)	Formation professionnelle – Agriculture – Souveraineté Alimentaire
Principaux partenaires du projet	FONGS (Fédération des ONG du Sénégal)

Résumé du projet

Objectif(s) global(aux) :

Renforcer la souveraineté alimentaire au Sénégal par la réduction de la dépendance aux importations céréalières (blé) et l'augmentation de la valeur nutritive de l'alimentation en milieu rural

Accroître les revenus et réduire le chômage en milieu rural

Objectif(s) spécifique(s) :

Développer la substitution des céréales locales au blé dans la production de pains et produits substituables au pain par les boulangers et femmes « transformatrices » en milieu rural afin d'augmenter leurs revenus et de créer des débouchés pour les producteurs de céréales locales en amont (renforcement de la filière), tout en améliorant la qualité nutritive des pains et pâtisseries consommées localement.

Résultats attendus par objectif :

Résultat 1 : Les boulangers ruraux et les femmes « transformatrices » développent leur activité grâce à leur formation technique en transformation de céréales locales et un équipement plus adapté

Principales activités prévues :

- Formation initiale des boulangers et « transformatrices » en panification et transformations (beignets, biscuits, galettes...) à base de céréales locales (30% à 50% pour le pain, 100% pour les beignets, biscuits, galettes) : formation de formateurs
- Réplication des formations par les « transformatrices » formées.
- Suivi individualisés des transformateurs (production et gestion de l'activité économique)
- Appui à l'acquisition et à l'amélioration des outils de production des transformateurs formés
- **Mise en réseau, sensibilisation et formation des boulangers ruraux sur "les enjeux de la substitution des céréales locales au blé importé et la législation en cours au Sénégal"**

Indicateurs de suivi chiffrés et cibles visées :

- 30 transformatrices et 36 boulangers ruraux sont formés en 5 sessions de formations (2 sessions de 4 jours pour les femmes, et 3 sessions de formations de 5 jours pour les boulangers).
- 150 femmes transformatrices supplémentaires sont formées lors de 30 sessions de réplifications de 3 jours (5 femmes par session).
- 549 jours de suivi et appui individuels des transformateurs par association (OP), sur 3 ans
- 180 transformatrices et 36 boulangers ruraux reçoivent du matériel adapté

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

1^{er} janvier 2013

- 25 fours de boulangers sont améliorés
- **36 boulangers ont bénéficié d'un renforcement institutionnel (3 sessions de 3 jours)**

Indicateurs d'impact chiffrés et cibles visées :

- 90% des transformateurs formés diversifient leur offre à partir des recettes à base de céréales locales enseignées (en substitution au blé)
- La substitution est d'au minimum 80% pour les femmes (80% de blé substitué par des céréales locales) et 30% pour les boulangers.
- 95% des boulangers au chômage ont repris leur activité
- Les transformatrices ont augmenté leurs bénéfices d'au moins 50% et les boulangers d'au moins 20%
- 60 villages ont accès au pain et pâtisseries à base de céréales locales produits localement dont l'apport nutritionnel est doublé par rapport aux mêmes préparations faites à 100% de blé.

Résultat 2 : Renforcement de la filière céréalière : production, transformation primaire, commercialisation

Principales activités prévues :

- Formation de formateurs-renforcement des capacités des animateurs des associations concernées (OP) pour la production de céréales de qualité (agriculture raisonnée)
- Réplication des formations auprès des agriculteurs (exploitations familiales : EF)
- Approvisionnement des EF en semences de qualité
- Suivi- renforcement des EF par les animateurs et l'ISRA
- Mise en place de 3 minoteries (1 par OP) équipées de moulins à farines et magasin de stockage.
- Formation d'un comité de gestion par stock-minoterie constitué de représentants des boulangers, des femmes transformatrices, des producteurs engagés dans la qualité, et de l'OP.
- Contrat d'achat des productions céréalières auprès des EF formées à la production de qualité
- Production de farine de céréales certifiée de qualité panifiable et vente.

Indicateurs de suivi chiffrés et cibles visées :

- 9 animateurs formés à la production céréalière de qualité et en capacité de former et suivre les EF
- 150 exploitations familiales formées à la production de qualité et soutenue dans leur approvisionnement en semences
- 3 minoteries installées et comités de gestions associés formés - assurent annuellement l'achat et le stockage d'au minimum 97 tonnes de céréales et produisent et vendent au minimum 55t de farine.
- 150 EF sous contrat avec les minoteries pour l'achat de leur production

Indicateurs d'impact chiffrés et cibles visées :

- 3 Organisations paysannes ont leurs capacités renforcées en accompagnement suivi des EF pour une production de qualité
- Les rendements des EF soutenues ont augmenté d'au moins 15%
- Les revenus agricoles des EF ont augmenté d'au moins 15%
- **3 emplois de minotier sont développés et consolidés**
- 100% de satisfaction des consommateurs de farine: qualité et disponibilité

Résultat 3 : Les consommateurs et les décideurs favorisent la consommation de préparations à base de céréales locales en substitution au blé

Principales activités prévues :

- **Au niveau local**
- Campagnes de promotion des produits et de sensibilisation à la substitution du blé par les productions locales (valorisation des qualités nutritives et de la souveraineté alimentaire)
- Accompagnement à la vente des transformateurs formés : Aide à la promotion des produits
- Bilans alimentaires familiaux permettant de mettre en évidence le coût du pain de blé dans le budget des familles et donc de les accompagner vers la substitution
- Enquêtes de consommateurs
- Organisation d'ateliers régionaux de capitalisation, regroupant des représentants des OP

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

<p>régionales, de la FONGS, des différents groupes bénéficiaires et des institutions et autorités locales pertinentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage et plaidoyer au niveau national : ▪ Organisation de cadres de concertation nationaux avec la société civile et les acteurs politiques et institutionnels : concertation, débats et plaidoyer. ▪ Réunion de capitalisation : partage d'expérience, organisé par la FONGS et le CNCR ▪ Local et national : ▪ Création d'un slogan et « logo » ▪ Campagnes radios, Télévisées (national) et journaux ▪ Réalisation et distribution d'un feuillet pédagogique à destination des transformateurs (recettes et sensibilisation) ▪ Réalisation d'un film de capitalisation ▪ France : Organisation de diffusion de film-débat et conférence-débat, avec des acteurs français et sénégalais <p>Indicateurs de suivi chiffrés et cibles visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation d'assemblées villageoises dans 60 villages : plus de 4000 personnes ciblées ▪ 150 familles ont bénéficié d'un bilan alimentaire ▪ 2 Enquêtes consommateurs réalisées : une interne et une externe, minimum de 500 personnes ▪ 5 cadres de concertations et de plaidoyer sont organisés au niveau national auprès d'une douzaine d'associations paysannes et fédérations membres de la FONGS et du CNCR ; d'organisations de la société civile (Enda, GRET, autres) ; d'organismes nationaux (ITA; l'ISRA; FNBS) ; de ministères (5 : commerce, agriculture, environnement, finances, emploi) et deux Parlements (assemblée nationale, conseil économique et social). ▪ 2 ateliers locaux et 1 atelier national de capitalisation sont organisés (participation des acteurs politiques et des acteurs de la société civile ciblés par les cadres de concertation). ▪ Au moins 15 émissions de radios locales, 3 émissions de radio nationale, 2 diffusions télévisées nationales, 8 articles de presses nationaux, et 3 événements en France <p>Indicateurs d'impact chiffrés et cibles visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 000 personnes ont bénéficié d'une information, sensibilisation ▪ 70% des familles ayant bénéficié d'un bilan alimentaire ont consécutivement décidé de remplacer le pain de blé par des préparations à base de céréales locales dans leur alimentation ▪ 75% des consommateurs interrogés apprécient les transformations à base de céréales locales et sont prêts à les substituer aux mêmes transformations à 100% de blé ▪ 15 associations locales pertinentes connaissent le projet et au moins 8 engagent des démarches pour une réplification du projet dans leur zone d'intervention respective ▪ Des discussions s'engagent au niveau national pour l'imposition par voie légale d'un pourcentage minimal de céréales locales à incorporer dans l'ensemble de la production de pain ▪ Au moins 2000 personnes sensibilisées en France (dont au moins 300 lors des diffusions-débat)
--

Groupe(s) cible(s)	<p>Bénéficiaires directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -180 femmes pauvres du secteur informel rural actives dans la transformation du blé (productrices de beignets principalement) -36 artisans boulangers ruraux dont environ 30% actuellement au chômage -150 exploitations familiales productrices de mil et/ou de maïs. -3 minotiers-gardiens de stocks - 3 Organisations paysannes membres de la FONGS <p>Bénéficiaires indirects: Les consommateurs de 60 villages ; 150 familles; 10 000 personnes informées et sensibilisées <u>via le plaidoyer</u> dont une vingtaine d'organisation de la société civile, 5 ministères, 2 parlements et 3 institutions nationales. La FONGS dont les capacités et compétences techniques sont renforcées.</p>
---------------------------	--

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Durée totale du projet	3 an(s)	
Coût total de l'opération	466 132 €	100 %
Participation de l'AFD	230 000 €	49,3%

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

1^{er} janvier 2013

II. SIGLES ET ABBREVIATIONS

Lister par ordre alphabétique tous les acronymes employés dans le document de projet.

AGR : Activités Génératrices de Revenus
APE : Accords de partenariat économique
ASCOTEN : Association des consommateurs du Sénégal
ASPRODEB : Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base
BM : Banque Mondiale
CNCR : Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
DCCD : Document Cadre de Coopération au Développement
EF : Exploitation familiale
ENDA : Environnement et Développement du Tiers Monde
ENSAT : École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse
FIARA : Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales
FONGS : Fédération des ONG du Sénégal
FNBS : Fédération Nationale des Boulangers du Sénégal
FSM : Forum Social Mondial
GRET : Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques
ISRA : Institut sénégalais de recherches agricoles
ITA : Institut de Technologie Alimentaire
OMC : Organisation Mondiale du Commerce
OP : Organisation paysanne
PAM : Programme Alimentaire Mondial
ROPPA : Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs d'Afrique de l'ouest
PNIA : Programme National d'Investissement Agricole
LOASP : Loi d'Orientation Agro Sylvo Pastorale

1^{er} janvier 2013

III. SYNTHÈSE DU PROJET – INTERVENTION DE TERRAIN

Promotion de la souveraineté alimentaire par la valorisation des céréales locales au Sénégal

1. Localisation du projet (carte détaillée en annexe)

Le projet est mené au Sénégal, en milieu rural, dans les zones couvertes par trois Organisations Paysannes (OP) de la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS), l'ADAK : Association pour le Développement des Agriculteurs de Kaolack, active dans les départements de Niourou, dans la région de Kaolack, et dans les départements de Malem, Kounghoul et Kaffrine, dans la région de Kaffrine ; l'EGAK : Entente des Groupements Associés de Kounghoul, active dans le département de Kounghoul, région de Kaffrine ; JIG-JAM : signifiant « avoir la paix » en sérère, active dans le département de Mbour, région de Thiès.

2. Calendrier du projet

- | | |
|-----------------------------|-------------------|
| A) Durée du projet | : 3 ans |
| B) Date de démarrage prévue | : 01 Février 2015 |
| C) Date de clôture prévue | : 31 Janvier 2018 |

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

3. Présentation synthétique du projet

A) Contexte dans lequel il s'inscrit ; zone(s) d'intervention et historique de l'ONG dans la/les zones d'intervention ;

Le projet intervient dans trois régions du bassin arachidier, zone traditionnelle de production de céréales, principales cultures vivrières du pays et activité économique principale de la zone, menée essentiellement par des exploitations familiales (EF). Moins de 15% des EF sont réellement sécurisées (excédentaires), environ 20% sont fortement vulnérables, et la grande majorité (près de 70%)¹ sont en situation dite « intermédiaire », vivant en dessous du seuil de pauvreté, avec des taux de couverture des besoins de base par les apports de l'agriculture en majorité inférieurs à 12 mois par an (cas pour environ 85% d'entre elles) et souvent inférieurs à 6 mois. Leur sécurisation est menacée, non seulement par le manque de formation, de moyens techniques et financiers (accès aux crédits notamment), d'appui, et de reconnaissance, mais aussi par diverses mutations dont la poussée démographique ; le changement des habitudes de consommation (dont alimentaire) ; le changement climatique et la baisse de fertilité des sols. Le moyen pour éviter à ces EF de basculer dans plus de vulnérabilité est souvent le recours aux apports d'activités non agricoles, menées par des membres de ces exploitations, souvent par les femmes, avec en premier lieu les activités de services, et la transformation alimentaire. Ces activités informelles sont cependant menées sans formations, sans moyens d'investissement et sont faiblement rémunératrices.

Le projet vise à la création locale de valeur ajoutée à partir de la matière première produite localement, et la sécurisation d'emplois ruraux, en faveur d'exploitations familiales dont la situation est intermédiaire, entre sécurité et vulnérabilité.

Les zones du projet sont les zones historiques d'intervention de la FONGS, le partenaire local. Fin 2011-début 2012, y a également été mené un projet « test » de formations de boulangers et femmes transformatrices en panification et transformations à base de céréales locales. (*Expériences davantage détaillées en partie 3.C*).

B) Objet, enjeux du projet (justification du projet) ;

En 2013, le Sénégal importe 46% de ses besoins alimentaires. **Une importation principale est le blé**, dont 90% est destiné à la production de farine pour le pain, soit **près de 360 890t de blé en 2012, ayant coûté plus de 164 millions de dollars**. Par ailleurs, la consommation de pain par tête est en forte augmentation : 19kg à 24,5kg entre 2000 et 2012, alors que la population passerait de 13M en 2010 à 32,9M en 2050. Les conséquences en termes de **dépendances alimentaire et économique sont donc à craindre**.

¹ FONGS – "Les exploitations familiales sénégalaises investissent et se modernisent" - Premiers enseignements du plan stratégique "améliorer la capacité des exploitations familiales à nourrir le Sénégal et à contribuer à la création de richesses"; synthèse d'étape 2, novembre 2013, 69p.
http://www.fongs.sn/IMG/pdf/synthese_d_etape_fongs_2013.pdf

1^{er} janvier 2013

Parallèlement, l'agriculture familiale occupe près de 90% des familles, mais ne contribue qu'à moins de 20% du PIB du Sénégal. Le monde agricole pâtit d'un **manque de reconnaissance** (absence de reconnaissance légale des EF) **et de soutien** (formation, accès aux financements, infrastructures etc.), les productions locales sont **faiblement valorisées** (absence d'inscription dans des chaînes de valeurs, dénigrées par les consommateurs urbains et les jeunes). Dans ce cadre, les prix versés aux producteurs sont peu rémunérateurs alors que **l'emploi non agricole rémunérateur fait défaut**. Ainsi, la **pauvreté et l'exode rural** sont importants et même croissants. Ce milieu est aussi le premier touché par l'insécurité alimentaire, concernant 25% des ménages, une situation qui s'est aggravée, notamment du fait de la dépendance du Sénégal aux cours mondiaux des matières premières.

Dans les zones rurales ciblées, les bénéficiaires illustrent ces difficultés. Ils sont membres d'EF dont l'activité participe à la sécurisation économique. Ils contribuent d'un côté à la dépendance alimentaire au blé importé (leur matière première), et de l'autre, ils sont victimes de l'explosion des cours mondiaux qui grève leur activité. De plus en plus d'artisans boulangers se retrouvent consécutivement au chômage, alors que la demande villageoise est satisfaite par des boulangeries urbaines qui comblent le prix croissant du blé par une diminution du poids du pain, une menace nutritionnelle au plan national, le pain étant devenu la base du petit déjeuner.

L'enjeu du projet est donc de créer un modèle reproductible et pertinent de chaîne de valeur autour de produits locaux en substitution au blé. Agir sur la production et la promotion de produits transformés à base de céréales locales substituables (pain, beignets, galettes) **aura des impacts sur la production agricole** (création de débouchés et valorisation d'une matière première de qualité), **sur l'emploi agricole et non agricole en milieu rural** (transformateurs primaires : production de farine, transformateurs secondaires : boulangers et femmes transformatrices) **et sur la valeur nutritionnelle de l'alimentation** (apports en minéraux et vitamines doublés à quadruplés).

C) Situation de départ, actions éventuellement réalisées sur la zone et mise en perspective du projet ;

Dans un contexte de hausse des prix du blé entraînant des grèves nationales de boulangers répétées et une prise de conscience politique, l'expérience de SOLIDARITÉ dans la transformation et notamment la panification de céréales locales en Afrique de l'Ouest a automatiquement conduit à des sollicitations.

Le projet « un espace d'artisanat alimentaire »² mis en œuvre par SOLIDARITÉ dans le cadre du FSM et de la FIARA 2011 à Dakar, a permis de rassembler les acteurs clés, de la société civile et publics, de l'agriculture et de la transformation alimentaire locale, autour de formations/démonstrations de panification et productions de transformations à base de céréales locales substituables au pain de blé, et l'organisation de deux tables-rondes sur les enjeux plus larges relatifs.

Suite à cela et à un travail d'étude terrain et de concertation, SOLIDARITÉ et la FONGS ont mené un projet « test » au Sénégal : formation d'une soixantaine d'artisans boulangers et femmes transformatrices en panification et transformations à base de céréales locales (30% à 50% pour le pain, 100% pour les beignets, biscuits, galettes), sur les zones couvertes par sept OP membres de la FONGS, couvrant divers départements de cinq régions³, dont les trois OP ciblées par le présent projet. Cette phase test a fait l'objet de suivi, d'une évaluation externe et d'études complémentaires (marché, consommateurs, perspectives) jusqu'à un an après les formations (afin de réellement évaluer la pérennité de l'entreprise et des résultats), permettant de poser les bases et de définir précisément les opportunités et perspectives du présent projet (*résultats d'évaluation développés en partie 3.F*).

D) Partenaires locaux impliqués et historique des relations entre l'ONG et le partenaire local ;

Jacques Berthelot, expert en politiques agricoles pour SOLIDARITÉ⁴, est en contact avec le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et ses organisations membres

²<http://www.solidarite.asso.fr/SENEGAL-Forum-Social-Mondial-2011> - <http://www.youtube.com/watch?v=JnxsXMOQeEA>

³ Région de Tambacounda : Entente de Koumpentoum et Entente de Maka ; Région de Thiès : Union des Groupements Paysans de Meckhé (UGPM), et Union de Jig-Jam; Régions de Kaffrine et de Kaolack: l'Association des agriculteurs de la région de Kaolack (ADAK), et l'Entente des groupements associés de Koungheul (EGAK) ; Région de Louga : La Fédération des Associations Paysannes de Louga (FAPAL)

⁴ Agro - Économiste, ancien maître de conférences à IENSAT. Spécialiste des politiques agricoles, notamment celles relatives aux politiques des prix, revenus et échanges agricoles, en particulier de l'Union européenne (UE), des États-Unis, de l'Afrique de l'Ouest, et au niveau multilatéral (OMC) et bilatéral, dont les APE entre l'UE et les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). Il siège à l'OMC quand les ONG sont invitées à y participer. Il est membre de plusieurs ONG et participe à de nombreux réseaux dont "Our World Is Not For Sale" (OWINFS). Il publie assez régulièrement dans Le Monde Diplomatique (mensuel et Atlas) et occasionnellement dans le bulletin électronique SUNS (South-NorthDevelopment Monitor) du Third World Network. Enfin, il

1^{er} janvier 2013

depuis les années 90. Il a conduit des formations des leaders des plateformes nationales notamment sur les mécanismes et négociations agricoles de l'OMC et de l'APE. La FONGS est membre du CNCR, branche sénégalaise du ROPPA. La collaboration autour de valeurs et objectifs communs est donc ancienne et le premier partenariat en termes d'actions conjointes date de 2011 (*partie 3.C*).

La Fédération des ONG du Sénégal (FONGS), est une fédération autonome, active depuis plus de trente ans, et regroupant 31 associations paysannes locales -soit 150 000 membres actifs. Elle est l'une des deux plus importantes fédérations d'organisations paysannes du Sénégal.

Son action a pour finalité la construction d'une économie profitable aux ruraux, équitable et durable. Une économie basée sur une agriculture familiale productive et respectueuse des principes de gestion durable des ressources naturelles. Enfin, une économie qui crée suffisamment d'activités et de revenus pour que les jeunes et les femmes voient un avenir sécurisé.

La mise en œuvre de cette vision se fait à travers deux modes opératoires :

1. Un recentrage sur les 31 associations membres à la base (OP) pour développer de nouvelles façons de travailler avec les exploitations familiales, les opérateurs privés, les collectivités locales ;
2. L'animation et l'engagement dans un mouvement paysan fort, autonome et crédible, pour influencer favorablement les politiques et programmes publics aux différents niveaux (local, national, régional, international) afin qu'ils soutiennent les progrès des exploitations familiales.

E) Présentation succincte de l'ONG française (15 à 30 lignes) ;

Créée en 1980, SOLIDARITÉ est une Organisation de Solidarité Internationale, qui appuie des initiatives en Afrique, en Amérique du Sud, en Asie et en France. Elle encourage des programmes alternatifs au service des exclus : les jeunes et les femmes marginalisés, les peuples autochtones et les tribaux, les petits paysans et les sans terre, afin de les aider à conquérir leur autonomie par la valorisation et la préservation des ressources locales (naturelles, économiques et/ou culturelles). SOLIDARITÉ agit sur trois volets :

- ✓ Éducation et formation professionnelle : enfants, jeunes et adultes marginalisés
- ✓ Activités génératrices d'emplois : appui organisationnel et valorisation des savoir-faire locaux
- ✓ Agriculture biologique et communautaire : biodiversité et consommation locale

La thématique d'action prioritaire de SOLIDARITÉ depuis 2011 est la souveraineté alimentaire.

La réciprocité, l'échange de connaissances avec ses partenaires, sont essentiels. C'est pourquoi SOLIDARITÉ soutient des projets menés par des associations locales, partenaires de confiance.

SOLIDARITÉ participe également à l'information et à la sensibilisation sur les inégalités dans le monde et les problématiques globales à travers des conférences, la rencontre avec ses partenaires de terrain, la formation de relais d'opinion au sein des secteurs associatifs et éducatifs.

F) Compétences et expériences de l'ONG française et des partenaires sur la thématique ; études ou évaluations réalisées ayant alimenté la rédaction du projet ;

Une collaboration de plus de 15 ans avec l'ENSAT, notamment avec le Professeur Jacques Berthelot, a permis d'étudier les opportunités économiques et sociales, ainsi que les moyens techniques, d'une panification et production de substituts au pain, à partir de céréales et produits vivriers locaux en Afrique de l'Ouest (mil, maïs, sorgho, manioc, notamment). SOLIDARITÉ a ainsi pu développer une gamme variée de produits incorporant jusqu'à 100% de céréales locales en substitution du blé.

De 1995 à 2002, SOLIDARITÉ a expérimenté ces recettes en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Burkina Faso par la formation d'un peu moins de 200 « transformatrices » et boulangères, rassemblées en une quinzaine de coopératives créées. 2 millions de BRO⁵ ont été produits et 82,3 % des enquêtés préféraient le pain BRO au pain de blé. Le gouvernement ivoirien et la délégation de la Commission Européenne ont soutenu la campagne "C'est plus malin, c'est très ivoirien, c'est BRO". Sa diffusion aux pays voisins a suscité quelques 350 demandes d'acteurs. Les raisons pour lesquelles le projet ne s'est pas poursuivi ont été documentées : il s'agit de la crise politique en Côte d'Ivoire, mais surtout d'une époque où les subventions et facilités d'importation sur le blé ont conduit à un prix local de la farine de blé inférieur au

collabore étroitement avec le ROPPA notamment pour participer et animer des sessions de formation des leaders des plateformes nationales sur les mécanismes et négociations agricoles de l'OMC et de l'APE. Publications : <http://solidarite.asso.fr/-Articles-Jacques-Berthelot->

5 Le nom BRO provient de « Broa de Milho », qui signifie « pain de maïs » en portugais, et de « Brou » qui signifie pain en Dioula (langue africaine véhiculaire d'Afrique de l'ouest, elle est parlée par vingt millions de personnes notamment en Côte d'Ivoire, au Mali et Burkina Faso). Terme génériques initialement donné aux préparations, dont le pain, à base de céréales locales développées par SOLIDARITÉ.

1^{er} janvier 2013

prix de la farine de céréales locales. Cette situation ne prévaut plus, suite à l'explosion des cours du blé, qui se maintiennent à un niveau élevé sans réelle perspective de baisse⁶.

Les conclusions des expériences précédentes, et notamment l'évaluation externe, étude de marché et des perspectives du projet de formations dans la zone cible⁷, ont alimenté la préparation du projet. **Les principales conclusions sont le succès des recettes auprès des consommateurs et des producteurs ; l'appropriation locale des enjeux et la motivation des OP, avec notamment des réplifications spontanées ; l'existence d'un marché important dépassant le marché actuellement couvert par ces transformateurs, avec diverses possibilités de substitution au pain (certaines déjà observables). Les femmes ont également généralisé leurs pratiques et leurs bénéfices ont augmentés (de 50% à quasi triplés). Cependant, l'évaluation est plus mitigée pour les boulangers au chômage faute de moyens matériels (four principalement), et une panification des céréales compliquée par l'indisponibilité de farine de céréales de qualité panifiable⁸. De plus, un besoin matériel de l'ensemble des transformateurs impacte sur leur gestion des quantités donc des coûts.** Enfin, il sera nécessaire de faire davantage connaître les nouveaux produits. A partir de là ont été étudiées les options techniques et méthodologiques pour répondre aux difficultés. D'où une action prévue sur l'ensemble de la filière, du producteur au consommateur (gage de pérennité).

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

En ce qui concerne le volet agricole, le projet repose sur les compétences et expériences de plus de 30 ans de la FONGS : **appui à la production durable et de qualité des céréales, appui à la valorisation de ces productions (par la formation professionnelle et la mise en place d'unités de transformation), appui à la commercialisation. Pour cela, elle a aussi l'expérience de collaboration avec les services techniques et les institutions pertinents.** Ses expériences s'inscrivent autant dans le cadre de programmes publics ou privés. La synthèse d'étape de la dernière étude de la FONGS, menée auprès de 1811 EF⁹ constitue une base de diagnostic pour le présent projet, permettant de cerner les besoins précis des EF et d'évaluer ses actions. Elle met en évidence la nécessité d'intervenir sur l'amélioration des techniques d'une agriculture durable, sur les choix de consommation, sur l'ouverture de débouchés rémunérateurs aux productions agricoles, sur le développement d'activités génératrices de revenus non agricoles. De plus, la priorité doit être donnée aux EF de type intermédiaire. Enfin, les capacités des OP doivent être développées car elles ont déjà permis: augmentation des rendements, mise en place de stratégies de sécurisation des EF, et évolution des modes de décisions internes - en faveur des femmes. Le rapport note enfin le rôle déterminant de la FONGS dans le renforcement des capacités des OP : amélioration de leurs modes de gestion et d'action.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

SOLIDARITÉ a par ailleurs l'expérience depuis 30 ans du suivi et de l'appui aux projets de soutien agricole, renforcement de filière, développement d'activités génératrices de revenus, renforcement institutionnel de structures associatives (partie intégrante de la mission de l'association)¹⁰.

SOLIDARITÉ comme la FONGS ont aussi l'expérience des actions de sensibilisation-communication et mobilisation aux différents niveaux. La FONGS est un acteur clé dans l'influence des politiques publiques en faveur des exploitations familiales, notamment via le CNCR.

G) Bénéficiaires / groupe(s) cible(s) ;

Les bénéficiaires directs sont :

6 Si en 2013 les cours du blé ont connu une légère baisse, le chef de la FAO appelle à la prudence. Lors de la deuxième réunion ministérielle sur les cours mondiaux des denrées alimentaires (7 Octobre 2013), José Graziano da Silva rappelle que «Les cours internationaux ont reculé mais ils restent supérieurs à leurs niveaux historiques». L'indice reste en effet proche de ses records des deux dernières années (227 en 2011) et très éloigné du niveau d'il y a dix ans (en moyenne 95 en 2003).

Selon la FAO, les prix devraient par ailleurs rester volatils au cours des prochaines années : «Si les prix plus élevés et volatils sont voués à durer, il nous faut alors nous adapter». Selon les spécialistes, une baisse significative des cours du blé est difficilement envisageable du fait largement de la politique d'agrocarburants des Etats-Unis et de l'Union européenne, mais aussi de la hausse de la population mondiale et du plafonnement des rendements céréaliers dans les pays développés.

7 Synthèse d'évaluation en annexe 8

8 Il n'existe pas de farine de céréales locales (mil, maïs) disponible sur le marché comme peut l'être la farine de blé (production industrielle, distribution commerciale). Les minoteries rurales existantes ne sont pas techniquement adaptées pour la production de cette farine fine et de qualité panifiable. Les minoteries industrielles spécialisées ne produisent que sur commande sans facilité d'acheminement/distribution en zone rurale (basées pour la quasi-totalité à Dakar ou dans sa zone).

9 FONGS – "Les exploitations familiales sénégalaises investissent et se modernisent" - Premiers enseignements du plan stratégique "améliorer la capacité des exploitations familiales à nourrir le Sénégal et à contribuer à la création de richesses"; synthèse d'étape 2, novembre 2013, 69p.

http://www.fongs.sn/IMG/pdf/synthese_d_etape_fongs_2013.pdf

10 Pour un éclairage sur les derniers projets soutenus par SOLIDARITÉ : <http://www.solidarite.asso.fr/> et RA en annexe

1^{er} janvier 2013

A/ **180 femmes pauvres du secteur informel rural** déjà actives dans la transformation/restauration à partir de la farine de blé, actives dans la dynamique associative et motivées par le projet.

B/ **36 artisans boulangers ruraux** dont certains au chômage (env. 30%), motivés par le projet et qui acceptent de partager leurs résultats et les enseignements.

C/ **150 exploitations familiales** membres des Organisations Paysannes ciblées, choisies par leur groupement villageois selon leur capacité à consacrer au maximum un ha à un ha et demi de leur production de mil et/ou de maïs au projet (un ha à un ha et demi de production maximum par EF, selon les EF, vendu à la minoterie du projet pour transformation en farine).

EF majoritairement de type intermédiaire, qui partagent la vision du projet, et qui acceptent de : 1) *suivre l'itinéraire technique recommandé*, 2) *faciliter le suivi et le contrôle de qualité de l'association*.

D/ **3 minotiers-gardiens de stock : membres des OP, dynamiques et motivés.**

E/ **3 Organisations paysannes de la FONGS** motivées : l'ADAK, l'EGAK, et le JIG-JAM.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Les bénéficiaires indirects sont : les consommateurs de 60 villages ; 150 familles dont les revenus et la nutrition sont améliorés ; 10 000 personnes informées et sensibilisées **via le plaidoyer** dont une vingtaine d'organisations de la société civile, 5 ministères, 2 parlements et 3 institutions nationales, la FONGS.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

H) **Mode opératoire et rôle des différents intervenants à détailler précisément.**

Le projet a été co-écrit par la FONGS et SOLIDARITÉ sur les bases décrites précédemment.

La FONGS apporte son expertise dans le domaine de projets d'appui à la production agricole et à la transformation, ainsi que dans les domaines de la sensibilisation et mobilisation des acteurs ruraux.

Elle est en charge de la mise en œuvre du projet au niveau de ses associations membres (les OP) : logistique et coordination selon la planification définie avec SOLIDARITÉ. Elle est aussi responsable des relations avec les autres intervenants avec qui elle a l'habitude de travailler (autorités et institutions).

SOLIDARITÉ apporte son expertise technique en termes de transformation des céréales locales, notamment leur panification (ses experts sont en charge des formations de formateurs, et de la formation des animateurs en charge de leur suivi) ; ainsi qu'en termes de méthodologie de projets.

Les suivis, évaluations techniques et comptables du projet se font aux deux niveaux.

D'autres intervenants apportent leur expertise ponctuelle selon les cadres établis, les plus importants sont : l'ISRA pour la fourniture de semences de qualité, la formation agricole, et la formation au stockage ; le CNCR pour la mobilisation au niveau national.

4) Cohérence du projet

A) Avec les politiques publiques nationales ;

Le projet est cohérent avec le programme national d'investissement agricole (PNIA) et le programme productivité agricole en Afrique de l'ouest (WAPP II), dont les projets croissance économique (PCE – USAID) et appui aux filières agricoles (PAFA – Banque Mondiale) intègrent la valorisation et la promotion de chaînes de valeurs sur les céréales locales. La reconnaissance des EF est favorisée par la Loi d'Orientation Agro Sylvopastorale (adoptée en 2004). La FONGS y a d'ailleurs joué un rôle central.

Un projet national de panification des céréales locales a également été lancé en 2011 avec la BM, en milieu urbain avec les boulangeries industrielles, et reposant sur des techniques de substitution à seulement 15% (contre 30% à 50% dans le présent projet). Les soutiens relatifs attendus par les OP et les EF ne sont par ailleurs pas encore au rendez-vous **(l'achat des matières premières à meilleur prix par les minoteries industrielles, équipement des OP pour production de qualité...)**

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

SOLIDARITÉ et la FONGS échangent avec les instituts nationaux impliqués dans ce projet. Ils participeront aux actions de partage d'expérience-plaidoyer au niveau national, et seront conviés à collaborer.

B) Avec les actions bilatérales françaises menées dans le pays ;

Le projet est totalement cohérent avec le DCCD 2011 de par l'accent mis sur la sécurité alimentaire et l'appui à des filières agricoles. Il est aussi en adéquation avec les priorités du Cadre d'intervention sectoriel « Sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne » de l'AFD, autour d'une agriculture familiale, durable « socialement et écologiquement », productive, génératrice d'emploi et de revenu. Le Sénégal fait par ailleurs partie de la liste des pays pauvres prioritaires de la stratégie de coopération française. La France a notamment collaboré à l'élaboration de la LOASP citée précédemment. Le projet est aussi cohérent avec les approches transversales de genre et de partenariat local.

1^{er} janvier 2013

C) Avec les actions d'autres intervenants non-gouvernementaux.

Les actions d'ONG dans le domaine agricole en faveur des exploitations familiales sont bien sûr nombreuses. Un certain nombre d'ONG interviennent dans le domaine de la transformation alimentaire, notamment auprès de groupements de femmes afin de favoriser le développement d'AGR, ou dans la recherche d'améliorations techniques pour la transformation (de petites associations à des structures plus importantes comme Enda Energie travaillant sur fours, moulins, etc.). Cependant rares sont les projets intervenant sur l'ensemble de la chaîne, de la production de la matière première à la sensibilisation du consommateur; et il n'a pas été trouvé d'ONG intervenant spécifiquement sur la substitution du blé.

5) Objectif(s) global(aux) et objectif(s) spécifique(s)

Objectifs globaux :

Renforcer la souveraineté alimentaire au Sénégal par la réduction de la dépendance aux importations céréalières (blé) et l'augmentation de la valeur nutritive de l'alimentation en milieu rural.

Accroître les revenus et réduire le chômage en milieu rural.

Objectifs spécifiques et sous-objectifs:

Développer la substitution des céréales locales au blé dans la production de pains et produits substituables au pain par les boulangers et femmes « transformatrices » en milieu rural afin d'augmenter leurs revenus et de créer des débouchés pour les producteurs de céréales locales en amont (renforcement de la filière), tout en améliorant la qualité nutritive des pains et pâtisseries consommées localement.

6) Descriptif du projet :

Résultat 1 : Les boulangers ruraux et les femmes « transformatrices » développent leur activité grâce à leur formation technique en transformation de céréales locales et un équipement plus adapté

Principales activités prévues :

- Formation initiale des boulangers et « transformatrices » en panification et transformations (beignets, biscuits, galettes...) à base de céréales locales (30% à 50% pour le pain, 100% pour le reste) : formation de formateurs
- Réplication des formations par les « transformatrices » formées.
- Suivi et appui individualisés des transformateurs (production et gestion de l'activité économique)
- Appui à l'acquisition et à l'amélioration des outils de production des transformateurs formés.
- **Mise en réseau, sensibilisation et formation des boulangers ruraux sur "les enjeux de la substitution des céréales locales au blé importé et la législation en cours au Sénégal".**

Actuellement, la FNBS ne prend pas en charge les intérêts des boulangers ruraux, perçus plutôt comme des concurrents. Le renforcement institutionnel des boulangers ruraux en termes d'organisation et de capacitation pour le plaidoyer et la défense de leurs intérêts sera visé à travers cette ligne d'activité.

Indicateurs de suivi chiffrés et cibles visées :

- 30 transformatrices et 36 boulangers sont formés par les formateurs de SOLIDARITÉ en 5 sessions de formation (2 sessions de 4 jours pour les femmes, et 3 sessions de 5 jours pour les boulangers).
- 150 femmes transformatrices supplémentaires sont formées en 30 sessions de répliques de 3 jours.
- 549 jours de suivi et appui individuels des transformateurs par association (OP), sur 3 ans
- 180 transformatrices et 36 boulangers ruraux reçoivent du matériel adapté
- 25 fours de boulangers sont améliorés
- **36 boulangers ont bénéficié d'un renforcement institutionnel (3 sessions de 3 jours)**

Indicateurs d'impact chiffrés et cibles visées :

- 90% des transformateurs diversifient leur offre à partir des recettes à base de céréales locales enseignées
- La substitution au blé est d'au minimum 80% pour les femmes et 30% pour les boulangers.
- 95% des boulangers au chômage ont repris leur activité
- Les transformatrices ont augmenté leurs bénéfices d'au moins 50% et les boulangers d'au moins 20%
- 60 villages ont accès au pain et pâtisseries à base de céréales locales produits localement dont l'apport nutritionnel est doublé par rapport aux mêmes préparations faites à 100% de blé.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

1^{er} janvier 2013

Résultat 2 : Renforcement de la filière céréalière : production, transformation primaire, commercialisation

Principales activités prévues :

- Formation de formateurs-renforcement des capacités des animateurs des associations concernées (OP) pour la production de céréales de qualité (agriculture raisonnée)
- Réplication des formations auprès des agriculteurs (exploitations familiales : EF)
- Approvisionnement des EF en semences de qualité
- Suivi- renforcement des EF par les animateurs et l'ISRA
- Mise en place de 3 minoteries (1 par OP) équipées de moulins à farines et magasin de stockage.
- Formation d'un comité de gestion par stock-minoterie constitué de représentants des boulangers, des femmes transformatrices, des producteurs engagés dans la qualité, et de l'OP.
- Contrat d'achat des productions céréalières auprès des EF formées à la production de qualité
- Production de farine de céréales certifiée de qualité panifiable et vente.

Indicateurs de suivi chiffrés et cibles visées :

- 9 animateurs formés à la production céréalière de qualité et en capacité de former et suivre les EF
- 150 EF formées à la production de qualité et soutenue dans leur approvisionnement en semences
- 3 minoteries installées et comités de gestions associés formés - assurent annuellement l'achat et le stockage d'au minimum 97 tonnes de céréales et produisent et vendent au minimum 55t de farine.
- 150 EF sous contrat avec les minoteries pour l'achat de leur production

Indicateurs d'impact chiffrés et cibles visées :

- 3 OP ont leurs capacités renforcées en accompagnement des EF pour une production de qualité
- Les rendements des EF soutenues ont augmenté d'au moins 15%
- Les revenus agricoles des EF ont augmenté d'au moins 15%
- **3 emplois de minotier sont développés et consolidés**
- 100% de satisfaction des consommateurs de farine: qualité et disponibilité

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Résultat 3 : Les consommateurs et les décideurs favorisent la consommation de préparations à base de céréales locales en substitution au blé

Principales activités prévues :

✓ **Au niveau local**

- Campagne de promotion des produits et sensibilisation à la substitution du blé par les productions locales (valorisation des qualités nutritives et de la souveraineté alimentaire)
- Accompagnement à la vente des transformateurs formés : Aide à la promotion des produits
- Bilans alimentaires familiaux : mise en évidence du coût du pain de blé dans le budget et de les accompagner vers la substitution par des produits à base de céréales locales.
- Enquêtes de consommateurs
- Organisation d'ateliers régionaux de capitalisation, regroupant des représentants des OP régionales, de la FONGS, des différents groupes bénéficiaires et des institutions et autorité locales pertinentes.

✓ **Partage et plaidoyer au niveau national**

- Organisation de cadres de concertation nationaux avec la société civile et les acteurs politiques et institutionnels : concertation, débats et plaidoyer.
- Réunion de capitalisation : partage d'expérience, organisé par la FONGS et le CNCR

✓ **Local et national :**

- Création d'un slogan et « logo »
- Campagnes radios, Télévisées (national) et journaux
- Réalisation d'un feuillet pédagogique à destination des transformateurs (recettes et sensibilisation)
- Réalisation d'un film de capitalisation

✓ **France :**

- Organisation de diffusion de film-débat et conférence-débat, avec des acteurs français et sénégalais

Indicateurs de suivi chiffrés et cibles visées :

- Organisation d'assemblées villageoises dans 60 villages : plus de 4000 personnes ciblées
- 150 familles ont bénéficié d'un bilan alimentaire
- 2 Enquêtes consommateurs réalisées : une interne et une externe, minimum de 500 personnes ciblées
- 5 cadres de concertations et de plaidoyer sont organisés au niveau national auprès d'une douzaine d'associations paysannes et fédérations nationales membres de la FONGS et du CNCR ; d'organisations

1^{er} janvier 2013

de la société civile (Enda, GRET, autres) ; d'organismes nationaux (l'ITA; l'ISRA; la FNBS : entre autres) ; de ministères (5 : commerce, agriculture, environnement, finances, emploi) et deux Parlements (assemblée nationale, conseil économique et social).

- 2 ateliers locaux et 1 atelier national de capitalisation sont organisés (avec la participation des acteurs politiques et d'une partie des acteurs de la société civile ciblés par les cadres de concertation).
- Au moins 15 émissions de radios locales, 3 émissions de radio nationale, 2 diffusions télévisées nationales, 8 articles de presses nationaux, et 3 évènements en France traitent du projet.

Indicateurs d'impact chiffrés et cibles visées :

- 10 000 personnes ont bénéficié d'une information, sensibilisation
- 70% des familles ayant bénéficié d'un bilan alimentaire ont consécutivement décidé de remplacer le pain de blé par des préparations à base de céréales locales dans leur alimentation quotidienne.
- 75% des consommateurs interrogés apprécient les transformations et sont prêts à les substituer aux mêmes transformations à 100% de blé dans leurs consommations
- 15 associations locales pertinentes connaissent le projet et au moins 8 engagent des démarches pour une réplication du projet dans leur zone d'intervention respective.
- Des discussions s'engagent au niveau national pour l'imposition par voie légale d'un pourcentage minimal de céréales locales à incorporer dans l'ensemble de la production de pain sénégalaise.
- Au moins 2000 personnes sensibilisées en France (dont au moins 300 lors des diffusions-débat)

7) Effets et impact(s) attendus du projet et outils de mesure mis en place

A) Effets et impact(s) économique, social et institutionnel, à l'issue du projet.

Effets et impacts économiques et sociaux pour les bénéficiaires du projet :

Les effets directs pour les EF et transformateurs s'entendent en termes d'augmentation de leur capacité (savoir-faire, rendement) et de leurs revenus. La mesure de ces impacts sera faite par les animateurs des OP spécifiquement chargés de l'appui et du suivi des EF et des transformateurs (différents animateurs), via échanges et comparaison des comptes de résultats et taux de couverture, entre autres.

L'incorporation de céréales locales permettra d'augmenter la valeur nutritionnelle des produits. Le nombre de villages et de familles ayant accès à ces préparations sera mesuré via les enquêtes de suivi menées par les animateurs, via les enquêtes consommateurs et via les évaluations.

Les actions d'information et de sensibilisation devraient avoir un impact sur la revalorisation du consommateur local, sur la gestion des dépenses familiales (notamment grâce aux bilans alimentaires) et sur l'appréhension de la problématique de la souveraineté alimentaire du Sénégal. Elles ont aussi un impact direct sur la demande des produits soutenus par le projet (débouchés). Ces impacts seront mesurés via des enquêtes consommateurs internes et externe, et les informations collectées par les animateurs.

L'augmentation de la productivité, la hausse des marges permettra une meilleure rémunération et sécurisera ainsi les emplois dont notamment le passage à temps plein pour les boulangers ou un complément plus important pour les autres. Les conditions de travail seront améliorées grâce aux formations et au matériel amélioré.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Effets et impacts institutionnels :

Le renforcement des OP en techniques agricoles et de transformations alimentaires, et via le renforcement des capacités des secrétaires généraux et comptables dans le cadre des comités de gestion des stocks-minoteries, permettra d'augmenter l'impact de leurs actions auprès de leurs 6650 membres. Ils seront mesurés dans le cadre du suivi des EF et des questions quant à leur satisfaction du soutien des OP feront partie des grilles d'entretiens lors des évaluations.

Les activités de concertation, capitalisation et plaidoyer auprès des organisations de la société civile et des décideurs publics permettront de valoriser l'initiative comme modèle d'alternative locale. Les impacts seront mesurés par les différents types d'engagements pris, allant de la demande de réplication par d'autres organisations locales à l'engagement politique en faveur du secteur agricole, de la transformation des céréales ou pour l'imposition nationale d'un taux minimal d'incorporation de céréales locales. Ces engagements seront répertoriés dans les comptes rendus de ces ateliers, les acteurs ciblés seront par ailleurs consultés lors des évaluations. La communication et sensibilisation, notamment via les médias permettront d'appuyer ce processus politique.

1^{er} janvier 2013

Impacts à plus long terme :

Avec un scénario d'augmentation de la consommation de pain par tête de 1% par an à partir de 2012 et les perspectives d'augmentation de la population envisagées par les Nations Unies, les besoins en blé passeraient de 360 890 tonnes en 2012 à plus de 1 264 000 tonnes en 2050, donc des importations augmentées d'autant, qu'il deviendrait difficile à financer. Or, si l'Etat imposait un minimum d'incorporation de 30% (pouvant aller jusqu'à 50% avec l'expertise de SOLIDARITÉ) de céréales locales dans la totalité des pains, les importations seraient alors réduites d'autant. Les potentialités sont plus fortes avec la possibilité de substituer le pain par des préparations à 100% de céréales (beignets, biscuits, galettes). Ainsi la demande interne de céréales locales augmenterait. Les capacités de production des céréales permettraient de répondre à cette demande puisque de 2004 à 2011 la production moyenne annuelle (maïs et mil) a été de 838 094 tonnes produites à partir de 986 821 ha, soit un rendement moyen de 849 kg/ha, bien inférieur au rendement possible si les producteurs bénéficiaient d'un accès à : la formation ; aux intrants, dont graines de qualité ; à des prix rémunérateurs notamment par la création de débouchés; reconnaissance légale des EF et droits afférents etc. Des manques qui pourraient être en partie comblés si les sommes dépensées dans les importations de blé étaient plutôt investies dans la filière des céréales locales.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

B) Effets et impact(s) sur les questions liées à la réduction de la pauvreté et aux inégalités

Le projet tend à rompre les mécanismes créateurs de pauvreté et d'inégalité décrits en partie 3.B.

Il pallie la dépendance aux importations, et donc in-fine, la vulnérabilité alimentaire aux chocs exogènes, tout en encourageant l'investissement dans le secteur agricole au profit de la sécurisation d'emplois agricoles et non agricoles locaux. Il intervient sur l'amélioration des conditions de vie, le revenu et l'accès à la formation et à l'emploi, soit une prise en compte globale des trois formes de pauvreté définies par la Banque Mondiale. Il aura enfin un impact sur les inégalités de genre, traité en partie 8.A.

C) Effets et impact(s) sur les partenaires du projet.

La FONGS bénéficiera de la transmission par SOLIDARITÉ de son expertise technique en termes de transformation des céréales locales et de méthodologie de projet, lui permettant ainsi d'assurer des répliques sans le soutien de SOLIDARITÉ si elle le souhaite.

La FONGS transmet à SOLIDARITÉ sa connaissance des questions de développement rural au Sénégal.

Les partenaires acquerront des méthodologies et un réseau de nouveau mobilisables pour de futures interventions, notamment pour un élargissement au Sénégal, mais aussi en Afrique de l'Ouest.

8) Prise en compte du genre et de l'environnement

A) Prise en compte des questions liées au genre :

Avec 180 formatrices formées et représentant près de 60% des bénéficiaires des OP visées, les femmes sont les premières bénéficiaires du projet, mais aussi des actrices centrales, ayant influencé l'élaboration des recettes, étant en charge de répliques des formations au sein de leurs groupements, et détenant un rôle clé dans la gestion de la consommation familiale. Le projet tend à rééquilibrer les prises de décision, contrairement aux modes de décision patriarcaux traditionnels : l'impact positif sur les revenus des femmes impactera donc positivement sur leur rôle dans l'économie familiale avec un rayonnement sur leur reconnaissance et favorisera ainsi une prise de décision partagée dans le projet. Enfin, le comité de gestion des minoteries sera composé des bénéficiaires clés du projet afin favoriser une prise de décision partagée entre les hommes et les femmes.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

B) Prise en compte des questions liées à l'environnement :

Les importations croissantes de blé se faisant au détriment de la consommation et de la production de céréales traditionnelles, c'est la biodiversité locale qui s'en trouve menacée. Par ailleurs, le blé est le plus souvent produit en monoculture avec utilisation intensive d'intrants chimiques. A l'inverse, le projet soutiendra une production céréalière locale basée sur l'utilisation de semences reproductibles, la fertilisation naturelle des sols (compost, rotation des cultures, fumure) et le respect de l'environnement.

Notons par ailleurs que les échanges internationaux de biens et services, dont les importations alimentaires, représentent aujourd'hui près de 50% de l'empreinte écologique mondiale.

1^{er} janvier 2013

9) Pérennité financière, économique, sociale, partenariale du projet

A) A court, moyen ou à long terme.

Pérennité financière : Les principaux coûts récurrents sont ceux relatifs aux stock-minoteries à partir desquels les productions des EF sont achetées et transformées en farine, vendue aux transformateurs finaux. La valeur ajoutée de cette transformation primaire permettra d'assurer l'amortissement et l'entretien des machines achetées, permettant leur rachat en fin de vie, et d'assumer l'ensemble des charges de fonctionnement et le rachat du stock de céréales aux EF sous contrat chaque année. L'annexe 9 détaille les mécanismes financiers et calculs assurant cette pérennité.

Pour le soutien en semences des EF, un mécanisme durable est mis en place, basé sur un système de conservation-reproduction des semences, et une participation financière annuelle des EF permettant la reconstitution du stock de semence la cinquième année pour un nouveau cycle. Pour les transformateurs, l'augmentation de leurs bénéfices leur permettra de racheter leur matériel de production.

Quant au soutien aux EF et transformateurs, un soutien et suivi continu mais intensif perdurera à l'issue du projet, tel qu'habituellement menés par la FONGS et les OP.

Pérennité économique : La perspective de maintien de cours élevés et les projections de croissance de la demande nationale en blé d'un côté, les capacités de production de céréales non optimisées et le chômage rural (et ses conséquences) de l'autre, laissent à penser que le modèle économique est pérenne.

Pérennité sociale : Les bénéficiaires des formations de formateurs ont été choisis pour leur dynamisme et leur capacité à répliquer les formations (notoriété, pédagogie), et les organismes partenaires pour leur engagement et leur poids au niveau du territoire et des bénéficiaires cibles.

Le projet répond par ailleurs à des besoins réels et ses impacts économiques et sociaux positifs (revenus, emploi, alimentation, etc.) sont rapidement perçus par les bénéficiaires, et souvent multipliés, les transformateurs étant consommateurs et appartenant généralement à des EF productrices.

Le rôle continu des OP dans la mobilisation sociale, responsabilisées et sélectionnées pour leur dynamisme et leur appropriation des problématiques du projet, est lui aussi un gage de pérennité sociale, à fortiori grâce au renforcement de leurs capacités d'intervention et de représentation des groupes cibles.

Pérennité partenariale : SOLIDARITÉ et la FONGS souhaitent voir le projet répliqué et s'élargir, nationalement, et plus largement en Afrique de l'Ouest, notamment via le ROPPA, elles pourront donc être amenées à collaborer. La FONGS aura cependant les capacités de répliquer le projet par elle-même. A l'issue du projet, SOLIDARITÉ veillera à rester informée des évolutions. Enfin SOLIDARITÉ nourrit à long terme un réseau international d'organisations partageant des valeurs communes autour d'enjeux globaux, dont la souveraineté alimentaire.

B) Le cas échéant, modalités de transfert et stratégie de sortie envisagés.

SOLIDARITÉ cessera de coordonner directement le projet à l'issue des trois ans, mais continuera de suivre les évolutions relatives via l'information de la FONGS. Les OP formées au suivi des bénéficiaires étant renforcées et motivées, elles continueront de suivre et d'appuyer les bénéficiaires sous coordination de la FONGS, comme elles le font en continu avec tous leurs bénéficiaires-membres.

10) Budget prévisionnel :

Tableau des dépenses prévisionnelles - Projet de terrain

N°	Rubriques (1 à 6 sous-rubriques maximum de préférence)	Mode de calcul	Tranche 1 (en €)	Tranche 2 (en €)	Tranche 3 (en €)	Total (en €)	Dont valorisation	% du budget total
1	Investissement immobilier		18721	0	0	18721	0	4,0%
	Construction de 3 magasins de stock-minoterie	Prix par infrastructure*3	18294	0	0	18294		3,9%
	Location salles de formation	Coût jour*23 jours	427	0	0	427		0,1%
2	Investissement technique et mobilier		53931	0	0	53931	0	11,6%
	Matériel pour les formations des transformatrices et boulangers	Ensemble du matériel de cuisine	2451	0	0	2451		0,5%

1^{er} janvier 2013

	Amélioration technique des fours des boulangers	forfait par four	19056	0	0	19056		4,1%
	Petit matériel pour femmes transformatrices et boulangers	Kit par bénéficiaire*nb de bénéficiaires	13611	0	0	13611		2,9%
	Equipement des stocks-minoteries : moulins, décortiqueuses, bascules, balances	Prix par stock-minoterie*3	16313	0	0	16313		3,5%
	Matériel de communication	1 kit (caméra, appareil photo, imprimante, ordinateur) *2 coordinations régionales	2500	0	0	2500		0,5%
3	Transferts financiers		0	0	0	0	0	0,0%
4	Fournitures et consommables		56305	2373	2373	61051	6953	13,1%
	Ingrédients pour les formations des transformateurs	Ensemble des ingrédients	6560	0	0	6560		1,4%
	Semences achetées en première année	Prix par kilo*1294 kg	1973	0	0	1973		0,4%
	Fond de roulement initial stock de céréales	prix d'achat par tonne*152t	42990	0	0	42990		9,2%
	Conditionnement	Prix par sac*3000	2317	0	0	2317		0,5%
	Collecte céréales	Transport par tonne*152t*3ans	2317	2318	2318	6953	6953	1,5%
	Cahier, stylos, matériel didactique - toutes formations	Ensemble du matériel	148	55	55	258		0,1%
5	Etudes ou expertises du nord		1000	1000	1000	3000	3000	0,6%
	Intervention d'un bénévole expert agro-économiste consultant (retraité - 1 mois par an)	Base de 1000€/mois	1000	1000	1000	3000	3000	0,6%
6	Etudes ou expertises du sud		892	4627	892	6411	0	1,4%
	Création slogan et logo	Tarifs proposés par prestataires	0	1448	0	1448		0,3%
	Enquête consommateurs externe	Coût homme/jour (1consultant sur 15 jours)	0	2287		2287		0,5%
	Formateurs renforcement institutionnel des boulangers	coût jour/homme*27	892	892	892	2676		0,6%
7	Personnels expatriés		0	0	0	0	0	0,0%
8	Personnel local		27234	24033	24035	75302	9604	16,2%
	21 animateurs d'OP indemnisés par journée de travail pour l'encadrement individualisé des bénéficiaires et répliation des formations	coût jour/homme*2253	13606	10405	10405	34416		7,4%
	2 coordinateurs Régionaux FONGS à 50%	Salaire mensuel/homme*18*2	1829	1829	1829	5487		1,2%
	Chargé de projet salarié FONGS à temps plein	Salaire annuel/homme*3	6403	6403	6403	19209		4,1%
	Comptable salarié FONGS aux 1/5	Salaire mensuel/homme*7,2	2195	2195	2196	6586		1,4%
	Spécialiste Suivi Evaluation salarié FONGS à temps partiel, salarié aux 1/6	Salaire mensuel/homme*6	2134	2134	2135	6403	6403	1,4%
	Salarié Responsable communication de la FONGS : communication-capitalisation, visibilité Sénégal - au 1/12	Salaire mensuel*3 mois	1067	1067	1067	3201	3201	0,7%
9	Activités		6479	8322	8220	23021	0	4,9%

1^{er} janvier 2013

	Salaire des minotiers-gardiens pour la 1ère année de fonctionnement des stocks-minoteries	Indemnisation annuel/homme *3 minotiers	1372	0	0	1372		0,3%
	Bilan alimentaire pour 150 familles (suivi - conseil)	Coût homme/jour des animateurs	429	858	858	2145		0,5%
	Campagnes locales d'information-sensibilisation	Forfait par campagne (matériel, transport, nourriture)*54	2744	2744	2744	8232		1,8%
	Couverture presse	Total coûts diffusions radios, journaux, télévision	625	1387	2150	4162		0,9%
	Cadres de concertation au niveau national	Forfait (matériel, restauration, transport, hébergement - minimum de 20 participants)*5	1159	2318	2318	5795		1,2%
	Evènements en France	Total coût 3 évènements dont frais d'un acteur local (avion, frais)	150	1015	150	1315		0,3%
10	Renforcement de capacités et formation		39237	10703	6817	56757	0	12,2%
	Voyage A / R France - Sénégal pour 2 formateurs français et A/R Brésil - Sénégal pour 1 formatrice brésilienne	billet AR France Sénégal*2 formateurs *2 voyages & 1 billet AR Brésil	2198	1100	0	3298		0,7%
	Indemnisation et défraiement des formateurs	indemnisation par mission + frais santé, visa, etc.	2450	500	0	2950		0,6%
	Prise en charge des formés et des encadrants : hébergement-restauration-transport	coût jour*138j	28920	2662	2662	34244		7,3%
	Frais de transports (pour logistique) pendant les formations	Trajets par session	153	0	0	153		0,0%
	Frais de formation agricole et visites de suivi par ISRA	Frais de formation et visites par jour	2256	1646	1647	5549		1,2%
	Formation et renforcement des capacités de gouvernance & gestion des comités de gestion stocks-minoteries	Forfait par jour*54 jours	3260	2508	2508	8276		1,8%
	Réalisation d'un feuillet pédagogique	Prix par exemplaire*1000	0	2287	0	2287		0,5%
11	Services extérieurs à l'ONG		976	458	183	1617	0	0,3%
	Traducteur (portugais) pour une formatrice	coût jour/homme	793	0	0	793		0,2%
	Peinture-affichage public: information, promotion des produits	Coût unitaire*9	0	275	0	275		0,1%
	Contrôle qualité production agricole (DRDR)	Coût par contrôle*5	183	183	183	549		0,1%
12	Mission de courte durée		2077	2078	2078	6233	0	1,3%
	6 Voyages A / R France - Sénégal	Prix par voyage AR France-Sénégal*6	1100	1100	1100	3300		0,7%
	Per Diem et défraiements (dont frais médicaux)	Forfait sur la base des coups observés précédentes missions	977	978	978	2933		0,6%
13	Appui et suivi		30467	30467	30467	91401	17418	19,6%
	Réunions du comité de pilotage au niveau du siège de la FONGS	Forfait par réunion*12	4084	4084	4084	12252	10210	2,6%

1^{er} janvier 2013

	Réunions des comités de pilotages locaux	Forfait par réunion*12*3OP	2860	2860	2860	8580	7208	1,8%
	1 salarié chargé de projet de SOLIDARITÉ à temps plein : appui technique, suivi, gestion de projet	Salaire mensuel*36 mois	21600	21600	21600	64800		13,9%
	Salarié Responsable communication de SOLIDARITÉ : communication-capitalisation, visibilité France et local - au 1/12	Salaire mensuel*3 mois	1923	1923	1923	5769		1,2%
14	Evaluation		1707	1707	7806	11220	0	2,4%
	- interne	Forfait annuel (incluant réunions locales et nationales, logistiques, etc.)*3	1707	1707	1708	5122		1,1%
	- externe	Finale : Coût homme/jour (1consultant sur 20 jours)	0	0	6098	6098		1,3%
15	Capitalisation		0	0	9017	9017	0	1,9%
	Ateliers finaux de capitalisation - niveaux local et national	Coût jour (logistique-matériel, restauration, transport, hébergement)*6	0	0	9017	9017		1,9%
16	Audit		0	0	1200	1200	0	0,3%
	Audit local		0	0	1200	1200		0,3%
17	Autres		0	0	0	0	0	0,0%
18	Sous-total coûts directs		239026	85768	94088	418882	36975	89,9%
19	Divers et imprévus (5% maximum de 18)	4%	9561	3431	3764	16755	1479	3,6%
20	Total des coûts directs (18+19)		248587	89199	97852	435637	38454	93,5%
21	Frais administratifs ou de structure : Calcul choisi (cocher) :		17401	6244	6850	30495	2692	6,5%
	<input type="checkbox"/> 7% maximum de 20 ou	X						
	<input type="checkbox"/> 12% maximum de 20							
22	TOTAL GENERAL (20+21)		265988	95443	104701	466132	41146	100,0%

Date, Nom et Signature : 20/02/2014, Marianne Poirot

Tableau des ressources prévisionnelles en € - Projet de terrain

N°	Origine des ressources	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total	Etat *	%
1.	Contribution de l'AFD et des ministères français						
1.1	AFD	166220	30000	33780	230000	Sollicité	49,3%
	Sous-total 1	166220	30000	33780	230000		49,3%
2.	Autres ressources mobilisées						
	Ressources d'origine privée (préciser chaque source)						
	- Fondation Agir Sa Vie	8200	0	0	8200	Acquis	1,8%
	- Fondation SEED	20000	0	0	20000	Acquis	4,3%
2.1	- Fondation Raja - Danièle Marcovici	10000	0	0	10000	Acquis	2,1%
	- Fondation ITANCIA	15000	5000	0	20000	Acquis	4,3%
	- Fondation MISEREOR	35387	45461	54605	135453	Présélectionné	29,1%
	- fonds propres de la FONGS	0	0	1334	1334	Acquis	0,3%
	Sous-total	88587	50461	55938,95	194987		41,8%

1^{er} janvier 2013

2.2	Valorisations d'origine privée et bénévolat	11181	14982	14983	41146	Acquis	8,8%
	Sous-total	11181	14982	14983	41146		8,8%
2.3	Autres ressources d'origine publique française et internationale (préciser chaque source)						
	Sous-total	0	0	0	0		0,0%
2.4	Valorisations d'origine publique	0	0	0	0		0,0%
	Sous-total	0	0	0	0		0,0%
	Sous-total 2	99768	65443	70921	236133		50,7%
	TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	265988	95443	104701	466133		100,0%
	<i>Sous-total des valorisations, plafonné à 25% maximum du budget total (2.2 + 2.4)</i>	<i>11181</i>	<i>14982</i>	<i>14983</i>	<i>41146</i>		<i>8,8%</i>

Date, Nom et Signature : 20/02/2014 , Marianne Poirot

Tableau des ressources prévisionnelles valorisées en € - Intervention terrain

N°	Origine des ressources	Mode de calcul	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total
1.1	Valorisations privées					
	FONGS : Collecte céréales par les OP et groupements villageois	Transport par tonne*152t*3ans	2317	2318	2318	6953
	FONGS : Salarié Responsable communication de la FONGS : appui communication-capitalisation - aux 1/12	Salaire mensuel*3 mois	1067	1067	1067	3201
	FONGS : Assane Diop - salarié Spécialiste Suivi (étude) Evaluation à temps partiel, salarié aux 1/6	Salaire mensuel/homme*6	2134	2134	2135	6403
	FONGS : Réunions du comité de pilotage siège	Forfait par réunion*12	2042	4084	4084	10210
	FONGS : Réunions des comités de pilotages locaux OP	Forfait par réunion*12*3OP	1488	2860	2860	7208
	Sous-total		9048	12463	12464	33975
1.2	Valorisations publiques		0	0	0	0
	Sous-total		0	0	0	0
1.3	Bénévolat					
	SOLIDARITÉ : Appui et interventions de Jacques Berthelot: bénévole expert agro-économiste consultant	Base de 1000€/mois	1000	1000	1000	3000
	Sous-total		1000	1000	1000	3000
1.4	<i>Imprévus calculés sur les valorisations (car inclus automatiquement dans le tableau des dépenses)</i>	<i>4% d'imprévus</i>	402	539	539	1479
	<i>Frais administratifs calculés sur les valorisations (car inclus automatiquement dans le tableau des dépenses)</i>	<i>7% de frais administratifs ou de structure</i>	731	980	980	2692
	TOTAL GENERAL DES RESSOURCES VALORISEES		11181	14982	14983	41146

Date, Nom et Signature : 20/02/2014 , Marianne Poirot

11) Ressources humaines et moyens techniques prévus par le projet

A) Ressources humaines mobilisées : préciser et justifier le statut du personnel :

SOLIDARITÉ : Un chargé de projet salarié pour la gestion et suivi du projet, incluant au minimum 6 visites de suivi – coordination ; 3 experts pour 2 missions d'expertise formation en transformation (2 boulangers et une nutritionniste) ; un chargé de communication pour la visibilité et capitalisation du projet (1 mois/an). Appui technique agro-économiste (bénévole retraité Jacques Berthelot -1mois/an).

FONGS : 2 coordinateurs terrain salariés à 50% ; un responsable projet à 100% ; un comptable à temps partiel (1/5) ; 10 membres pour avis techniques, missions ponctuelles d'expertise (au sein du Comité de Pilotage) : secrétaire général, chargé de communication (1/12), chargé d'étude-évaluations (1/6) et autres appuis dans leurs domaines d'expertise. 21 animateurs des OP (7 par OP) indemnités par jour de travail.

Intervenants externes :

Missions courtes d'expertise externe par 2 consultants pour évaluation externe et enquête consommateurs.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

1^{er} janvier 2013

Prestataires : ISRA et DRDR : missions courtes d'expertise formation et expertise suivi.

B) Moyens matériels mobilisés à détailler : justification et pérennité.

Construction d'une minoterie-magasin de stockage par OP (3), équipée en machines-matériel. Son utilisation et processus de pérennisation (fond de roulement, amortissements) sont expliqués en partie 9.4. Equipement de cuisine pour les formations à la transformation et pour les transformateurs ; amélioration/réparation des fours des boulangers. Le matériel donné par le projet sera amorti par les bénéficiaires eux-mêmes grâce aux marges bénéficiaires dégagées. Matériel pour la communication, reporting et capitalisation : deux kits (caméra, ordinateur, appareil photo, imprimante), par coordination régionale (coordination de Thiès (1) et de Kaffrine-Kaolack (1)).

12) **Hypothèses critiques (en détaillant l'impact prévisible sur le projet)**

A) Liées au contexte (cadre politique, économique, social, sécuritaire et environnemental)

Cadre politique : Les risques de désapprobation politique ou de prises de mesures publiques adverses sont faibles compte tenu de l'inscription du projet dans les priorités nationales.

Cadre sécuritaire : Une crise politique majeure menaçant la sécurité des bénéficiaires, des partenaires et/ou des infrastructures pourrait conduire à l'arrêt des activités. Un tel risque ne peut jamais être exclu, néanmoins, le Sénégal connaît une stabilité politique durable et aucune menace précise n'est connue.

Cadre économique : Le risque d'une inversion des prix non exceptionnelle (plus d'un an consécutif) entre les sacs de farines de blé et de céréales locales réduirait l'incitation à la substitution- sans pour autant mettre directement en danger le projet. Ce risque reste faible du fait des perspectives d'un maintien à long terme des cours élevés du blé, des nouvelles préoccupations politiques nationales au sujet des importations de blé (le prix du sac à Dakar est fixé par l'Etat). Le risque d'une supériorité du prix du sac de farine de céréales liée à une augmentation des cours est lui aussi limité : le projet se base sur la moyenne annuelle des prix les plus élevés sur deux ans, aboutissant à un prix du sac de 10% à 25% inférieur à celui de farine de blé. Par ailleurs, il existe un réel potentiel d'augmentation des rendements.

Cadre social : Le risque social pourrait être le rejet par les consommateurs de la substitution du blé par les céréales locales. Ce risque est assez limité du fait des divers tests et d'étude réalisés en amont.

Cadre environnemental : Une catastrophe naturelle pourrait mettre en danger le projet. Le cas de simple choc climatique impactant sur les rendements a été anticipé, par divers mécanismes de flexibilité, sur les quantités de céréales achetées et sur les prix pour assurer la sécurité des EF et du projet.

B) Liées au projet (risques opérationnels et risques liés aux partenaires locaux).

Les risques opérationnels : Le risque de non engagement des acteurs et bénéficiaires du projet est minime puisqu'ils ont été sélectionnés pour leur motivation et ont participé à l'élaboration du projet. Le risque financier toucherait à la rentabilité de la chaîne d'achat de céréales et vente de farine. Le risque est réduit par différents facteurs et mesures de sécurité développés à la partie précédente et en annexe 9.

Le risque lié aux partenaires locaux, est celui de malversations financières. SOLIDARITÉ en serait de suite informée grâce au processus de suivi technique et financier rapproché et en informerait l'AFD. Le risque est néanmoins faible : SOLIDARITÉ a déjà travaillé avec l'ensemble des acteurs du projet qui ont par ailleurs l'expérience de projets internationaux et publics, sans aucun retour négatif. La participation financière (valorisation) du partenaire est aussi un gage de sérieux.

13) **Modalités de pilotage, de suivi et d'évaluation prévues par le projet**

A) Pilotage du projet (comités de pilotage, etc.) prévu.

La FONGS mettra en place un comité de pilotage composé des trois présidents d'OP, des deux coordinateurs régionaux, du Secrétaire général de la FONGS, des appuis techniques impliqués dont le chargé de projet. Ce Comité se réunira au moins une fois par trimestre pour assurer la planification et le suivi sur la base des orientations données par les chargés de projet de la FONGS et SOLIDARITÉ ainsi que des retours terrain. Toutes ces réunions feront l'objet de rapports et le chargé de projet de SOLIDARITÉ assistera à la moitié des comités.

1^{er} janvier 2013

En outre, la mise en œuvre reposera sur des mécanismes de contractualisations avec les associations, les animateurs et les autres prestataires (services techniques, fournisseurs, cahier des charges avec les intervenants comme l'ISRA). Ces contrats sont établis et validés par la FONGS et SOLIDARITÉ.

B) Suivi technique et financier prévu.

Suivi technique : Les animateurs et équipes dirigeantes des OP sont présents en continu dans les zones d'intervention et consacrent un temps déterminé par le projet à la mise en œuvre et au suivi des activités (les animateurs y sont spécifiquement formés). Les équipes dirigeantes des OP contrôlent la mise en œuvre par les animateurs, elles valident leurs rapports trimestriels et rendent compte aux coordinateurs régionaux et au chargé de projet de la FONGS tous les trois mois.

Les 2 coordinateurs régionaux, en lien avec le chargé de projet, assurent le suivi de la mise en œuvre des actions par les OP. Ils visitent les activités au moins une fois par mois, et quand les activités nécessitent leur présence (défini en amont par le projet, ainsi qu'en cas d'imprévu). Ils établissent des rapports trimestriels et ont des échanges fréquents avec la FONGS. Le chargé de projet effectue une visite terrain au moins une fois tous les deux mois.

Le chargé de projet de SOLIDARITÉ est en charge du suivi du projet (rapports trimestriels, suivi financier, suivi terrain dont rencontres et entretiens avec les bénéficiaires et rapports de mission).

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Suivi financier : il s'effectue en continu au niveau de la FONGS qui rendra des rapports financiers tous les deux mois à SOLIDARITÉ, avec copie de l'ensemble des justificatifs (factures et vouchers) tous les trois mois. Un second contrôle comptable sera ainsi effectué à SOLIDARITÉ qui contrôlera le transfert des fonds selon le calendrier d'action prévu et les avancées. Les versements par SOLIDARITÉ s'effectuent trimestriellement conditionnés par les avancées du projet et besoins sur la base des rapports narratifs et financiers, et des réunions relatives.

C) Evaluations intermédiaire et/ou ex-post, interne ou externe prévues (le rapport final d'évaluation externe devra être communiqué à l'AFD)

Chaque année une évaluation terrain par entretiens avec les bénéficiaires et synthèse des résultats est menée en interne. La méthodologie et le contenu de l'évaluation sont définis par la FONGS et SOLIDARITÉ en se basant sur les indicateurs prédéfinis. A l'issue du projet, une évaluation finale sera menée par un consultant externe mandaté à cet effet. Les réunions de concertation et de capitalisation contribueront à questionner et partager les résultats avec des acteurs sociaux et politiques pertinents.

D) Audit financier prévu (le rapport final d'audit devra être communiqué à l'agence). L'audit est obligatoire si la subvention demandée > 500 000 €.

Un audit final sera mené par un cabinet comptable au Sénégal. (Les comptes de SOLIDARITÉ sont par ailleurs audités chaque année par un commissaire aux comptes).

E) Actions de capitalisation prévues.

En plus d'une capitalisation continue sur le terrain, deux réunions régionales regrouperont des représentants des OP régionales, de la FONGS, des différents groupes bénéficiaires, des institutions et autorités locales. En fin de projet une réunion supplémentaire, organisée par la FONGS et le CNCR au niveau national, permettra de faire la synthèse et un partage d'expérience, avec la participation d'acteurs politiques et de la société civile ciblés. Les 5 cadres de concertations et de plaidoyer au niveau national alimenteront aussi la capitalisation. En plus de la formalisation d'un rapport, un film sera produit.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

F) Actions de valorisation et/ou de communication prévues.

Au moins 15 émissions de radios locales, 3 émissions de radio nationale, 2 diffusions télévisées nationales et 8 articles de presses nationaux sont ciblés. Les produits de la capitalisation : film et rapport, seront diffusés dans le réseau de la FONGS et du CNCR, dont les acteurs précités, dans le réseau Ouest Africain notamment via le ROPPA, et dans le réseau de SOLIDARITÉ (en France et à l'international). Ils seront aussi publiés sur le site Internet des deux organisations. En France, un minimum de trois événements seront organisés (100 à 150 personnes par événement) incluant une projection de film avec débat et deux conférences-débats auxquels participeront M. Jacques Berthelot et, sur au moins une des conférences-débats, le Secrétaire Général de la FONGS. SOLIDARITÉ communiquera sur le projet, ses enjeux et ses partenaires (techniques et financiers) via ses Lettres d'Information mensuelles, son site Internet et ses réseaux sociaux.

IV. DESCRIPTIF DU PROJET (20 A 30 PAGES MAXIMUM)

Promotion de la souveraineté alimentaire par la valorisation des céréales locales au Sénégal

1. Cadre de référence du projet

A. Situation de départ et justification du programme au regard des besoins ;

Une dépendance alimentaire creusée par des importations croissantes de blé pour la consommation de pain:

En 2013, le Sénégal importe 46% de ses besoins alimentaires (PAM). Une importation principale est le blé, dont 90% est destiné à la production de farine pour le pain, soit près de 360 890t de blé en 2012, ayant coûté plus de 164 millions de dollars au Sénégal¹¹.

En effet, la consommation de pain, héritée de la colonisation, est fortement ancrée dans les habitudes locales au Sénégal. Sa consommation est même en forte augmentation sous l'effet de l'accroissement de la population, mais aussi du changement des habitudes alimentaires résultant de l'évolution des modes de vie et des modèles. La consommation de pain **par personne et par an** est ainsi passée de 19,22 kg à 24,46 kg entre 2000 et 2012. Les perspectives prévoient que la consommation de pain par tête croisse encore, alors que les Nations Unies estiment en 2012 que la population du Sénégal passerait de 13 M d'habitants en 2010 à 32,9 M en 2050. Or le blé n'est pas une production traditionnelle au Sénégal. Sa production est aujourd'hui expérimentale et marginale (**contexte inadapté : la production de blé est limitée en AO pour des raisons climatiques**).¹² **La production n'évolue guère en Afrique de l'Ouest, de 90 621 tonnes (t) en 2000 à 116 330 t en 2013, pour une moyenne de 100 111 t, et est limitée à 4 pays (Nigéria Mali Mauritanie). Enfin les rendements sont faibles malgré l'irrigation : il n'est évidemment pas impossible de mettre au point des variétés plus résistantes à la sécheresse mais les perspectives de réchauffement climatique ne laissent guère d'espoir à long terme).**

Cela induit des scénarios divers selon les perspectives d'augmentation de la consommation par personne, mais **tous annoncent une explosion consécutive de la consommation de blé dans les années à venir et donc des importations et de la dépendance alimentaire et économique. Les coûts d'importation deviendraient en effet difficilement finançables, a fortiori dans la perspective de maintien des cours élevés du prix mondial du blé après les récentes hausses**¹³.

En se basant par exemple sur un scénario d'augmentation de la consommation de pain par tête au Sénégal de 1% par an à partir de 2012 (scénario intermédiaire à partir d'un rythme d'augmentation réel observé de 2,03%/tête/an de 2000 à 2012) et sur les perspectives d'augmentation de la population envisagées par les Nations Unies, la consommation de blé tendre passerait alors de 360 890 tonnes en 2012 à plus de 1 264 000 tonnes en 2050, donc des importations augmentées d'autant, qu'il deviendrait difficile à financer.

Il s'ensuit que la consommation de produits locaux, notamment céréales et tubercules, baisserait d'autant. L'exode rural et ainsi le chômage urbain augmenterait parallèlement à la perte d'emploi rural dans la production céréalière traditionnelle.

Un secteur agricole traditionnel fragile et une forte pauvreté rurale :

11 Annexe 10 : Echanges nets de blé tendre et farine de blé du Sénégal de 2000 à 2011

12 Selon le Mémento de l'agronome édité par le CIRAD et le GRET "Dans les pays tropicaux le blé ne peut pas être cultivé à basse altitude pendant la saison chaude. Il est généralement cultivé en altitude et pendant la saison froide et sèche. Il est alors irrigué (ou cultivé en décrue) et récolté en fin de saison sèche. La floraison ne peut débuter que si la température dépasse 14°C et est optimale à 16,5°C. La maturation est optimale autour de 20°C."

13 Si en 2013 les cours du blé ont connu une légère baisse, le chef de la FAO appelle à la prudence. Lors de la deuxième réunion ministérielle sur les cours mondiaux des denrées alimentaires (7 Octobre 2013), José Graziano da Silva rappelle que «Les cours internationaux ont reculé mais ils restent supérieurs à leurs niveaux historiques». L'indice reste en effet proche de ses records des deux dernières années (227 en 2011) et très éloigné du niveau d'il y a dix ans (en moyenne 95 en 2003).

Selon la FAO, les prix devraient par ailleurs rester volatils au cours des prochaines années : «Si les prix plus élevés et volatils sont voués à durer, il nous faut alors nous adapter».

Selon les spécialistes, une baisse significative des cours du blé est difficilement envisageable du fait largement de la politique d'agrocarburants des Etats-Unis et de l'Union européenne, mais aussi de la hausse de la population mondiale et du plafonnement des rendements céréalières dans les pays développés.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

1^{er} janvier 2013

Le Sénégal est un pays semi-aride, très sensible à la désertification où l'agriculture occupe 60 à 65 % de la population active et est le principal levier pour le développement des secteurs de l'artisanat et de l'industrie. Selon une étude réalisée par RuralStruc en 2007, l'agriculture familiale représente 95% des exploitations et occuperait en fait 87,9% des familles sénégalaises. La reconnaissance juridique des exploitations familiales (EF) est un chantier récemment entamé par l'Etat qui n'a pas encore d'application concrète. Les exploitations familiales constituent ainsi le premier acteur de l'économie informelle agricole dont la contribution au PIB national est estimée à environ 20%.

Les principales limites du secteur agricole touchent au manque de prix rémunérateurs faute de capacités de stockage et de négociation des acteurs, de production de qualité et en quantité suffisante, à lier à la difficulté d'accès aux facteurs de production à des coûts abordables, incluant les semences et les intrants, au manque de financements pour les investissements productifs et à une faible maîtrise des coûts ; Mais aussi à un manque de valorisation des produits locaux et d'insertion des productions dans une chaîne de valeur (dont la transformation).

Le faible développement des méthodes et moyens de transformation de ces céréales, mais aussi de valorisation de la consommation de produits locaux, allié à l'évolution des modes de consommations et des modes de vie, favorise par ailleurs une dynamique sociale observée, principalement en zones urbaines mais gagnant le monde rural, de délaissement voire dénigrement des productions céréalières traditionnelles (vues comme l'alimentation rurale de base, alimentation « des pauvres », long à préparer et non « moderne ») au profit de préparations alimentaires importées (dont le pain précité).

La pauvreté :

Le Document de Politique Economique et Social, DPES 2011-2015, établi en Novembre 2011 note que si « au niveau national, l'incidence de la pauvreté des individus a quasiment stagné entre 2005 et 2009, passant de 50,8% à 50,7% - elle a un peu augmenté en milieu rural (de 61,9% en 2005 à 63,2% en 2009). [...] Plus que la stagnation, de manière préoccupante, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont plutôt augmenté, induisant une aggravation de la situation des plus pauvres. » Les femmes, représentant 52% de la population totale et 65% de la population active, sont particulièrement touchées (féminisation de la pauvreté).

Cette situation apparait comme une conséquence des défaillances de l'économie agricole sénégalaise précitées, mais aussi du manque d'activités génératrices de revenus décents en milieu rural.

Sous-emploi et chômage :

Le Sénégal enregistre des taux élevés de chômage et de sous-emploi, il n'y aurait, en effet, qu'une personne sur cinq qui travaille à plein temps au Sénégal. Face à près de 200 000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi, seuls 20 000 emplois sont créés par les secteurs public et privé. La majorité des 180 000 jeunes restant n'ont pas été à l'école, ils « n'ont pas le profil pour exercer un métier ou des emplois créés en milieu urbain. A l'horizon 2030, 300 000 jeunes vont arriver sur le marché du travail au Sénégal et la grande majorité n'aura pas de formation. »¹⁴

Le manque de formation et d'emplois en milieu rural favorise ce déséquilibre et contribue à un taux d'exode rural important, alimentant entre autres les bidonvilles de Dakar et creusant en retour chômage et pauvreté urbains.

Malnutrition et insécurité alimentaire :

Le Sénégal fait partie des pays les plus touchés par les récentes crises alimentaires (2007-2008 et 2012), à lier notamment avec sa dépendance, les importations couvrant près de la moitié des besoins alimentaires nationaux (46% en 2013-PAM). L'étude sur la sécurité alimentaire nationale et la nutrition conduite par le gouvernement, le PAM et d'autres organisations des Nations Unies en 2013 note que 18.8% de ménages sénégalais sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire, soit 2.2 millions de personnes. L'étude note par ailleurs que le milieu rural est le premier touché avec 25.1% des ménages en situation d'insécurité alimentaire en 2013 (contre 15,1% recensés en 2010).

14 Jacques Faye, Les conditions de la révolution agricole en Afrique, IPAR, 2008, http://www.ipar.sn/IMG/pdf/Les_conditions_de_la_revolution_agricole_en_Afrique.pdf

1^{er} janvier 2013

La situation des petits boulangers et femmes « transformatrices » en milieu rural, ciblés par le projet, illustre l'ensemble de ces problématiques et la création d'un cercle vicieux:

Les activités informelles non agricoles menées par les membres des exploitations familiales en milieu rural concernent principalement les services (petit commerce, transport, etc.) et la transformation alimentaire. Elles ont un rôle primordial dans la sécurisation économique des exploitations familiales puisque environ 85% d'entre elles ne couvrent pas leurs besoins alimentaires et financiers annuels par leur activité agricole. Les transformations alimentaires sont majoritairement le fait des femmes (alors appelées « transformatrices ») et ont pour intérêt d'apporter une valeur ajoutée aux productions locales (arachide notamment). Cependant, un grand nombre d'entre elles travaillent aussi, ou exclusivement, la farine de blé importé (pour la production de beignets principalement) qui limite le sous-emploi saisonnier lié à la disponibilité des produits locaux. La farine de blé est aussi la matière première exclusivement travaillée par les petits boulangers ruraux, eux aussi membres d'exploitations familiales. Ces transformateurs contribuent ainsi à la dépendance alimentaire d'un côté, et de l'autre, ils sont victimes de l'explosion des cours mondiaux du blé qui grève leur activité. La crise des boulangeries ces dernières années au Sénégal illustre les difficultés, d'autant plus fortes en milieu rural où de nombreux artisans boulangers se retrouvent en situation de chômage faute de moyens pour réparer leurs matériels et acheter les matières premières¹⁵.

Par ailleurs, outre la perte de revenu et d'emploi pour les boulangers et femmes transformatrices en milieu rural, la hausse des cours du blé importé conduit les boulangeries industrielles des villes, où vont alors s'approvisionner les villageois, à diminuer le poids du pain par l'augmentation de la quantité de levure chimique. Le pain étant devenu un élément central dans l'alimentation sénégalaise, cette pratique a des conséquences nutritionnelles importantes, notamment pour les enfants qui mangent souvent un bout de pain comme seul petit déjeuner.

La valorisation des céréales locales par le renforcement d'activités artisanales de transformation et de panification en milieu rural, un élément de solution contre les importations de blé, pour la souveraineté alimentaire du Sénégal et la lutte contre la pauvreté rurale :

Il apparaît indispensable de mettre en place dès aujourd'hui des alternatives respectant et valorisant les savoir-faire et les richesses locales. Cela passe au Sénégal par la promotion de produits locaux transformés substituables aux aliments à base de blé importé : du pain, des beignets et d'autres préparations comme des galettes à base de céréales locales pouvant se substituer au pain.

Jacques Berthelot¹⁶ a mis en évidence par ses études l'échec des nombreuses tentatives nationales au Sénégal ("*Pamblé*" depuis 1972 – à 15% de farine de mil) comme au Mali (*le "Bourounafama" ou "pain mixé"* depuis 2008 incorporant jusqu'à 15 % de maïs ou mil ou 10% de sorgho) d'introduire des pains à base de céréales locales sur le marché. **Ces tentatives appuyées par les gouvernements mettent en évidence l'importance de l'enjeu** mais ont été rejetées tant par les boulangers que par les consommateurs. « *Ces tentatives avortées d'imposer les pains de céréales locales viennent largement de l'insuffisante maîtrise de leur procédé de fabrication par les boulangers.* » (Jacques Berthelot)

Or, les experts de SOLIDARITÉ ont montré qu'il est possible, moyennant une autre technique de panification, de produire des pains incorporant de 30% à 50% de céréales locales (mil, maïs, sorgho

¹⁵ <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20101025174009/>

<http://www.rfi.fr/emission/20130225-senegal-guerre-farine> - NB: les prix du sac de blé mentionnés dans ces articles sont les prix fixés à Dakar, il faut prendre en considération le fait que ces prix sont bien plus élevés à mesure que l'on s'éloigne de Dakar (10% à 25% plus cher en moyenne sur les zones ciblées par le présent projet). D'où un impact plus important sur les boulangeries rurales.

¹⁶ Agro - Économiste, ancien maître de conférences à l'ENSAT. Spécialiste des politiques agricoles, notamment celles relatives aux politiques des prix, revenus (dont subventions) et échanges agricoles, en particulier de l'Union européenne (UE), des Etats-Unis, de l'Afrique de l'Ouest, et au niveau multilatéral (OMC) et bilatéral, dont les Accords de partenariat économique (APE) entre l'UE et les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). Il siège à l'OMC quand les ONG sont invitées à y participer. Il est membre de plusieurs ONG et participe à de nombreux réseaux dont "Our World Is Not For sale" (OWINFS). Il publie assez régulièrement dans Le Monde Diplomatique (mensuel et Atlas) et occasionnellement dans le bulletin électronique SUNS (South-NorthDevelopment Monitor) du Third World Network. Enfin, il collabore étroitement avec le ROPPA (Réseau des Organisations paysannes et des producteurs d'Afrique de l'Ouest) notamment pour participer et animer des sessions de formation des leaders des plateformes nationales sur les mécanismes et négociations agricoles de l'OMC et de l'APE. Publications : <http://solidarite.asso.fr/-Articles-Jacques-Berthelot->

1^{er} janvier 2013

notamment, ainsi que tubercules comme le manioc) conservant une bonne structure, plaisant aux consommateurs, tout en ayant une valeur nutritionnelle nettement supérieure à celles de la baguette à 100% de blé, sans améliorants chimiques (levain naturel).

D'autres recettes ont été par ailleurs développées, et testées dans les zones de projet, pouvant se substituer au pain : biscuits, pâtisseries, beignets et galettes, incorporant 100% de céréales locales.

Toutes ces préparations ont fait leurs preuves lors d'expériences précédentes, notamment au FSM de Dakar en 2011 et lors de la « phase test » du présent projet dans les régions visées.

(Développé en H. *Expérience/expertise de l'ONG et du ou des partenaires sur la thématique*)

L'enjeu du projet est donc de créer un modèle reproductible et pertinent de chaîne de valeur autour de produits vivriers locaux en substitution au blé dont l'importation creuse la dépendance alimentaire et économique du pays. Agir sur la valorisation des céréales locales par la production de produits transformés substituables au pain de blé aura des impacts sur :

- la production agricole (création de débouchés et valorisation d'une matière première de qualité),
- l'emploi agricole et non agricole en milieu rural (transformateurs primaires : production de farine de céréales, transformateurs secondaires : boulangers et femmes formatrices)
- la valeur nutritionnelle de l'alimentation (forte supériorité nutritionnelle des céréales ciblées par rapport au blé importé, avec des apports en minéraux et vitamines doublés à quadruplés pour la quasi-totalité d'entre eux). – *Impacts développés en partie 5. Effets et impact(s) attendus du projet.*

B. Présentation et justification de la zone d'intervention ;

La zone traditionnelle de production de céréales locales, le mil, le maïs et le sorgho principalement, correspond à la zone agro-écologique du bassin arachidier qui couvre les régions administratives de Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Fatick, et partiellement les régions de Thiès et Louga.

Historiquement, les cultures céréalières y ont cohabité avec l'arachide et l'élevage. Malgré la place importante occupée par l'arachide dans les politiques publiques, et tous les soutiens dont cette culture de rente a pu bénéficier avant et après l'indépendance, les cultures céréalières ont continué d'être fortement présentes (actuellement plus d'1 million de tonnes par an) du fait de leur place incontournable dans la sécurité alimentaire des familles paysannes.

Les zones ciblées sont donc des zones de ce bassin arachidier : les zones couvertes par trois organisations paysannes des Régions rurales de Thiès, Kaffrine et Kaolack. (carte en annexe 7)

L'activité économique principale des zones ciblées reste aujourd'hui cette agriculture. Hormis l'arachide, il s'agit principalement d'une agriculture vivrière. La zone et les exploitations familiales y ont connu de fortes évolutions dont la poussée démographique ; le changement des habitudes de consommation (dont alimentaire) ; le changement climatique et baisse de fertilité des sols conséquence de la monoculture de l'arachide, érosion éolienne et hydrique, baisse de la pluviométrie, salinisation et acidification.

La grande majorité des exploitations familiales du bassin arachidier (près de 70%)¹⁷ appartiennent à une catégorie intermédiaire, les taux de couverture des besoins de base par les apports de l'agriculture et de l'élevage y sont en majorité inférieurs à 12 mois par an et souvent inférieurs à 6 mois, dans ce cas les exploitations recourent aux apports d'activités non agricoles pour éviter ou limiter l'endettement, ou pour améliorer leur niveau de vie (et dans certains cas pour investir).

Ces activités non agricoles sont le plus souvent exercées en dehors des périodes de campagne agricole et en grande partie auto-générées par des membres de ces exploitations familiales (par exemple la transformation des produits par les femmes, ou activités de services).

Le taux de mise en marché des produits agricoles des EF intermédiaires de la zone a été évalué par la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS) entre 40% et 48%, selon les besoins financiers de l'exploitation et de ses membres. Il n'y a donc pas clairement de lien entre surplus de production et vente (des EF non sécurisées vendent). Des stratégies existent en fonction des prix, mais le plus souvent, pour les raisons citées dans la justification globale du projet, ces prix sont peu rémunérateurs au moment des ventes et des besoins, ce qui conduit les familles à devoir vendre davantage.

17 FONGS – "Les exploitations familiales sénégalaises investissent et se modernisent" - Premiers enseignements du plan stratégique "améliorer la capacité des exploitations familiales à nourrir le Sénégal et à contribuer à la création de richesses"; synthèse d'étape 2, novembre 2013, 69p.

http://www.fongs.sn/IMG/pdf/synthese_d_etape_fongs_2013.pdf

1^{er} janvier 2013

En choisissant d'intervenir dans ces zones, le projet favorise donc la création locale de valeur ajoutée (à partir de la matière première produite localement), et la sécurisation d'emplois ruraux en faveur d'exploitations familiales dont la situation est intermédiaire entre sécurité et vulnérabilité.

Ces zones, sont des zones historiques d'intervention de la FONGS, le partenaire local sur le projet, et ont été concernées par la phase expérimentale du présent projet, menée par SOLIDARITÉ et la FONGS en 2011-2012, ainsi que par les études relatives en 2011 et 2013. Il s'agit donc de zones bien connues de ces acteurs. (Développé en H. *Expérience/expertise de l'ONG et du ou des partenaires sur la thématique*)

C. Environnement institutionnel et relations avec les autorités locales ;

Les trois organisations paysannes (OP) de la FONGS impliquées dans le présent projet ont l'expérience du partenariat avec les acteurs locaux. Cela est vrai aussi bien avec les collectivités locales respectives avec lesquelles elles développent déjà des partenariats dans le cadre de la gouvernance locale, notamment en étant associées à l'élaboration et la mise en œuvre des plans locaux de développement ou autres programmes au niveau local ; qu'avec les services techniques dans le cadre de l'amélioration des services à leurs membres, notamment avec les services techniques agricoles déconcentrés dont l'agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR), et les directions régionales de développement rural (DRDR). Il est arrivé que ces partenariats fussent formalisés dans le cadre de projets spécifiques.

Le présent projet veillera à ce que ces acteurs soient impliqués par chaque OP dans le suivi et la capitalisation du projet (dont suivi technique pour les services précités), de sorte qu'il puisse avoir toute l'information et s'approprier les résultats.

Au niveau national la FONGS est un référent sur les questions relatives aux EF et collabore régulièrement avec les autorités et institutions publiques, notamment pour la mise en place de projets, et de réglementations (via principalement le CNCR : quelques exemples en partie 2. Cohérence avec les politiques publiques).

D. Diagnostic préalable au projet et enjeux auxquels le projet entend répondre ;

Le projet adresse les besoins observés en partie 1.A *Situation de départ et justification du programme...*

La FONGS travaille depuis plus de trente ans sur les situations économiques et sociales des exploitations familiales et dispose depuis 2000 du mandat du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) de porter, pour le mouvement paysan sénégalais, la question de l'exploitation familiale. Elle a dans ce sens mené plusieurs grandes études de terrain¹⁸. Les premiers résultats à mi-parcours de la dernière en date ont donné lieu à une synthèse d'étape publiée en novembre 2013 qui constitue une base de diagnostic pour le présent projet¹⁹. Elle a été réalisée auprès de 1811 EF via la conduite de "bilans simplifiés de l'exploitation familiale" sur deux campagnes consécutives et d'entretiens avec les familles permettant de connaître leurs stratégies.

Le suivi de ces 1811 exploitations familiales montre que seules 12% d'entre elles vivent aisément du produit de leurs activités agro-sylvo- pastorales. « Le défi est donc bien de savoir comment accompagner les 88% restant dans leurs transformations pour améliorer leurs performances. »

Les conclusions du rapport montrent que ces exploitations recherchent une productivité globale. Leurs performances ne sont pas conditionnées seulement par des facteurs techniques et économiques, mais également par leurs modèles de consommation, par l'accès à l'espace et à des ressources naturelles de qualité, et par le dynamisme des économies locales autour de pôles ruraux de développement.

Dans ce sens, la FONGS conclut que l'option stratégique la plus pertinente est de soutenir prioritairement sur le plan agricole les exploitations de type intermédiaire (68% de l'ensemble des EF) pour trois raisons : d'une part ce groupe reste actuellement en dessous du seuil de pauvreté. D'autre part il recèle, de par son

18 Dont :

FAYE Jacques (1999) – l'exploitation familiale du terroir à l'environnement international : éléments de stratégie - CNCR/FONGS/FAO, Dakar, octobre 1999, 42 pages

FONGS – "Comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal ?" – évaluation de la portée stratégique de la problématique de la productivité des exploitations familiales ; synthèse d'étape, janvier 2010, 74p.

19 FONGS – "Les exploitations familiales sénégalaises investissent et se modernisent" - Premiers enseignements du plan stratégique "améliorer la capacité des exploitations familiales à nourrir le Sénégal et à contribuer à la création de richesses"; synthèse d'étape 2, novembre 2013, 69p.

http://www.fongs.sn/IMG/pdf/synthese_d_etape_fongs_2013.pdf

1^{er} janvier 2013

importance quantitative, le plus grand potentiel pour accroître les capacités de l'agriculture familiale à nourrir le Sénégal. Enfin, les exploitations qui appartiennent à ce groupe ont d'importantes marges de progrès et sont susceptibles, si elles sont appuyées, de rejoindre le premier groupe (exploitations excédentaires), alors que si elles ne sont pas soutenues, elles risquent de régresser et de basculer dans le groupe des exploitations les plus vulnérables et les plus pauvres.

Il s'agit donc de leur donner accès aux informations qui leurs permettent d'améliorer leurs stratégies, d'augmenter leurs capacités d'investissement, d'améliorer leur maîtrise du marché. Mais il s'agit aussi de les soutenir prioritairement par d'autres voies qui combinent mieux l'agricole et le non agricole, pour éviter qu'elles ne disparaissent et que leurs membres deviennent des chômeurs urbains. Il s'agit donc de développer un tissu économique rural diversifiant l'offre d'emplois rémunérateurs qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie et de se maintenir en milieu rural.

Les trois axes complémentaires de la stratégie de la FONGS cherchent à prendre en charge ces deux priorités.

Il s'agit par ailleurs (pour toutes les EF) d'intervenir sur les choix et modes de consommation de leurs membres.

En effet, l'étude montre que dans le bassin arachidier, trois facteurs sont aujourd'hui déterminants dans les trajectoires que prennent les exploitations familiales : *l'incertitude qui pèse sur l'agriculture*, du fait des changements climatiques, de l'appauvrissement des sols et des intrants, *l'évolution et le changement des modèles de consommation* (« *Ame naniou douggoup. Wanté Yégué naniou diamono dio khamné kéne beugatoule agné lakh. Li niouye doundé da niou koye dieunde* » : "Nous avons du mil. Mais nous sommes arrivés à une époque où personne ne veut prendre de la bouillie de mil au déjeuner. Nous achetons notre nourriture", le pain notamment est devenu le petit déjeuner majoritaire), et *l'évolution démographique* qui pose le problème de l'adéquation des ressources foncières aux besoins de l'exploitation familiale.

Ces facteurs révèlent les trois préoccupations des EF à savoir, en premier lieu la *sécurisation* de la famille, et d'abord sur le plan alimentaire ; en second lieu, la recherche d'*amélioration des conditions de vie* ; et enfin la *pérennisation de l'exploitation*.

Les stratégies sont prises en fonction notamment de limitations diverses dont les aléas du marché agricole, levier important pour les exploitations familiales, au même titre que pour les politiques nationales, qui justifie la nécessité, entre autre, d'améliorer la maîtrise de ces modalités par les différents acteurs, mais aussi d'intervenir sur la diversification des activités (activités non agricoles) et sur les choix de consommation. La question du modèle d'exploitation à promouvoir est ainsi discutée au sein de certaines des exploitations autour de la notion "d'entreprise familiale", dont les familles ont une conception originale basée sur la polyvalence et la complémentarité de plusieurs activités agro-sylvo-pastorales et non agricoles, ainsi que sur la qualité à laquelle se reconnaît le "professionnalisme" des EF.

En ce qui concerne la gestion de la consommation, et le développement d'activités non agricoles, le rapport souligne le rôle majeur des femmes -*développé en partie 6.A du présent dossier*.

L'étude des évolutions des EF met enfin en évidence le rôle certain des Organisations Paysannes (OP) sur les différents facteurs déterminants de la trajectoire des EF. L'appui-conseil des OP est une source d'évolution des stratégies productives et d'investissement de l'EF ; c'est un outil important de prise de conscience des enjeux de la maîtrise de la consommation familiale (notamment la pratique des bilans alimentaires) ; et de prise de décision, selon des modes eux aussi révisés (notamment l'instauration des concertations familiales via des assemblées de famille coupant avec les décisions patriarcales traditionnelles et favorisant le modèle d'« entreprise familiale » précédemment abordé).

La FONGS intervient via ces OP s'agissant des organisations de développement qui, au Sénégal, ont, de par leur caractère paysan, l'enracinement le plus profond, et à travers leurs groupements villageois, la proximité la plus grande avec les familles paysannes. L'appui de proximité aux EF correspond à la vocation de ces organisations depuis leur création, mais le rapport met en évidence comment elles ont innové dans le cadre de l'actuel plan stratégique de la FONGS avec l'intensification de l'appui conseil individualisé et sa valorisation à l'échelle des groupements et communautés villageoises.

Une des conclusions stratégiques du rapport est donc la nécessité de renforcer les capacités stratégiques des OP, de renforcer et massifier leurs interventions, notamment l'appui-conseils apporté aux EF.

La FONGS affirme ainsi les options de base qu'elle défend : options pour un modèle de développement durable (soutenir en conséquence le caractère multidimensionnel des exploitations familiales), options pour un modèle équitable et profitable au plus grand nombre (alors que l'option productiviste conduit à la disparition du plus grand nombre de producteurs).

1^{er} janvier 2013

Le présent projet s'inscrit donc en réponse à ces divers éléments de diagnostic en visant à intervenir sur l'amélioration des techniques d'une agriculture durable, sur les choix de consommation, sur l'ouverture de débouchés rémunérateurs aux productions agricoles, sur le développement d'activités génératrices de revenus non agricoles, et ce en ciblant en premier lieu les EF de type intermédiaire, et en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des OP intégrées au projet. Il permettra aussi d'étayer le plaidoyer de la FONGS en faveur de la reconnaissance des EF et de l'investissement public dans la filière céréalière.

Le détail de l'action du présent projet répond quant à lui aux conclusions du suivi de la phase expérimentale du projet (formation de femmes transformatrices et de boulangers en 2011-2012) et à la mission d'évaluation externe organisée un an après les formations (afin d'en évaluer réellement la pérennité) ; complétée par une étude de marché et étude des perspectives.

Les principaux résultats sont les suivants :

1. La satisfaction des bénéficiaires des formations à la transformation de céréales locales (transformatrices et boulangers) : méthodes et contenus répondant aux attentes et assimilés.
2. L'engouement des consommateurs.
3. La motivation des OP, appropriation des enjeux.
4. L'existence d'un marché important, dépassant le marché actuellement couvert par ces transformateurs ; avec de réelles possibilités de substitution des préparations de céréales locales aux préparations à 100% de blé, substitution déjà visible dans certains secteurs de la demande dans les zones ciblées (substitution notamment du pain de blé par des beignets à 100% de céréales locales).
5. Réplication spontanée des formations, principalement par les femmes au sein de leur groupement mais aussi par certains boulangers à des apprentis. La demande de formation est forte localement.
6. La quasi-totalité des femmes appliquent les techniques enseignées et ont consécutivement augmenté leur marge bénéficiaire, de 50% à presque triplé pour certaines, sous l'effet de l'utilisation de céréales locales moins chères que le blé, mais aussi pour certaines d'une hausse de leur production grâce aux techniques développées.

Les résultats sont plus mitigés du côté des boulangers, car malgré une forte motivation, ils se sont heurtés à l'indisponibilité de farine de céréales locales suffisamment fine et de bonne qualité pour être panifiée²⁰, le taux d'incorporation des céréales s'en trouve alors limité techniquement mais aussi du fait de l'appréciation par les consommateurs (consistance et aspect impactés par la mauvaise qualité et la grossièreté de la farine de céréales disponible localement quand le taux d'incorporation est trop élevé).

7. Une autre difficulté est le manque de matériel permettant aux boulangers de répliquer les techniques enseignées (notamment petit matériel comme balance, verre doseur). L'autre impact du manque de ce petit matériel est observable pour les boulangers comme pour les femmes : une gestion incertaine des quantités conduisant à une gestion financière non optimale (impact sur les marges).

Un grand nombre de boulangers en difficulté financière (conséquence des cours élevés du blé) n'ont par ailleurs pas les moyens de réparer les défaillances de leurs fours, certains sont même au chômage technique de ce fait (situation antérieure à la phase test, non résolue par manque de moyens financiers²¹).

Les options techniques et méthodologiques pour répondre aux difficultés (matériel des transformateurs, options pour la production de farine de céréales panifiable disponible en continu au niveau local, production céréalière de qualité, cibles et intervenants, etc.) ont été étudiées à partir de cette base

E. Historique et démarche de partenariat envisagée ;

Jacques Berthelot, expert en politiques agricoles pour SOLIDARITÉ, est en contact avec le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) depuis les années 90. Il a conduit des formations des leaders des plateformes nationales notamment sur les mécanismes et négociations agricoles de l'OMC et de l'APE. La FONGS est membre du CNCR, branche sénégalaise du ROPPA. La collaboration autour de valeurs et objectifs communs est donc ancienne et le premier partenariat en termes d'actions conjointes date du FSM de 2011 à Dakar. Depuis les rencontres en France

20 Il n'existe pas de farine de céréales locales (mil, maïs) disponible sur le marché comme peut l'être la farine de blé (production industrielle, distribution commerciale). Les minoteries rurales existantes ne sont pas techniquement adaptées pour la production de cette farine fine et de qualité panifiable. Les minoteries industrielles spécialisées ne produisent que sur commande sans facilité d'acheminement/distribution en zone rurale (basées pour la quasi-totalité à Dakar ou dans sa zone).

21 La phase test a été financée par SOLIDARITE et la FONGS sur fonds propres

1^{er} janvier 2013

comme au Sénégal sont régulières. La FONGS et SOLIDARITÉ ont mené conjointement la phase expérimentale du présent projet avec 7 associations membres de la FONGS dans cinq régions agro-climatiques du Sénégal. Pour ce projet test le partage des rôles était le même que celui proposé ici.

La démarche de partenariat envisagée est celle d'un partage de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre par les deux partenaires, chacun possédant un domaine d'expertise technique nécessaire à la mise en œuvre et tous deux partageants des valeurs et objectifs communs. Le travail collaboratif sur l'ensemble du cycle de projet a par ailleurs pour but de favoriser un partage des connaissances et un transfert de compétences. *Partage des rôles davantage détaillé en partie 1.G.*

F. Identification des partenaires et autres intervenants impliqués ;

Le partenaire, la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS), est une fédération autonome, active depuis plus de trente ans, et regroupant 31 associations paysannes locales -soit 150 000 membres actifs. Elle est l'une des deux plus importantes fédérations d'organisations paysannes du Sénégal. Elle est engagée dans la construction et l'animation d'un mouvement paysan fort et crédible capable de défendre les intérêts des paysans aux différents niveaux (local, national, régional, international).

L'action de la FONGS a pour finalité la construction d'une économie profitable aux ruraux, équitable et durable. Une économie basée sur une agriculture familiale productive et respectueuse des principes de gestion durable des ressources naturelles. Enfin une économie qui crée suffisamment d'activités et de revenus en milieu rural pour que les jeunes et les femmes voient un avenir sécurisé dans leurs villages.

La mise en œuvre de cette vision se fait à travers deux modes opératoires:

3. Un recentrage sur les 31 associations membres à la base (OP) pour développer de nouvelles façons de travailler avec les exploitations familiales, les opérateurs privés, les collectivités locales, qui sont les acteurs porteurs des changements visés ;

4. L'engagement dans un mouvement paysan autonome et crédible, pour influencer favorablement les politiques et programmes publics afin qu'ils encouragent les progrès des exploitations familiales.

Dans le cadre du présent projet trois OP membres de la FONGS seront mobilisées pour la mise en œuvre du projet sur leurs zones respectives, à savoir l'ADAK : Association pour le Développement des Agriculteurs de Kaolack ; l'EGAK : Entente des Groupements Associés de Koungheul ; JIG-JAM : signifiant « avoir la paix » en sérère, active dans le Département de Mbour, Région de Thiès.

Autres intervenants impliqués :

Des services extérieurs interviennent à différents niveaux du projet, les plus importants sont les suivants : l'ISRA, l'Institut sénégalais de recherches agricoles, établissement public à caractère scientifique, créé en 1974 pour concevoir, organiser et mener à bien les recherches relatives aux productions végétales, animales, forestières, halieutiques et à la socio économie rurale (politique agricole, fonctionnement et dynamique des filières agricoles, développement d'outils méthodologiques). Il comprend 11 centres de recherches et 33 stations et points d'appui pour l'expérimentation répartis dans toutes les zones écologiques du pays.

Le CNCR, branche sénégalaise du ROPPA, créé en 1997, qui regroupe les principales fédérations paysannes et de producteurs du Sénégal. Il a pour finalité de contribuer au développement d'une agriculture paysanne qui assure une promotion socio-économique durable des exploitations familiales. Ses objectifs principaux sont de promouvoir la concertation, la coopération et le partage des expériences entre ses membres ; d'assurer, sur les questions de développement, une bonne représentation de l'identité paysanne et du point de vue des producteurs auprès de l'État et des autres partenaires, publics et privés, intérieurs ou extérieurs ; et, en tant que membre du ROPPA, de renforcer le développement d'une plateforme de concertation entre les organisations paysannes du continent africain.

G. Rôle des différents partenaires et mode opératoire, rôle et plus-value de l'ONG française ;

Le projet a été co-écrit par la FONGS et SOLIDARITÉ sur les bases décrites dans les parties précédentes.

La FONGS apporte son expertise dans le domaine de projets d'appui à la production agricole et à la transformation, ainsi que dans les domaines de la sensibilisation et mobilisation des acteurs ruraux. Elle est en charge de la mise en œuvre du projet au niveau de ses associations membres (les Organisations Paysannes précitées) : logistique et coordination selon la planification définie avec SOLIDARITÉ.

1^{er} janvier 2013

Elle est aussi responsable des relations avec les autres intervenants locaux avec qui elle a l'habitude de travailler (autorités et institutions).

SOLIDARITÉ apporte son expertise technique en termes de transformation des céréales locales, notamment leur panification (ce sont ses experts qui sont en charge des formations de formateurs dans le domaine, et de la formation des animateurs en charge de leur suivi) ; ainsi qu'en termes de suivi, évaluation et conseil technique aux projets de développement rural (méthodologie de projets).

Les suivis, évaluations techniques et comptables du projet, ainsi que la recherche de financements se font donc aux niveaux des deux organisations.

D'autres intervenants apportent leur expertise ponctuelle selon les cadres établis par SOLIDARITÉ et la FONGS, les plus importants sont : l'ISRA pour la fourniture de semences de qualité, la formation agricole, et la formation au stockage ; le CNCR pour la mobilisation-plaidoyer au niveau national.

H. Expérience/expertise de l'ONG et du ou des partenaires sur la thématique

Une collaboration de plus de 15 ans avec l'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse, et notamment avec le Professeur Jacques Berthelot, aujourd'hui expert bénévole à SOLIDARITÉ, a permis à SOLIDARITÉ d'étudier les opportunités économiques et sociales, ainsi que les moyens techniques, d'une panification de céréales et produits vivriers locaux: mil, maïs, sorgho, manioc, notamment. SOLIDARITÉ a ainsi pu développer une gamme variée de produits incorporant aujourd'hui jusqu'à 100% de céréales locales en substitution du blé importé (pain, biscuits, beignets et galettes notamment).

De 1995 à 1998 la première expérience a été portée par SOLIDARITÉ et ses partenaires locaux en Côte d'Ivoire. Trois groupes de fabricants ont été formés. Le gouvernement ivoirien et la délégation de la Commission Européenne ont soutenu la campagne "C'est plus malin, c'est très ivoirien, c'est BRO²²". Sa diffusion aux pays voisins a suscité quelques 350 demandes d'acteurs régionaux à SOLIDARITÉ.

De 1999 à 2002, le projet a été mis en place aux Bénin et Burkina Faso. 160 boulangères ont été formées et en capacité de former d'autres boulanger(e)s. 11 coopératives et plusieurs campagnes ont été créées.

A l'issue de ces premières phases, 2 millions de BRO ont été produits et 82,3 % des enquêtés préféraient le pain BRO au pain de blé.

Les raisons pour lesquelles le projet de SOLIDARITÉ ne s'est néanmoins pas poursuivi au début des années 2000 ont été documentées : il s'agit de la crise politique en Côte d'Ivoire, mais surtout d'une époque où les subventions et facilités d'importation sur le blé ont conduit à un prix local de la farine de blé inférieur au prix de la farine de céréales locales. Cette situation ne prévaut plus aujourd'hui, suite à l'explosion des cours du blé ces dernières années, les prix du blé se maintiennent à un niveau élevé sans réelle perspective de baisse selon les spécialistes²³. D'où une multiplication des sollicitations adressées par diverses associations locales d'Afrique de l'Ouest à SOLIDARITÉ ces dernières années (Mali, Burkina Faso, Cameroun, Sénégal, entre autre).

Le FSM 2011 à Dakar²⁴ et la collaboration ancienne de SOLIDARITÉ avec le ROPPA ont permis de préparer un projet de formation à ces recettes au Sénégal avec la FONGS, mené en 2011-2012 comme une phase expérimentale du présent projet. A l'issue de ce projet, des visites de suivi et un petit film de capitalisation ont été réalisés. Une mission d'évaluation externe a été organisée un an après les formations afin de réellement évaluer la pérennité de l'entreprise ; elle a été complétée par une étude de marché et étude des perspectives. *Développée en partie 1. D.*

A partir de cette base ont été étudiées les options techniques et méthodologiques pour répondre aux difficultés soulevées par cette évaluation, dont celle, principale, de l'accès des artisans boulangers ruraux à une farine de céréales panifiable. Diverses options techniques ont été étudiées pour un accès continu des transformateurs ruraux à une farine de céréale de qualité. Toutes conduisaient à favoriser une production céréalière de qualité, confortant les partenaires dans l'idée de l'appui à l'ensemble de la filière du producteur au consommateur. Cette étude a par ailleurs abouti au choix de la mise en place de minoteries

22 Le nom BRO provient de « Broa de Milho », qui signifie « pain de maïs » en portugais, et de « Brou » qui signifie pain en Dioula (langue africaine véhiculaire d'Afrique de l'ouest, elle est parlée par vingt millions de personnes notamment en Côte d'Ivoire, au Mali et Burkina Faso). Terme génériques initialement donné aux préparations, dont le pain, à base de céréales locales développées par SOLIDARITÉ.

23 Cf. Note de bas de page 1 sur les perspectives de la FAO et des agro-économistes.

24 <http://www.solidarite.asso.fr/SENEGAL-Forum-Social-Mondial-2011>: ce projet a donné lieu à la création de plusieurs outils de communication (film, livret de recettes et blog sur la valorisation des céréales locales)

1^{er} janvier 2013

locales dans les zones ciblées, assurant l'achat des céréales aux producteurs soutenus et la vente de farine de céréales (certifiée panifiable) aux boulangers ruraux. Ces structures locales sous gestion de comités mixtes, sous contrôle des Organisations Paysannes des zones ciblées, et donc de la FONGS, est une option favorisant le maintien local de la valeur ajoutée au bénéfice des acteurs ruraux concernés²⁵.

Pour ces volets d'intervention, la FONGS a plus de trente ans d'expérience d'appui à la production durable et de qualité des céréales locales par les exploitations familiales (formation, accès aux intrants, suivi rapproché, appui-conseil, etc.), avec ses organisations paysannes membres comprenant des animateurs endogènes expérimentés ; et d'appui à la valorisation de ces productions, notamment par la formation et la mise en place d'unités de transformation (sous gestion associative) et d'appui à la commercialisation. Pour cela, elle a aussi l'expérience de collaboration avec les services techniques (ANCAR, DRDR) et les institutions (notamment avec l'ITA : Institut de Technologie Alimentaire du Sénégal et l'ISRA : Institut Sénégalais de Recherche Agricole) pertinents. Ses expériences s'inscrivent autant dans le cadre de programmes publics que de projets soutenus par des bailleurs privés.

L'évaluation des actions de soutien aux exploitations familiales de la FONGS, notamment en termes d'appui à la production agricole et de conseils stratégiques, montre que, malgré une intervention des OP à partir de moyens limités, les « familles suivies constatent de façon générale une amélioration des résultats de leurs exploitations. Elles l'observent directement à travers l'augmentation de la production et des rendements (Bassin arachidier) »²⁶ Ces familles ont souligné l'importance des apports de leurs OP, notamment en termes de services offerts (accès aux semences améliorées, aux équipements, intermédiation dans l'approvisionnement et la commercialisation, dans les démarches de sécurisation foncière, petit crédit etc...) et d'appuis conseils apportés.

Sur l'ensemble des zones agro-écologiques d'intervention de la FONGS, et les 1811 EF suivies pour étude, les points d'amélioration relevés par les bénéficiaires touchent à la sécurisation foncière, l'amélioration de la mise en marché, une meilleure maîtrise de l'approvisionnement et une réduction de la dépendance; un meilleur emploi de la main d'œuvre familiale; une plus grande implication des femmes à travers les apports de leurs activités agricoles et non agricoles, et un début d'implication des jeunes à travers les possibilités d'emplois que leur offre l'EF, dans la réussite de l'exploitation familiale; une meilleure maîtrise de la dépense familiale; l'introduction de la pratique de la concertation familiale (assemblées de famille) qui a permis une amélioration de la coopération au sein de l'exploitation familiale en faveur d'une meilleure gestion de l'exploitation et l'adoption de stratégies (partage des rôles, diversification des activités, activités non agricoles, gestion des dépenses familiales, etc.) ; l'élargissement de leur horizon.

L'évaluation souligne par ailleurs les évolutions positives connues par les OP dans leurs modes de gestion et d'action grâce à l'appui et au renforcement des capacités fait par la FONGS.

Les associations paysannes, à travers les groupements et unions de groupements qui les composent, sont les organisations de développement les plus proches des exploitations familiales; elles constituent en outre des acteurs locaux qui sont en rapport direct avec les autres acteurs du développement local : collectivités décentralisées, services techniques déconcentrés, projets et programmes locaux.

SOLIDARITÉ a l'expérience depuis 30 ans du suivi et de l'appui aux projets de soutien agricoles, renforcement de filière, développement d'activités génératrices de revenus, renforcement institutionnel de structures associatives (partie intégrante de la mission de l'association)²⁷.

SOLIDARITÉ comme la FONGS ont par ailleurs l'expérience des actions de sensibilisation-communication et mobilisation aux différents niveaux.

Enfin la FONGS est un acteur clé dans l'influence des politiques publiques en faveur des exploitations familiales, notamment via le CNCR.

25 Une autre option, qui est celle de la collaboration avec une PME de Dakar produisant de la farine de céréales panifiable sur commande, avec laquelle un contrat d'achat des céréales-vente de farine est possible, a été étudiée et demeure une option possible en cas de besoin cf. Annexe 9.

26 FONGS – "Les exploitations familiales sénégalaises investissent et se modernisent" - Premiers enseignements du plan stratégique "améliorer la capacité des exploitations familiales à nourrir le Sénégal et à contribuer à la création de richesses"; synthèse d'étape 2, novembre 2013, 69p. http://www.fongs.sn/IMG/pdf/synthese_d_etape_fongs_2013.pdf

27 Pour un éclairage sur les derniers projets soutenus par SOLIDARITÉ : <http://www.solidarite.asso.fr/>

1^{er} janvier 2013

I. Identification du/des groupe(s) cible(s) et des bénéficiaires (directs et indirects).

Les bénéficiaires directs sont :

A/ **180 femmes pauvres du secteur informel rural** déjà actives dans la transformation/restauration travaillant le blé (farine de blé) comme matière première ; engagées dans la dynamique associative (participent aux activités collectives) et motivées par le projet.

B/ **36 artisans boulangers ruraux** dont certains au chômage (env. 30%) ; motivés par le projet et qui acceptent de partager leurs résultats et les enseignements.

C/ **150 exploitations familiales** membres des Organisations Paysannes ciblées, choisies par leur groupement villageois selon leur capacité à consacrer au maximum un ha à un ha et demi de leur production au projet (un ha à un ha et demi de production maximum par EF, selon les EF, vendu à la minoterie du projet pour transformation en farine).

EF majoritairement de type intermédiaire, qui partagent la vision du projet, et qui acceptent de : 1) *suivre l'itinéraire technique recommandé*, 2) *faciliter le suivi et le contrôle de qualité de l'association*.

D/ **3 minotiers** : seront des membres des OP ciblées dynamiques et motivés déjà installés et expérimentés

E/ **3 Organisations paysannes de la FONGS** : L'ADAK : Association pour le Développement des Agriculteurs de Kaolack ; L'EGAK : Entente des Groupements Associés de Koungheul ; JIG-JAM signifiant « avoir la paix » en sérère, active dans le Département de Mbour, Région de Thiès.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Les bénéficiaires indirects sont : Les consommateurs de 60 villages ; 150 familles dont les revenus et la nutrition sont améliorés ; 10 000 personnes informées et sensibilisées **via les activités de plaidoyer** dont une vingtaine d'organisation de la société civile, 5 ministères, 2 parlements et 3 institutions nationales, la FONGS dont les capacités et compétences techniques sont renforcées.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

2. Cohérence du projet

A. Avec les politiques publiques nationales et/ou décentralisées ;

Le projet est cohérent avec la politique agricole régionale (CEDEAO) et le programme national d'investissement agricole (PNIA) qui visent l'amélioration des productions et de la productivité agricole en misant sur les exploitations familiales (EF) et les entreprises agricoles. La reconnaissance formelle du rôle des exploitations familiales (EF) est favorisée par la politique régionale ECOWAP et la loi nationale – Loi d'Orientation Agro Sylvo Pastorale (adoptée en 2004). La FONGS a d'ailleurs joué un rôle central dans la reconnaissance des EF dans le cadre de cette loi. C'est par ailleurs elle qui fournit les informations de terrain et l'appui au plaidoyer au CNCR, membre de groupes de travail dans le cadre de cette loi.

Le projet est aussi cohérent avec le programme productivité agricole en Afrique de l'ouest (WAPP II), mis en œuvre par l'Etat du Sénégal et qui promeut le transfert de technologies éprouvées à grande échelle. Dans ce cadre, de grands projets nationaux sont en œuvre sous le contrôle/par le biais de l'Etat : projet croissance économique (PCE – USAID) qui vise la promotion de chaînes de valeurs sur les céréales locales ; projet d'appui aux filières agricoles (PAFA – Banque Mondiale) qui vise la valorisation des céréales grâce aux tables de concertation.

En lien plus direct avec le présent projet, l'Etat a lancé en 2011 avec la Banque Mondiale un projet de panification des céréales locales montrant sa prise en considération de la problématique. Cependant, ce projet national reste cantonné en milieu urbain avec les boulangeries industrielles, et travaille sur des techniques d'incorporation de céréales locales à seulement 15% en utilisant des améliorants chimiques (contre 30% à 50% sans améliorants chimiques dans le projet proposé ici). Par ailleurs, depuis son lancement de nombreuses lourdeurs ne permettent pas au projet de fonctionner correctement et les soutiens relatifs attendus par les organisations paysannes et les exploitations familiales ne sont pas au rendez-vous.

NB : SOLIDARITÉ et la FONGS échangent avec les instituts nationaux impliqués dans ce projet depuis plus de deux ans. Elles participeront aux actions de partage d'expérience-plaidoyer au niveau national, et seront conviées à collaborer sur le terrain.

B. Avec les actions bilatérales françaises menées dans le pays ;

1^{er} janvier 2013

Le présent projet est totalement cohérent avec le document cadre de coopération au développement (DCCD), établi en 2011, qui identifie la sécurité alimentaire comme l'une des six priorités françaises, mettant l'accent sur la sécurité alimentaire et l'appui à des filières agricoles pourvoyeuses d'emplois et de plus-value. Le présent projet s'inscrit pleinement dans cet axe tout en répondant, de par l'approche proposée, à la thématique transversale du développement durable pour laquelle la France priorise les actions menées en étroite collaboration avec les acteurs locaux et associant l'objectif de protection à des éléments de développement socio-économique des populations autochtones.

Ce projet est en totale adéquation avec les objectifs fixés par le Cadre d'intervention sectoriel « Sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne », 2013-2016, de l'Agence Française de Développement (AFD) qui consacre la priorité donnée à une agriculture familiale, durable « socialement et écologiquement », et productive, génératrice d'emploi et de revenu. L'éradication de « la grande pauvreté et la malnutrition par la création d'emplois décents » ainsi que le besoin d'améliorer « l'efficacité des filières agricoles et des marchés vivriers afin d'offrir une alimentation diversifiée, suffisante et de qualité tout au long de l'année, à des prix compatibles avec le pouvoir d'achat des ménages. », sont deux des trois axes d'intervention prioritaires présentés dans ce cadre pour lesquels le présent projet est totalement cohérent.

Plus spécifiquement, le Sénégal fait partie de la liste des pays pauvres prioritaires de la stratégie de coopération française. Ce projet est donc totalement cohérent avec la politique de partenariat France-Sénégal, renouvelée par le Document-Cadre de Partenariat (DCP) sur les orientations de la coopération bilatérale 2013-2017. Les secteurs prioritaires identifiés en sont l'environnement et le développement durable, le soutien à la gouvernance et à la démocratie, la santé et l'éducation.

La France a notamment collaboré à l'élaboration de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) sénégalaise citée à la partie précédente (A. [Cohérence du projet] Avec les politiques nationales).

Enfin, le type de partenariat et le transfert de compétences envisagés par le projet entre partenaires français et sénégalais répond à la thématique transversale du renforcement des capacités institutionnelles et humaines que la France valorise dans l'intervention d'organisations de solidarité internationale avec des organisations locales.

C. Avec d'autres intervenants non-gouvernementaux présents sur la zone ou dans le pays d'intervention.

Les actions d'ONG dans le domaine agricole en faveur des exploitations familiales sont bien sûr nombreuses. Un certain nombre d'ONG interviennent par ailleurs dans le domaine de la transformation alimentaire, notamment auprès de groupements de femmes afin de favoriser le développement d'activités génératrices de revenus (divers jus et confitures, couscous de mil, pâte d'arachide, cantines, etc.), ou dans la recherche d'amélioration techniques pour la transformation (de petites associations à des structures plus importantes comme Enda Energie travaillant sur fours, moulins, etc.). Ces organisations ont été contactées dans le cadre de la construction du projet mais leurs offres ne correspondaient pas aux attentes de SOLIDARITE et la FONGS (par exemple, prix des technologies trop importants, peu adaptables au contexte...). Cependant, le contact reste continu afin de permettre un échange d'informations.

Cependant rares sont les projets intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production de la matière première à la sensibilisation du consommateur, comme le propose le présent projet ; et il n'a pas été trouvé au Sénégal d'ONG intervenant spécifiquement sur la substitution de la farine de blé.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

3. Objectif(s) globaux et objectifs spécifiques du projet

A. Objectif(s) global(aux) :

Renforcer la souveraineté alimentaire au Sénégal par la réduction de la dépendance aux importations céréalières (blé) et l'augmentation de la valeur nutritive de l'alimentation en milieu rural.

Accroître les revenus et réduire le chômage en milieu rural.

B. Objectif(s) spécifique(s) :

Développer la substitution des céréales locales au blé dans la production de pains et produits substituables au pain par les boulangers et femmes « transformatrices » en milieu rural afin d'augmenter leurs revenus et de créer des débouchés pour les producteurs de céréales locales en amont (renforcement de la filière), tout en améliorant la qualité nutritive des pains et pâtisseries consommées localement.

C. Si nécessaire, sous-objectifs spécifiques (1 à 3 maximum).

1^{er} janvier 2013

1. Développer la substitution des céréales locales au blé dans la production de pains et pâtisseries locales par les boulangers et femmes « transformatrices » en milieu rural au profit de la souveraineté alimentaire, de l'augmentation des revenus non agricoles en milieu rural, et de l'amélioration nutritionnelle.
2. Renforcer les filières céréalières locales : soutien à la production, aux débouchés, et aux revenus.
3. **Créer un environnement socio-politique favorable à la substitution des céréales locales au blé par la sensibilisation et le plaidoyer auprès des décideurs.**

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

4. Mise en œuvre du projet (à détailler)

A. Calendrier général et durée du projet (chronogramme en annexe 6) ;

Le projet durera 36 mois.

Les formations professionnelles initiales et leurs répliques, ainsi que les infrastructures productives seront mises en place et opérationnelles dès la première année de projet. Les productions relatives, leur suivi-encadrement et renforcement des capacités feront l'objet d'une attention particulière tout au long du projet.

Les actions de communication : information, sensibilisation, promotion des produits amorcées en année 1 s'intensifieront à partir de l'année 2 grâce notamment à la création de logo et slogan sur la base des enquêtes consommateurs, les feuillets pédagogiques seront aussi réalisés et distribués en année 2.

Le renforcement des capacités et l'institutionnalisation des concertations au niveau local et national se poursuivront en années 2 et 3. Le partage de la capitalisation et le plaidoyer au niveau national seront renforcés en dernière année.

B. Si le projet est présenté par un groupement d'ONG, détailler le mode opératoire;

Le projet n'est pas présenté par un groupement d'ONG.

C. Résultats attendus du projet : pour chacun d'eux, indiquer:

1. Principales activités à mettre en œuvre pour atteindre ces résultats ; &
2. Méthodologie prévue ;

Résultat 1 : Les boulangers ruraux et les femmes « transformatrices » développent leur activité grâce à leur formation technique en transformation de céréales locales et un équipement plus adapté

Activités prévues :

- Formation de formateurs pour 36 boulangers et 30 « transformatrices » par des experts de SOLIDARITÉ en panification (pain) et transformations (beignets, biscuits, galettes...) à base de céréales locales (30% à 50% pour le pain, 100% pour les beignets, biscuits, galettes) et sensibilisation aux enjeux. En 5 sessions de formations (2 sessions de 4 jours pour les femmes, et 3 sessions de formations de 5 jours pour les boulangers).
- Réplication des formations par les « transformatrices » formées : chacune forme 5 autres femmes au sein de son groupement (150 nouvelles femmes formées) sous encadrement de l'OP et coordination de la FONGS (30 sessions de répliques de 3 jours).
- Formation de 4 animateurs²⁸ par OP (12) au suivi et à l'appui des transformateurs dans l'application des techniques et pour le renforcement de leurs capacités de gestion de leur activité.
- Suivi et appui individuels des transformateurs pour leur application des techniques et la gestion de leur activité économique des transformateurs (549 jours de suivi et appui individuels par OP sur 3 ans)
- Amélioration des fours des boulangers bénéficiaires sur la base d'une étude comparative des fours traditionnels existant dans chaque zone (pour augmenter le rendement, l'hygiène et réduire la consommation de bois).
- Appui à l'acquisition du petit matériel adapté pour les 180 transformatrices et 36 boulangers : à partir d'une liste de petit matériel nécessaire pour une production efficiente et hygiénique.
- **Mise en réseau, sensibilisation et formation des boulangers ruraux sur "les enjeux de la substitution des céréales locales au blé importé et la législation en cours au Sénégal"**

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

28 Les « animateurs » dont il est question dans ce rapport, sont des animateurs volontaires endogènes des organisations paysannes. Ils préexistent au projet étant en charge de la mise en œuvre des activités de l'OP auprès des exploitations familiales. Ils sont donc expérimentés, dans le suivi agricole principalement, certains dans les bilans alimentaires, quelques-uns dans la transformation etc. Ils sont indemnisés pour leurs interventions.

1^{er} janvier 2013

Résultat 2 : Renforcement de la filière céréalière : production, transformation primaire, commercialisation

Activités prévues :

✓ **Soutien à la production de matière première de qualité.**

La FONGS et SOLIDARITÉ se sont accordées avec l'ISRA sur un cahier des charges quant aux contenus et méthodes de formation sur l'itinéraire et techniques de production de qualité du mil et du maïs, dans une logique environnementale responsable (utilisation de techniques agro-écologique : fumure, compost, rotation des cultures). Le cahier des charges de l'ISRA comprend par ailleurs les critères de sélection de semences de qualité (*relatif entre autre à la capacité de production de farine fine*), reproductibles.

Le projet prévoit :

- La formation de formateurs pour 9 animateurs des organisations paysannes (OP) pour la production de céréales de qualité par les experts de l'ISRA (3 par OP, différents des 12 animateurs en charge du suivi des transformateurs).
- L'établissement d'un contrat entre 150 exploitations familiales (EF) bénéficiaires et leurs OP (*sous coordination et contrôle de la FONGS*) les engageant à suivre les formations, faciliter le suivi de leur production et vendre une proportion déterminée de leurs produits aux stocks-minoteries qui seront installées par le projet (un maximum d'1 ha à 1ha et demi de production selon les EF et un minimum de 0.6 à 0.8 ha selon les EF).
- La réplication des formations auprès des 150 EF
- L'approvisionnement des 150 EF en semences de qualité

Partant de semences de pré base, en première année de projet, une partie de la production sera acheminée au service semencier en charge de la certification, emballage et conservation de cette partie de la production qui servira de base pour la production de l'année suivante. Ces semences issues de la première année de production seront redistribuées aux mêmes EF un mois avant l'ensemencement pour la deuxième année (une récolte par an dans la zone). Les Directions Régionales du Développement Rural (DRDR) auront au préalable (au cours de la première année de production) effectué une visite de qualité des EF afin de faciliter ce processus.

Selon ce schéma chaque année des semences sont conservées pour l'année suivante pendant 4 années (pré-base en année 1 ; base en année 2 ; R 1 en année 3 et R2 en année 4) avant nécessité de racheter de nouvelles semences.

Les EF seront responsabilisées par leur contribution au coût du contrôle, certification, emballage, conservation et logistique (transport notamment) de ce processus, s'élevant à 125 CFA par kg et par an (moins de 20 cts. d'euros), coût auquel sera ajoutée une contribution de 250 CFA par kg sur les 4 ans de roulement **afin de reconstruire le stock de semences en année 5** (achat des semences de qualité de pré-base à 1000 CFA le kg).

- Le suivi- renforcement des 150 EF par les animateurs et l'ISRA (visites aux différentes phases)

✓ **Stockage, transformation primaire en farine, et commercialisation.**

- Mise en place de 3 minoteries locales au niveau associatif (équipées de moulins à farine panifiable et machines complémentaires) et magasins de stockage.
- **Renforcement** des minotiers-gardiens de stocks (un par minoterie) à la mouture par le concepteur des machines et les experts de SOLIDARITÉ, au stockage et suivi qualité des stocks par l'ISRA.

L'exploitation des unités sera confiée à un meunier exerçant dans la zone, sur la base d'un contrat le liant à l'association et précisant entre autres: 1) les conditions de gestion et d'exploitation de l'unité; 2) le dispositif de contrôle qui impliquera notamment l'association, les boulangers, les femmes formatrices, les services techniques déconcentrés compétents; 3) ses conditions de rémunération.

Ce type de montage est déjà très fréquent dans le cadre des banques de céréales construites et équipées par les associations, mais dont l'exploitation est confiée, non sans un vrai contrôle, à des "professionnels de l'activité".

- Formation d'un comité de gestion des minoteries-stock constitué de représentants des boulangers, des femmes formatrices, des EF engagées dans le projet, du minotier-gardien de stock et des secrétaire général et comptable de l'OP (6 personnes par Comité).

Les membres du Comité seront eux aussi formés au stockage et suivi qualité des stocks par l'ISRA.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

1^{er} janvier 2013

Une importance particulière sera donnée au renforcement de la gouvernance du comité et sa formation en coordination-gestion-planification par la FONGS selon des objectifs quantitatifs, qualitatifs et financiers et suivant une procédure fixés par la FONGS et SOLIDARITÉ et sous leur contrôle.

Dans ce sens, en plus des journées de formation initiale du comité et d'un suivi technique et financier rapproché tout au long du projet, le coordinateur de chaque zone ainsi que deux appuis techniques de la FONGS (siège), dont le chargé de projet, assisteront pendant les deux premières années à toutes les réunions tous les 2 mois du comité qui seront précédées ou suivies d'une journée de renforcement-formation selon les besoins (comptabilité, stock, gestion des approvisionnements et des contrats, etc.).

- A l'issue de la production céréalière, sur la base du contrat d'achat passé avec les EF formées, les comités de gestion organisent la collecte et le stockage dans les magasins.

- A partir de ces stocks, la minoterie produit de la farine de céréales certifiée de qualité panifiable qu'elle vend aux boulangers (et dans une moindre mesure aux femmes transformatrices, car ces dernières n'ont pas besoin d'une farine de pareille qualité pour leurs préparations, une mouture traditionnelle leur est suffisante et moins coûteuse). Le meunier gèrera l'activité de transformation de la minoterie selon le cadre fixé avec le comité de gestion et sous son contrôle.

L'emballage de la farine visera à la distinguer de la farine des autres moulins locaux qui ne produisent pas une farine de même finesse, pourtant nécessaire pour assurer un fort taux de substitution au blé dans la production du pain sans conséquence visuelle et/ou gustative néfaste pour le consommateur. Cette qualité repose sur la qualité de la matière première dont la production est encadrée par le projet, mais aussi et surtout sur un processus de mouture différent (dont le nettoyage à sec et tamisage), un moulin adapté et consacré uniquement au mil et maïs.

Le lien stock-production de farine présente de nombreux avantages :

- ✓ Sécurisation de ce processus de mouture en maîtrisant l'origine de la matière première ;
- ✓ Sécurisation des producteurs de céréales en assurant l'achat d'une partie de leur production à un prix rémunérateur fixé : achat au moment des récoltes à un prix déterminé à partir des coûts de production du producteur plus une marge comme prix minimum assuré, et moyenne annuelle des prix producteurs référencés. Alors que les producteurs ciblés sans capacités de stockage et en besoin de financements se retrouvent souvent en situation de vente au prix le plus bas au moment des récoltes ;
- ✓ Permet la disponibilité continue de la farine de céréales pour les transformateurs, au niveau local et à un prix fixe (production toute l'année à partir du stock).
- ✓ Le fond à partir duquel sont achetées les céréales sera reconstitué par la vente de farine, permettant à la minoterie de racheter chaque année le stock de céréales aux EF soutenues.

La valeur ajoutée de cette transformation primaire permettra par ailleurs d'assurer l'amortissement et l'entretien de l'ensemble des machines achetées par le projet, permettant leur rachat en fin de vie, et d'assumer l'ensemble des charges de fonctionnement chaque année.

Tout résultat net positif permettra d'augmenter la quantité de céréales achetées pour la transformation si nécessaire (flexibilité des quantités achetées aux EF précédemment abordée) , sinon d'investir dans le soutien aux EF selon les lignes directrices données par la FONGS et SOLIDARITÉ et les intérêts des groupes cibles représentés au Comité de gestion, via les OP dont le soutien aux EF est la mission (sous contrôle de la FONGS selon leurs fonctionnements et prérogatives préexistants au projet).

En annexe 9: le calcul du seuil à partir duquel le prix de revient de la production d'un sac de 50kg de farine (standard) de céréales locales est égal (et devient ensuite inférieur) à 20 500 CFA qui en sera le prix de vente maximal (car prix souhaité inférieur au prix de vente du sac de farine de blé, coûtant dans ces zones en moyenne entre 22 000 et 25 000 CFA).

Résultat 3 : Les consommateurs et les décideurs favorisent la consommation de préparations à base de céréales locales en substitution au blé

Activités prévues :

- **Communication, sensibilisation, capitalisation et plaidoyer**

Au niveau local :

- Campagne de promotion des produits et de sensibilisation à la substitution du blé par les productions locales (valorisation des qualités nutritives et de la souveraineté alimentaire) par les animateurs des OP et la FONGS via des assemblées villageoises dans une soixantaine de villages (plus de 4000 personnes ciblées).

1^{er} janvier 2013

- Accompagnement à la vente des transformateurs par les animateurs : aide à la promotion des produits dans les villages, sur les marchés locaux et les foires. Information-sensibilisation des consommateurs.
- Bilans alimentaires familiaux auprès de 150 familles, par les animateurs des OP expérimentés dans le domaine. Les bilans alimentaires permettent de mettre en évidence les revenus (notamment agricoles) et dépenses (notamment alimentaires et de santé) des familles afin de voir combien de temps la famille couvre ses besoins alimentaires et de santé pendant l'année grâce aux revenus de ses activités primaires. Cet exercice permet aussi de mettre en évidence les choix et postes de consommation qui menacent la sécurité alimentaire de la famille. L'expérience de la FONGS de cette pratique montre que cela a souvent été l'extraversion de l'alimentation : achat de pain, de sucre, d'huile, de riz, etc. Une restitution directe et immédiate des résultats à la famille favorise automatiquement une prise de conscience et une décision. Les OP pourront alors accompagner les familles vers la suppression du pain de blé par la proposition de substituts à base de céréales locales (issus du projet notamment). Pour cela les animateurs visitent les familles trois fois par an.
- Des enquêtes de consommateurs seront réalisées par les OP, via leurs animateurs, à l'issue des formations des transformateurs, puis régulièrement, sur la base de questionnaires réalisés en concertation entre les OP, la FONGS et SOLIDARITÉ et sous coordination de la FONGS. Une enquête consommateur externe sera menée par des consultants contractualisés par la FONGS, elle sera intégrée aux actions de capitalisation et plaidoyer.
- Deux ateliers régionaux de capitalisation seront organisés par la FONGS, regroupant des représentants des OP régionales, de la FONGS, des différents groupes bénéficiaires et des institutions et autorités locales pertinentes.

Au niveau national sénégalais:

- Organisation de 5 cadres de concertations et de plaidoyer par la FONGS et le CNCR (Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux) auprès d'une douzaine d'associations paysannes et fédérations nationales membres de ces deux structures ; d'organisations de la société civile (Enda, GRET, autres) ; d'organismes nationaux (l'ITA; l'ISRA; la FNBS entre autres) ; de ministères (5 : commerce, agriculture, environnement, finances, emploi) et de Parlements (assemblée nationale, conseil économique et social). **Deux de ces cadres seront exclusivement organisés auprès des institutions, ministères et parlements précités avec un objectif plus clair de plaidoyer en faveur d'une collaboration entre la FONGS et ces institutions pour l'imposition de mesures nationales**, notamment au profit de l'imposition d'un pourcentage minimal obligatoire d'incorporation des céréales locales dans la production de pain au niveau national, mais aussi au profit d'autres mesures afférentes en faveur du monde rural sur le plan agricole et non agricole (formation professionnelle notamment).
- Organisation d'une réunion de capitalisation en fin de projet au niveau national: partage d'expérience, organisé par la FONGS et le CNCR, avec la participation des acteurs politiques et d'une partie des acteurs de la société civile ciblés par les cadres de concertation.

Local et national :

- Création d'un slogan et « logo » sur la base des enquêtes consommateurs
- Campagnes radios, télévisées (national) et journaux
- Un feuillet pédagogique (recettes, informations techniques et sensibilisation aux enjeux) sera coproduit par la FONGS et SOLIDARITÉ à destination des transformateurs du projet mais aussi de transformateurs non directement ciblés, la diffusion sera assurée via les OP de la FONGS
- **La capitalisation inclura la production d'un film par les services de communication de la FONGS et de SOLIDARITÉ à partir des vidéos prises par les OP sur le terrain tout au long du projet. Cette vidéo servira à la poursuite de la sensibilisation et au plaidoyer à l'issue du projet (élargissement) et à la communication télévisée.**

En France :

- SOLIDARITE communiquera sur le projet, ses enjeux et ses partenaires (technique et financiers) via ses Lettres d'Information mensuelles, son site Internet et ses réseaux sociaux.

1^{er} janvier 2013

- Chaque mois, SOLIDARITE organise des apéros thématiques, des débats dont le but est de faire interagir le public avec des intervenants spécialisés sur un sujet.²⁹

Un minimum de trois événements seront organisés (capacités 100 à 150 personnes par événement) incluant une projection de film avec débat et 2 conférences-débats auxquels participeront Monsieur Jacques Berthelot et d'autres experts français et la participation sur au moins une des conférences-débats du Secrétaire Général de la FONGS, autour du projet et de ses problématiques (souveraineté alimentaire, agriculture familiale, agriculture durable et agro-écologie, substitution des importations céréalières).

3. Indicateurs de suivi pour chacun des résultats ;

Résultat 1 : Les boulangers ruraux et les femmes « transformatrices » développent leur activité grâce à leur formation technique en transformation de céréales locales et un équipement plus adapté

- 30 transformatrices et 36 boulangers ruraux sont formés par les experts formateurs de SOLIDARITE respectivement en 5 sessions de formations (2 sessions de 4 jours pour les femmes, et 3 sessions de formations de 5 jours pour les boulangers).
- 150 femmes transformatrices supplémentaires sont formées lors de 30 sessions de réplifications de 3 jours (5 femmes par session).
- 549 jours de suivi et appui individuels des transformateurs par association (OP), sur 3 ans
- 180 transformatrices et 36 boulangers ruraux reçoivent du matériel adapté
- 25 fours de boulangers sont améliorés
- **36 boulangers ont bénéficié d'un renforcement institutionnel (3 sessions de 3 jours)**

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Résultat 2 : Renforcement de la filière céréalière : production, transformation primaire, commercialisation

- 9 animateurs formés à la production céréalière de qualité et en capacité de former et suivre les EF
- 150 exploitations familiales formées à la production de qualité et soutenues dans leur approvisionnement en semences
- 3 minoteries installées et comités de gestions associés formés - assurent annuellement l'achat et le stockage d'au minimum 97 tonnes de céréales et produisent et vendent au minimum 55t de farine.
- 150 EF sous contrat avec les minoteries pour l'achat d'une partie de leur production (un maximum d'1 ha à 1ha et demi de production selon les EF et un minimum de 0.6 à 0.8 ha selon les EF).

Résultat 3 : Les consommateurs et les décideurs favorisent la consommation de préparations à base de céréales locales en substitution au blé

- Organisation d'assemblées villageoises dans soixante villages : plus de 4000 personnes ciblées
- 150 familles ont bénéficié d'un bilan alimentaire
- 2 Enquêtes consommateurs réalisées : une interne et une externe, minimum de 500 personnes ciblées
- 5 cadres de concertations et de plaidoyer sont organisés au niveau national auprès d'une douzaine d'associations paysannes et fédérations nationales membres de la FONGS et du CNCR ; d'organisations de la société civile ; d'organismes nationaux (dont ITA, l'ISRA; FNBS) ; de ministères (5 : commerce, agriculture, environnement, finances, emploi) et deux Parlements (assemblée nationale, conseil économique et social).
- 2 ateliers locaux et 1 atelier national de capitalisation sont organisés (avec la participation des acteurs politiques et d'une partie des acteurs de la société civile ciblés par les cadres de concertation).
- Au moins 15 émissions de radios locales, 3 émissions de radio nationale, 2 diffusions télévisées nationales et 8 articles de presses nationaux, ainsi que 3 événements en France traitent du projet.

4. Indicateurs d'impact pour chacun des résultats (voir modèle de la synthèse).

Résultat 1 : Les boulangers ruraux et les femmes « transformatrices » développent leur activité grâce à leur formation technique en transformation de céréales locales et un équipement plus adapté

- 90% des transformateurs formés diversifient leur offre à partir des recettes à base de céréales locales enseignées (en substitution au blé)
- La substitution est d'au minimum 80% pour les femmes (80% de blé substitué par des céréales locales) et 30% pour les boulangers.

²⁹

1^{er} janvier 2013

- 95% des boulangers au chômage ont repris leur activité
- Les transformatrices ont augmenté leurs bénéficiaires d'au moins 50% et les boulangers d'au moins 20%
- 60 villages ont accès au pain et pâtisseries à base de céréales locales produits localement dont l'apport nutritionnel est doublé par rapport aux mêmes préparations faites à 100% de blé.

Résultat 2 : Renforcement de la filière céréalière : production, transformation primaire, commercialisation

- 3 Organisations paysannes ont leurs capacités renforcées en accompagnement suivi des EF
- Les rendements des EF soutenues ont augmenté d'au moins 15%
- Les revenus agricoles des EF ont augmenté d'au moins 15%
- **3 emplois de minotier sont développés et consolidés**
- 100% de satisfaction des consommateurs de farine: qualité et disponibilité

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Résultat 3 : Les consommateurs et les décideurs favorisent la consommation de préparations à base de céréales locales en substitution au blé

- 10 000 personnes ont bénéficié d'une information, sensibilisation
- 70% des familles ayant bénéficié d'un bilan alimentaire ont consécutivement décidé de remplacer le pain de blé par des préparations à base de céréales locales dans leur alimentation quotidienne.
- 75% des consommateurs interrogés apprécient les transformations à base de céréales locales et sont prêts à les substituer aux mêmes transformations à 100% de blé dans leurs consommations
- 15 associations locales pertinentes connaissent le projet et au moins 8 engagent des démarches pour une réplique du projet dans leur zone d'intervention respective.
- Des discussions s'engagent au niveau national pour l'imposition par voie légale d'un pourcentage minimal de céréales locales à incorporer dans l'ensemble de la production de pain sénégalaise.
- Au moins 2000 personnes sensibilisées en France (dont au moins 300 lors des diffusions-débat)

D. Planification des ressources humaines et des moyens matériels :

1. Justification et description des ressources humaines mobilisées ; préciser le statut des personnels expatriés et/ou locaux ;

Au sein de SOLIDARITÉ :

Un chargé de projet salarié pour le suivi et la gestion du projet en France, incluant au minimum 6 visites de suivi – coordination; 3 experts pour des missions courtes d'expertise formation en transformation (2 boulangers et une nutritionniste); Un chargé de communication salarié sur des missions ponctuelles afin de permettre une visibilité du projet (aux 1/12). Appui technique agroéconomiste (bénévole Jacques Berthelot -1mois/an)

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Au sein de la FONGS (locaux) :

Deux coordinateurs terrain salariés à 50% de leur temps. ; Un responsable projet salarié au niveau national à 100% de son temps. ; Un comptable salarié à temps partiel (1/5) ; 10 membres de la FONGS pour avis techniques et missions ponctuelles d'expertise (réunis avec le responsable du projet au sein du Comité de Pilotage) : secrétaire général, chargé de communication (aux 1/12, valorisé), chargé d'étude et d'évaluations (aux 1/6, valorisé), et autres appuis techniques dans leurs divers domaines d'expertise.

21 animateurs des organisations paysannes concernées (7 par OP) indemnisés par journées de travail.

Les 30 femmes transformatrices bénéficiaires des formations initiales (formation de formateurs) pour réplique des formations et accompagnement du suivi des autres femmes formées.

3 Meuniers/minotiers (indemnisés **pendant 1 an** au lancement de la minoterie puis salariés de la minoterie). Le bureau des Organisations Paysannes (3 personnes par OP : 9 personnes) et pour des réunions ponctuelles d'autres membres du Conseil d'Administration (total d'environ 25 personnes par OP).

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Intervenants externes :

Traducteur : mission ponctuelle de traduction pour un formateur non francophone.

Missions courtes d'expertise externe par 2 consultants pour évaluation externe et enquête consommateurs.

Prestataires : ISRA et DRDR : missions courtes d'expertise formation et expertise suivi

Recours à des prestataires de services pour création des logo, slogan et feuillet pédagogique

1^{er} janvier 2013

2. **Justification et description des moyens matériels mobilisés, justification et pérennité.**

Construction du local de la minoterie et magasin de stockage (3, un par OP) ; équipés de 3 Moulins à farine et 3 décortiqueuses à mil-maïs ; Equipements pour magasins de stockages : bascules et balances (3 de chaque). Leur utilisation et le processus de pérennisation par amortissement à partir d'un fond de roulement initialement inscrit au budget du projet est expliqué en partie 4. *Mise en œuvre du projet*

Equipement matériel pour les formations : ustensiles de cuisine, réchauds à gaz, etc. Ce matériel sera conservé par les OP pour répliques des formations.

Matériel (et intervention de constructeurs) pour l'amélioration/réparation des fours des boulangers ; Fourniture de petit matériel de transformation (ustensiles de cuisine et d'hygiène principalement) pour les boulangers et transformatrices formés. Il s'agit d'un coup de pouce donné par le projet pour favoriser l'activité de ces transformateurs, leur entretien et rachat quand nécessaire sera assuré par les transformateurs eux-mêmes grâce aux marges bénéficiaires dégagées par ces activités.

Matériel de communication et capitalisation : deux kits (caméra numérique, ordinateur, appareil photo, imprimante), un par coordination régionale (Coordination de Thiès et Coordination de Kaffrine-Kaolack) sont achetés par le projet afin de faciliter le reporting (réalisation et illustration des rapports de suivi, envoi de photos et de vidéos), d'assurer la réalisation des outils de communication pour la visibilité du projet, et de capitalisation du projet (dont la réalisation du film de capitalisation).

5. **Effets et impact(s) attendus du projet et outils de mesure mis en place (en détaillant le dispositif prévu pour la mesure des effets et impacts)**

A. **Effets et impact(s) attendus économiques, sociaux et institutionnels à l'issue du projet ;**

Effets et impacts économiques et sociaux pour les bénéficiaires du projet :

Les effets directs sur les bénéficiaires du projet s'entendent pour les transformateurs (boulangers, transformatrices, minotiers) et les exploitations familiales formés, en termes d'augmentation de leur capacité (savoirs faire dans leur métier, rendement) et en termes d'augmentation de leurs revenus consécutive à la mise en place d'une chaîne de valeur ajoutée bénéficiant à l'ensemble des acteurs locaux, partant de la production céréalière jusqu'à la consommation des transformations finales.

Comme développé en partie 4. *Mise en œuvre du projet* le projet entend en effet soutenir l'ensemble des maillons de cette chaîne en appuyant dans un premier lieu les EF productrices de céréales afin qu'elles améliorent leurs rendements et la qualité de leur production et en leur créant des débouchés rémunérateurs possibles auprès des stock-minoteries installés par le projet (pour la production de farine de mil et maïs). Le prix d'achat fixé proposé à ces familles à l'issue de leurs récoltes, tenant compte de leurs charges d'exploitation et d'une moyenne des prix annuels aux producteurs enregistrés évite à ces familles de devoir brader leur production à un prix non rémunérateur au moment des récoltes ; en dehors de ce débouché, l'augmentation des rendements et de la qualité produite peut permettre à l'EF de répondre dans un premier temps à ses besoins nutritionnels, augmentant son taux de couverture et la qualité nutritive de sa consommation, et dans un second temps de pouvoir potentiellement augmenter, par le biais de l'évolution de la qualité et/ou de la quantité vendue, les revenus de ses ventes. C'est ainsi que le projet prévoit au moins 15% d'augmentation des revenus agricoles des EF bénéficiaires.

S'agissant en priorité d'EF dans une situation intermédiaire, l'appui du projet leur permet de ne pas basculer dans la situation d'insécurité et de se renforcer en vue de l'atteinte d'une situation totalement sécurisée.

Concernant les boulangers et femmes transformatrices formés, il est attendu une diversification et intensification de leur activité grâce à la sensibilisation et à la formation technique assurés par le projet. Grâce à la rationalisation de la gestion de leur activité, à un appui matériel initial, et à la production à base de farine de céréales locales moins chère que la farine de blé, il est donc attendu comme impact direct que ces transformateurs augmentent leurs bénéfices d'au moins 20% pour les boulangers et 50% pour les transformatrices.

Ces effets seront d'autant plus forts pour les bénéficiaires au chômage avant le projet, à savoir pour les 3 **minotiers-gardiens de stock dont l'emploi sera consolidé par le projet, et pour les boulangers au chômage qui pourront reprendre leur activité.**

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

1^{er} janvier 2013

Le suivi des EF par les animateurs des OP (2 animateurs par OP spécifiquement formés en charge de l'appui et du suivi des EF), à raison de 3 visites minimum par an sur les 3 ans de projet, vont permettre d'établir la situation précise des familles au démarrage du projet, comme base comparative, et de suivre l'évolution de leur situation, notamment via la réalisation et le contrôle des comptes d'exploitation de ces EF et la mise en évidence de leurs taux de couverture alimentaire et financier.

Le même processus sera mis en œuvre avec les formatrices et boulangers formés qui bénéficieront d'un appui et suivi individualisé intensifié par les animateurs (4 animateurs par OP spécifiquement formés, différents des précédents): 1647 jours de suivi-renforcement avec pareillement l'étude de l'évolution de leurs comptes de résultats.

Les rapports de suivi des EF par les animateurs permettront de documenter ces évolutions, en mettant en évidence les rendements et les revenus. Les évaluations annuelles internes et à fortiori, l'évaluation finale externe permettront de contrôler ces résultats. *Processus de suivi-évaluation détaillé en partie 9.*

L'incorporation de céréales locales en substitution du blé permettra par ailleurs d'augmenter la valeur nutritionnelle des produits promus par le projet compte tenu de la forte supériorité de la farine de céréales locales par rapport à la farine de blé : les apports en minéraux et vitamines sont doublés à quadruplés pour la quasi-totalité d'entre eux. Le nombre de villages et de familles ayant accès à ces préparations à base de céréales locales en substitution au blé sera mesuré via les enquêtes de suivi des animateurs en charge du suivi des transformateurs ; via les enquêtes consommateurs ; et via les évaluations qui définiront le marché auquel ont accès les transformateurs.

Les actions d'information et de sensibilisation locales devraient quant à elles avoir un double impact : sur la revalorisation du consommateur local à l'échelle des dépenses familiales des personnes ciblées (l'enjeu des bilans alimentaires est ainsi très important : amélioration de leur nutrition et des débouchés de leurs productions). Dans un cadre plus large national sur la souveraineté alimentaire du Sénégal : intérêt des pouvoirs publics pour les productions locales, et perte des capitaux financier, culturel et naturel nationaux que représentent les importations en substitution aux productions locales.

Elles ont aussi un impact direct sur la demande des produits soutenus par le projet, donc des débouchés pour les boulangers ruraux et les femmes formatrices produisant à partir de farine de céréales locales, on en revient ici aux impacts de rémunération de ces activités mais aussi de réussite d'un modèle via l'engouement des consommateurs.

L'appréciation des produits, la compréhension et l'adhésion des consommateurs aux enjeux précités seront mesurés via des enquêtes consommateurs réalisées régulièrement par les animateurs des OP dans le cadre de leur suivi et appui aux transformateurs formés, et par une enquête consommateurs externe.

Effets et impacts institutionnels :

Le renforcement des organisations paysannes, notamment via leurs formations en amélioration de la production agricole et accompagnement des transformateurs, ainsi qu'en renforcement des capacités des secrétaires généraux et comptables dans le cadre des formations des membres des comités de gestion, permettra d'augmenter à long terme l'impact de leurs actions de renforcement dans leurs zones cibles, sachant qu'elles comprennent à elle trois environ 6650 membres (EF quasi exclusivement).

Par ailleurs, comme expliqué en 4. *Mise en œuvre du projet*, les possibles bénéfices générés par le stock-minoterie pourront permettre d'augmenter la capacité d'action de l'OP, soit directement en lien avec le projet en augmentant la quantité de production des EF sélectionnées achetée pour les stock-minoteries (pour répondre à une augmentation de la demande de farine de céréales selon les marges de flexibilité précédemment présentées), soit en dehors du projet pour l'ensemble de leurs activités normales de soutien aux EF pour leurs activités agricoles et non agricoles.

En plus de la participation des coordinateurs et du chargé de projet aux réunions tous les 2 mois tenues par le comité de gestion lors de ses deux premières années de fonctionnement, le comité de gestion devra tenir un cahier de compte rendu de ces réunions et bien sûr un livre de compte, tenu au quotidien par le minotier et contrôlé toutes les semaines par le comptable de l'OP (en plus du contrôle collectif). Ces documents seront systématiquement transmis étudiés par la FONGS et SOLIDARITÉ, la question de la gouvernance des stock-minoteries fera l'objet d'une attention particulière lors du suivi continu du projet et lors des évaluations annuelles internes et de l'évaluation externe finale. **Le meunier sera sous contrat avec l'association qui précisera: 1) les conditions de gestion et d'exploitation de l'unité; 2) le dispositif de contrôle qui impliquera notamment l'association, les boulangers, les femmes formatrices, les services techniques déconcentrés compétents; 3) ses conditions de rémunération.**

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

1^{er} janvier 2013

La demande et la satisfaction des boulangers et des transformatrices sera par ailleurs évaluée par les animateurs lors de leur suivi individualisé.

Bien sûr, les processus de suivi continus *exposés en partie 9*, permettront, comme pour toutes les activités, d'intervenir pour toute difficulté ou nécessaire adaptation.

Quant à l'évolution des capacités de l'OP, c'est une mesure qualitative qui découlera des résultats du suivi des EF, des questions spécifiques quant à leur satisfaction du soutien des OP feront bien sûr partie des grilles d'entretiens qui seront menés avec elles, comme avec tous les bénéficiaires du projet lors des évaluations.

La mise en place d'ateliers de capitalisation et d'un plaidoyer aux niveaux local et national permettront de valoriser l'initiative comme modèle d'alternative local dans un contexte de crise des boulangeries sénégalaises et d'explosion des cours du blé impactant sur la souveraineté alimentaire et économique du pays à toutes les échelles (Etat, acteurs économiques des filières blé et céréales locales, consommateurs). Dans le cadre du projet déjà plus d'une douzaine d'organisations paysannes pertinentes seront informées et sensibilisées, et au moins huit devraient directement à l'issue du projet demander une répliation dans leurs zones d'intervention.

Dans un contexte de prise de conscience existant du gouvernement, le partenaire local pourra influencer la mise en place de mesures politiques favorisant ce type de modèle et la substitution du blé importé par les céréales locales.

Ces impacts seront mesurés par les différents types d'engagements pris consécutivement à ces actions, allant (selon les acteurs ciblés) de la demande de répliation par d'autres organisations locales, à l'engagement politique en faveur du secteur agricole, de la transformation des céréales (investissement) ou pour l'imposition nationale d'un taux minimal d'incorporation de céréales locales en substitution au blé importé. Ces engagements seront répertoriés dans les comptes rendus de ces actions de capitalisation et de plaidoyer, les acteurs ciblés seront par ailleurs consultés lors des évaluations annuelles, ce qui permettra aussi, comme pour chaque activité, d'orienter ou réorienter l'approche, et lors de l'évaluation finale qui pourra mettre en évidence les perspectives envisageables grâce aux actions menées.

La communication et sensibilisation au niveau national, notamment via les médias, avec un minimum de 10 000 personnes ciblées, et les enquêtes de consommateurs, outre les impacts cités à la partie précédente permettront d'appuyer ce processus politique.

Impacts à moyen – long terme :

L'ensemble des effets et impacts directs du projet précités seront durables pour les bénéficiaires, comme expliqué en partie 7. *Situation et perspectives en fin de projet, pérennité.*

A plus long terme, notamment si des mesures politiques étaient prises, nous considérons un scénario d'augmentation de la consommation de pain par tête au Sénégal de 1% par an à partir de 2012 (*scénario intermédiaire à partir d'un rythme d'augmentation réel observé de 2,03%/tête/an de 2000 à 2012*) et en se basant sur les perspectives d'augmentation de la population envisagée par les Nations Unies. Dans ce cadre, s'il ne s'agissait que de pain à 100% de blé, cas actuel, cela conduirait à passer de 360 890 tonnes de blé tendre nécessaires en 2012 à plus de 1 264 000 tonnes en 2050, donc des importations augmentées d'autant, qui deviendrait difficile à financer. Or, s'il était imposé un minimum d'incorporation de 30% (pouvant aller jusqu'à 50% avec l'expertise de SOLIDARITÉ) de céréales locales dans la totalité des pains produits au Sénégal, les importations seraient alors réduites de 30% (pouvant donc aller jusqu'à 50% avec l'expertise de SOLIDARITÉ). Les potentialités sont encore plus fortes si l'on considère la possibilité de substituer le pain par des préparations à 100% de céréales (beignets, biscuits, galettes), ne serait-ce qu'au petit déjeuner qui est la première destination du pain aujourd'hui. A l'importation croissante se substituerait donc une demande interne de céréales croissante. Les capacités de production des céréales locales permettraient de répondre à cette demande puisque de 2004 à 2011 la production moyenne annuelle de céréale (maïs et mil ici) a été de 838 094 tonnes produites à partir de 986 821 ha, soit un rendement moyen de 849 kg/ha avec un rendement moyen du mil de 662 kg/ha et du maïs de 1758 kg/ha, bien inférieurs aux rendements possibles si les producteurs bénéficiaient **d'un accès à : la formation ; aux intrants, dont graines de qualité ; à des prix rémunérateurs notamment par la création de débouchés; reconnaissance légale des EF et droits afférents etc.** En effet, une majorité d'EF ne se trouve actuellement pas en capacité de cultiver l'ensemble de ses terres et/ou d'assurer un bon rendement faute de moyens matériels et financiers qui pourraient être en partie comblés si les sommes dépensées dans les importations de blé étaient plutôt investies dans la filière des céréales locales.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

1^{er} janvier 2013

B. Effets et impact(s) attendus sur les questions liées à la réduction de la pauvreté et aux inégalités à l'issue du projet ;

Le présent projet tend à rompre les mécanismes créateurs de pauvreté et d'inégalité décrits en partie 1.A. *Situation de départ et justification du programme au regard des besoins*, en proposant une alternative via un modèle de cercle vertueux innovant.

L'impact du projet sur la dépendance aux importations et consécutivement sur l'insécurité alimentaire, les revenus agricoles, le sous-emploi et la pauvreté des consommateurs.

L'analyse précédente des problématiques agricoles montre qu'il est impératif de valoriser les céréales et autres produits vivriers d'origine locale. En effet, non seulement le Sénégal n'aura pas la capacité financière d'importer le blé nécessaire ; mais encore ses agriculteurs n'auraient plus de débouchés et donc disparaîtraient progressivement, avec toutes les conséquences prévisibles sur le chômage, la baisse du niveau de vie et l'aménagement du territoire.

Ce projet, en ce qu'il encourage la production et la consommation de produits céréaliers locaux, en substitution du blé importé, vise à pallier cette dépendance aux importations, et donc in-fine, cette vulnérabilité alimentaire aux chocs exogènes, tout en encourageant l'investissement dans le secteur agricole local au profit de la sécurisation d'emplois agricoles et non agricoles locaux.

L'impact du projet sur les différentes formes de pauvreté

Le projet, en visant à améliorer les conditions de vie, le revenu, et l'accès à la formation et à l'emploi, témoigne donc d'une prise en compte globale des trois formes de pauvreté définies par la Banque Mondiale.

L'impact du projet vu sous l'angle des inégalités de genre est traité à la partie 6.A.

C. Effets et impact(s) attendus sur les partenaires du projet.

Une des forces de SOLIDARITÉ est sa capacité à construire des partenariats solides avec des organisations locales reconnues et compétentes dans leur domaine d'intervention. Celles-ci doivent être actives localement, et représenter au mieux leurs bénéficiaires, dans une logique de forte participation et de renforcement de leurs capacités en faveur de leur autonomie et de la pérennité des projets entrepris.

La demande locale est un élément fort, SOLIDARITÉ ne s'engage qu'auprès de partenaires démontrant une motivation réelle à porter eux-mêmes les projets soutenus, à se les approprier et à conduire à leur pérennité pour un retrait à terme de SOLIDARITÉ. La FONGS est ainsi une organisation forte et reconnue au niveau national qui regroupe 32 associations paysannes solidement implantées localement et fortement impliquées auprès de leurs 150 000 membres. Le projet rentrant totalement dans les lignes de la FONGS, cette dernière se l'est réellement approprié. La pérennité et les possibilités de réplifications deviennent donc un enjeu majeur du partenariat.

Dans ce sens SOLIDARITÉ entend transmettre à la FONGS son expertise technique en termes de transformation des céréales locales. C'est pourquoi, après une formation initiale des acteurs : bénéficiaires et encadrants des associations membres de la FONGS, par des experts occidentaux du réseau de SOLIDARITÉ, les réplifications et la poursuite des formations seront directement assurées par les personnes initialement formées. Le but est de transmettre le savoir-faire entre les mains d'acteurs locaux, afin que la FONGS puisse disposer de ce savoir-faire au bénéfice futur d'autres organisations et membres de son réseau (dont beaucoup se sont déjà montrés intéressés).

La plus-value de SOLIDARITÉ se situe aussi au niveau de son approche méthodologique de gestion de projets, incluant une planification précise et détaillée, la mesure systématique des résultats, une méthode de suivi financier et technique selon les normes européennes. La FONGS maîtrise déjà en bonne partie de ces questions, elle a l'expérience de la gestion de projets et programmes publics, mais certains aspects methodologiques doivent être renforcés et c'est ce que SOLIDARITÉ entend faire tout au long du partenariat via un suivi rigoureux et un appui-conseil à l'équipe technique de la FONGS.

C'est aussi au niveau de la recherche de financements que SOLIDARITÉ apporte à la FONGS son réseau et ses méthodes. Ce dossier de demande de financements pour l'AFD a ainsi été préparé par la FONGS et SOLIDARITÉ selon le même principe de transfert de savoirs et savoir-faire précédemment cité.

Ces impacts pour la FONGS sont à coupler avec les impacts de renforcement directs des OP abordés en partie 5. *A. Effets et impact(s) attendus économiques, sociaux et institutionnels à l'issue du projet.*

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

1^{er} janvier 2013

La FONGS quant à elle transmet à SOLIDARITÉ sa connaissance des réalités locales et leurs implications en termes de mise en œuvre des différentes activités du projet ; elle apporte sa connaissance des questions agricoles au Sénégal, sa connaissance des acteurs et fonctionnements locaux et son pouvoir de mobilisation sur le terrain et d'influence au niveau national.

La FONGS permet à SOLIDARITÉ de s'inscrire dans un réseau d'acteurs locaux partageant les mêmes objectifs : ITA, ISRA (acteurs institutionnels), GRET au Sénégal, réseau des OP, etc.

Les deux partenaires bénéficieront de cette action collaborative en acquérant des méthodologies et un réseau de nouveau mobilisable pour de futures interventions du même type.

Les actions de plaidoyer au niveau national envers les acteurs publics devraient permettre de favoriser les projets défendus par les deux organisations dans le futur.

6. Prise en compte du genre et de l'environnement (à détailler)

A. Impact(s) du projet sur les questions liées au genre : expliciter la stratégie, les objectifs, les moyens spécifique, le mode de suivi et l'expertise mis en place en faveur du genre ou le cas échéant l'absence de stratégie ;

Le métier de boulanger en milieu rural est avant tout masculin, le projet ne prétend pas inverser cette tendance compte tenu du souci de ne pas former de nouveaux acteurs à la panification, car la substitution de céréales locales au blé ne peut se faire qu'à un maximum de 50%, aussi, augmenter le nombre de boulangers inciterait à la consommation locale de blé, allant à l'encontre de l'objectif principal.

Cependant, les femmes sont au cœur du présent projet. Avec 180 femmes formatrices formées, elles sont les premières bénéficiaires des formations à la transformation. Leur activité est la clé du présent projet, car contrairement au pain, les préparations auxquelles elles sont formées peuvent être produites à 100% de céréales locales. L'enjeu est de valoriser la substitution des préparations à base de blé, dont le pain, par ces nouvelles préparations à base de céréales locales.

Ce sont d'ailleurs elles qui ont orienté le choix des produits à valoriser (les beignets notamment, qui ont été inclus lors de la phase test alors qu'ils n'étaient initialement pas prévus), jouant ainsi un rôle important dans l'élaboration du projet. Elles jouent aussi un rôle central dans sa mise en œuvre, les 30 femmes formées en formation initiale étant en charge de former chacune 5 femmes de leur groupement (150 femmes de plus) avec le soutien des animateurs de leurs OP.

L'avantage de cette activité des femmes est qu'elle est facilement répliquable et notamment par des femmes inactives, favorisant la création d'activités génératrices de revenus, et la lutte contre le chômage des femmes- surtout dans un contexte de marché non totalement couvert comme démontré par l'étude de marché préalable au projet.

Le potentiel d'augmentation des marges bénéficiaires de ces formatrices est beaucoup plus élevé que pour les boulangers (explicité précédemment, grâce notamment à l'utilisation de 100% de céréales locales, de la possibilité d'utilisation de farine de céréale fait main, du marché potentiel). L'impact positif sur leurs revenus impactera donc positivement sur leur rôle dans l'économie familiale avec un rayonnement espéré sur leur rôle et reconnaissance au sein de la famille **et valorisant ainsi des rôles d'action partagés**. Les OP valoriseront via le projet leur place au sein de la communauté, notamment par la promotion du concept d'« entreprise familiale », impliquant des pouvoirs de décision plus partagés, contrairement aux modes de décision patriarcaux traditionnels.

Le rapport d'étape 2013 de la FONGS souligne par ailleurs le rôle clé des femmes dans la gestion de la consommation familiale, puisque ce sont traditionnellement elles qui préparent le repas et achètent les denrées alimentaires. La sensibilisation, dans le cadre du projet, sur le coût pour les EF de la consommation de produits à base de blé et sur les divers intérêts de leur substitution par des produits à base de céréales locales, ciblera donc particulièrement les femmes.

Enfin, les femmes représentent près de 60% des bénéficiaires des OP visées (au sein des EF), elles seront donc bénéficiaires, au même titre que les hommes, du soutien à la production agricole inclus dans le projet, et les femmes des zones cibles seront des bénéficiaires indirects du renforcement des OP.

B. Impact(s) du projet sur les questions liées à l'environnement : expliciter la stratégie, les objectifs, les moyens spécifiques, le mode de suivi et l'expertise mis en place pour réduire l'impact environnemental éventuellement négatif du projet.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

1^{er} janvier 2013

Les importations croissantes de blé au Sénégal (à 90% destinés à la production de pain), se faisant au détriment de la consommation et de la production de céréales traditionnelles, c'est la biodiversité locale qui s'en trouve menacée. Par ailleurs, l'achat de ce blé importé nécessite le développement de moyens financiers croissants dont les conséquences sont elles aussi néfastes pour les productions traditionnelles (monocultures de rente, exode rural, etc).

A l'inverse, le projet propose de soutenir une production céréalière locale sur un mode d'agriculture raisonnée, en favorisant notamment l'utilisation de semences reproductibles, la fertilisation naturelle des sols (compost, rotation des cultures, fumure) et le respect de l'environnement.

Alors qu'en France, premier exportateur de blé d'Europe, les productions de blé se font souvent en monoculture avec utilisation intensive d'intrants chimiques. A l'impact environnemental direct (dégradation des sols, prolifération des parasites, etc.) s'ajoute encore ici l'impact en termes de diminution de la biodiversité, avec disparition observée d'espèces au profit du blé³⁰. Par ailleurs, le blé exporté reçoit en moyenne davantage de traitements chimiques (dont un dans les silos de stockage).

Les transformations primaires et secondaires au cœur du projet se feront quant à elles sans utilisation d'intrants chimiques (levure et améliorants) à l'inverse du pain de blé industriel que l'on trouve actuellement au Sénégal.

Ensuite, les effets environnementaux dont il est ici question sont globaux. Les échanges internationaux de biens et services représentent aujourd'hui près de 50% de l'empreinte écologique mondiale. Lutter contre les importations massives de blé est donc une action contre cette nuisance environnementale.

7. Situation et perspectives en fin de projet, pérennité (à détailler)

A. Situation en fin de projet, et valeur ajoutée escomptée du projet ;

En ce qui concerne la zone du projet et les partenaires locaux impliqués, les impacts économiques, sociaux et institutionnels présentés précédemment seront durables, cela est davantage détaillé dans les parties suivantes.

Dans une perspective plus large, le projet vise à proposer un modèle concret adapté aux besoins réels en milieu rural et à stimuler l'engagement national : de la société civile, de ses organisations, des consommateurs, et des pouvoirs publics, en faveur d'actions concrètes pour la substitution des céréales locales au blé importé, impliquant des répliques du projet par d'autres organisations, et des mesures légales, supposant des investissements dans la filière céréalière locale.

L'engagement étatique dans un projet urbain de pain à base de céréales locales est une porte d'entrée pour la prise de mesures plus larges au profit d'une approche plus ambitieuse dont la réussite du projet pourra faire la preuve (30% à 50% de substitution au lieu de 15% via des méthodes autres, et recettes à 100% de céréales locales substituables au pain, soutien aux EF pour l'acquisition de la matière première nécessaire: création d'un cercle vertueux).

Le partage des résultats de capitalisation et les concertations nationales joueront un rôle primordial dans ce sens en fin de projet, s'appuyant sur l'évaluation des résultats et impacts atteints par le projet.

Au-delà du Sénégal, la capitalisation de ce projet permettra d'affiner l'approche de SOLIDARITÉ pour des répliques dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest car SOLIDARITÉ reçoit des demandes nombreuses d'organisations paysannes et d'autres associations de la société civile pour la mise en œuvre de projets analogues dans leurs pays qui connaissent des réalités similaires sur les thèmes traités.

B. Modalités de transfert des compétences au(x) partenaire(s), le cas échéant ;

Les modalités de transfert des compétences aux partenaires sont développées en partie 5.C). La transmission par SOLIDARITE de son expertise technique étant un des objectifs même du projet. La FONGS s'est approprié le projet, et entend assurer un élargissement à de nouveaux bénéficiaires et de nouvelles zones à son issue. Les possibilités de répliques sont évidentes avec 32 associations paysannes membres de la FONGS, 150000 membres sur le territoire sénégalais, à fortiori dans un contexte politique favorable et une considération renforcée par le présent projet.

³⁰ Disparition relative du tournesol, de l'orge, voire du soja dans les assolements, conséquence directe de la revalorisation des aides spécifiques au blé dur instaurées en 1992 mais aussi de l'évolution comparée des cours du blé dur et des oléagineux.

1^{er} janvier 2013

SOLIDARITÉ pourra apporter son appui et intervenir si nécessaire à la demande de la FONGS, mais la FONGS sera libre d'intervenir sans cet appui, étant en capacité de le faire à l'issue du projet. Dans tous les cas un élargissement donnera lieu à des échanges entre les deux organisations.

C. Prise en charge des coûts récurrents ;

Les mécanismes du stock-minoterie :

Les principaux coûts récurrents sont ceux relatifs aux stock-minoteries à partir desquels les productions des EF sont achetées et transformées en farine, vendue aux transformateurs finaux.

Pour cela un processus pérenne est mis en place. En effet, la valeur ajoutée de cette transformation primaire permettra d'assurer l'amortissement et l'entretien de l'ensemble des machines achetées par le projet, permettant leur rachat en fin de vie, et d'assumer l'ensemble des charges de fonctionnement et le rachat du stock de céréales aux EF sous contrat chaque année.

L'annexe 9 détaille les mécanismes financiers et calculs assurant cette pérennité à long terme.

Le soutien aux EF et transformateurs par les OP :

Les charges salariales comprises dans le budget du projet correspondent à un appui intensif afin d'assurer la mise en place des mécanismes et dynamiques du projet. Une fois pérennisé, le soutien et suivi continus sera moindre, et inscrits dans les charges de fonctionnement annuelles tel qu'habituellement menés par la FONGS.

Les activités des bénéficiaires : production agricole et transformation

Pour le soutien en semences des EF, un mécanisme durable est aussi mis en place. Partant de semences de pré base achetées par le projet en première année, à la fin de l'année de production, une partie de la production sera acheminée au service semencier où les semences de base seront récupérées pour l'ensemencement l'année suivante. Selon ce schéma chaque année des semences sont conservées pour l'année suivante pendant 4 années (pré-base en année 1 ; base en année 2 ; R 1 en année 3 et R2 en année 4) avant nécessité de racheter de nouvelles semences.

Le coût du service (DRDR) et de la logistique s'élève à 125CFA par kg (moins de 20 cts. d'euros), il sera donc pris en charge par les bénéficiaires (EF) chaque année, coût auquel sera ajoutée une contribution de 250 CFA par kg sur les 4 ans de roulement afin de reconstituer le stock de semences en année 5 (achat) et ainsi de suite, sous contrôle des OP familiales de ce processus.

Pour le reste de leurs activités, grâce à l'augmentation durable de leurs bénéfices résultant du projet, les EF et les transformateurs pourront prendre en charge les coûts que le projet aurait précédemment pris en charge, comme le remplacement du petit matériel donné au démarrage de l'activité des transformateurs.

D. Appropriation du changement et pérennisation des effets attendus ;

D'un point de vue technique, l'ensemble du projet a été pensé dans le sens de la pérennité de l'action. Les bénéficiaires initiaux des formations de formateurs ont été choisis pour leur dynamisme et leur capacité à répliquer les formations (notoriété, pédagogie), et les organismes partenaires pour leur engagement et leur poids au niveau du territoire sénégalais et des bénéficiaires cibles. **Des mécanismes locaux sont mis en place pendant les trois ans de projet pour une pérennisation des différents volets :** formation de formateurs locaux, mécanismes financiers pérennes (notamment des stock-minoteries et de l'accès aux semences), information, sensibilisation et mobilisation des acteurs sociaux et politiques nationaux, le tout au sein et sous le contrôle **des organisations paysannes et de la FONGS dont l'appui perdurera à l'issue du projet car inclus dans leurs prérogatives et fonctions statutaires. Un appui qui sera par ailleurs renforcé par le projet (impact institutionnel).**

Pérennité sociale :

Tout d'abord, le projet répond à des besoins réels : les attentes exprimées par les bénéficiaires directs tout comme le contexte développé précédemment l'illustrent à bien des égards.

Le projet contribue à casser le cercle vicieux créé par les prix élevés du blé pour les transformateurs et les consommateurs, et le manque de valorisation et prix rémunérateur pour les producteurs traditionnels de céréales locales, en créant une chaîne de valeur ajoutée à leur profit, favorisant par ailleurs l'amélioration nutritive et la sécurité alimentaire familiale, ainsi que la sécurisation d'emplois ruraux.

1^{er} janvier 2013

Les populations perçoivent donc rapidement les bénéfices de ces interventions, souvent multipliés, les transformateurs étant souvent à la fois les producteurs (les boulangers ruraux et les transformatrices ciblées appartiennent à des exploitations familiales productrices de céréales traditionnelles), et les consommateurs. Les principaux leviers du projet sont la formation et la responsabilisation des bénéficiaires qui sont actifs dans le projet, les gains économiques précités et leur motivation garantissent leur poursuite des pratiques acquises, et leur réplique.

Le rôle continu des OP dans la mobilisation sociale, responsabilisées dès le début du projet et sélectionnées pour leur dynamisme et leur appropriation des problématiques du projet (depuis la phase test de 2011), est lui aussi un gage de pérennité sociale, à fortiori grâce au renforcement de leurs capacités d'intervention et de représentation des groupes cibles.

Pérennité institutionnelle et socio-politique :

Le projet rentrant totalement dans les missions de la FONGS, cette dernière se l'est réellement approprié. Par ailleurs, la FONGS et ses OP membres possèdent déjà la plus grande partie de l'expertise nécessaire ainsi qu'un rayon d'action large (32 associations membres, 150 000 membres). Compte tenu de l'impact attendu de transmission de son expertise par SOLIDARITÉ (développé précédemment), la pérennité du suivi est assurée et la réplique du projet est possible et attendue par les partenaires.

Les impacts attendus des actions de mobilisation des pouvoirs publics, de la société civile, des consommateurs, avec les leviers importants de l'information, de la sensibilisation et de la capitalisation, contribuent à la mise en place d'un environnement socio-politique favorable à la substitution des céréales au blé importé, donc à la prise de mesures relatives (développé en partie 7. A.).

La FONGS étant un acteur clé dans l'influence des politiques publiques de reconnaissance des EF, et d'appui aux filières agricoles, l'exemple créé par le projet sera intégré dans les argumentaires et le plaidoyer mené par la FONGS.

La perspective de maintien de cours élevés du blé et les projections de croissance de la demande nationale en blé pour la production de pain renforceront l'écoute du gouvernement pour la prise de mesures pérennes.

La FONGS et SOLIDARITÉ entendent faire de ce projet un modèle pour un élargissement au Sénégal, mais aussi en Afrique de l'Ouest, dans les pays connaissant de mêmes réalités, notamment via le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA).

E. Stratégie de sortie, le cas échéant.

SOLIDARITÉ cessera de coordonner et soutenir directement le projet dans les zones et avec les bénéficiaires ciblés à l'issue des trois ans, mais continuera de le suivre par le biais d'échanges d'informations et de relations permanentes avec la FONGS (SOLIDARITÉ envisage les partenariats sur le long terme, notamment via un partage continu de l'information entre organisations, même en l'absence de projet actif mené avec ces partenaires. SOLIDARITÉ entend en effet nourrir un réseau international d'organisations partageant des valeurs communes autour d'enjeux globaux, au cœur desquels la souveraineté alimentaire).

La FONGS quant à elle intervient en continu dans les zones ciblées. Les OP formées au suivi des bénéficiaires étant renforcées à cet effet, et motivées, le projet rentrant dans leurs objectifs statutaires, elles continueront de suivre et d'appuyer les bénéficiaires sous coordination de la FONGS comme elles le font en continu avec tous leurs bénéficiaires-membres.

8. Hypothèses critiques (en détaillant l'impact prévisible sur le projet)

A. Hypothèses critiques liées au contexte (cadre politique, économique, social, sécuritaire et environnemental)

Cadre politique : La pression d'acteurs nationaux et internationaux favorables aux importations de blé (intérêts) pourrait limiter la prise de mesures concrètes et des lourdeurs administratives, financières pourraient ralentir la prise des mesures. Mais les risques de désapprobation politique ou de prises de mesures publiques adverses sont faibles compte tenu de l'inscription du projet dans les priorités nationales comme évoqué à plusieurs reprises dans ce dossier.

1^{er} janvier 2013

Cadre sécuritaire: Une crise politique majeure impliquant des conflits physiques internes, des soulèvements ou toute autre forme d'événements menaçant la sécurité des bénéficiaires, des partenaires et/ou des infrastructures du projet pourrait conduire à l'arrêt des activités. Personne ne peut bien sûr affirmer qu'aucune crise politique majeure n'advient au Sénégal sur la durée ou à l'issue du projet, ceci est un risque quel que soit le pays d'intervention. Néanmoins, le Sénégal connaît une stabilité politique durable et aucune menace particulière n'est identifiée (la crise relayée par les médias lors des dernières élections présidentielles est elle-même restée cantonnée à certaines zones de manifestations à Dakar, sans gravité majeure au niveau national).

Cadre économique : Le risque économique le plus important est une inversion des prix entre le sac de farine de blé et le sac de farine de céréales locales sur le marché sénégalais, ce qui réduirait l'incitation à la substitution. Cela ne signifie pas forcément que le projet prendrait fin car il s'appuierait sur une forte sensibilisation des consommateurs au consommateur local, tout dépend de l'importance de ce différentiel de prix et de sa durée. En effet une inversion exceptionnelle sur une année par exemple pourrait être jugulée artificiellement en maintenant le prix du sac de farine de céréales bas (*et le prix de la farine de blé élevé, ce qui serait envisageable compte tenu du fait que le prix du sac de farine de blé à Dakar (12% à 25% plus élevé en zone rurale ciblée par le projet) est fixé par l'Etat avec une pression à la hausse constante par les minoteries industrielles pour la conservation de leurs marges bénéficiaires*³¹). Néanmoins, dans la réalité, ce risque reste extrêmement faible du fait des perspectives d'un maintien à long terme des cours élevés du blé au niveau international, de la pression des minoteries industrielles sénégalaises qui produisent la farine de blé, et des nouvelles préoccupations politiques nationales au sujet des importations de blé.

Le risque d'une pression sur le prix du sac de farine de céréales liée à une augmentation des cours de ces céréales est lui aussi limité, les projections ayant été faites pour le projet se basant sur la moyenne annuelle des prix de ces céréales sur les deux années où les prix étaient au plus élevé sur les cinq dernières années. Par ailleurs le prix de 20 500 CFA envisagé par le projet laisse une marge de 10% à 25% d'augmentation possible du prix du sac de farine de mil et de maïs avant d'atteindre le prix du sac de farine de blé, dans l'hypothèse où le prix du sac de farine de blé n'augmenterait pas lui aussi.

Par ailleurs, à plus long terme, l'enjeu du projet est de favoriser l'appui du gouvernement sénégalais à la filière céréalière, or il a été vu que cet appui pourrait jouer un rôle majeur dans l'augmentation des rendements des céréales locales dont la production est aujourd'hui largement inférieure aux capacités réelles (même dans une considération agro-écologique).

Cadre social : Le risque social pouvant être considéré pourrait être le rejet par les consommateurs sénégalais de la substitution du blé par les céréales locales (mil, maïs). Ce risque est assez limité du fait des divers tests réalisés en amont de ce projet et d'étude de consommateurs suite à la phase test ayant montré un fort engouement pour les produits proposés.

Cadre environnemental : Des aléas climatiques (sécheresse, inondation) peuvent tout à fait impacter la production céréalière des exploitations familiales soutenues. Sauf catastrophe naturelle sans précédent qui pourrait mettre en danger la réalisation du projet, et faire basculer la situation des zones soutenues à un état de catastrophe humanitaire (famine notamment) l'impact d'aléas climatiques plus plausibles sur le projet ne sera pas décisif. En effet, les rendements prévisionnels du projet ont déjà été calculés avec une marge de sécurité par rapport aux rendements pouvant être réellement espérés grâce au projet et les EF intégrées au projet étant des EF de type intermédiaire, elles ont des capacités de réactions plus élevées que les EF les plus vulnérables (d'où une flexibilité dans la quantité de production vendue au projet par EF). Ensuite, l'expérience de l'ISRA et de la FONGS dans le domaine agricole et le suivi rapproché prévu par le projet permettront d'adapter autant que possible les modes de production aux aléas rencontrés.

La marge de flexibilité calculée d'achat d'un minimum de 0.6 à 0.8 ha de production à un maximum d'1 ha à 1ha et demi de production, par EF, selon les EF, doit permettre de faire face aux différentes situations de production rencontrées.

31 Le prix du sac de farine de blé fait l'objet d'un bras de fer constant ces dernières années entre les boulangers, les minotiers et l'Etat, source de nombreuses grèves ces dernières années et d'une démission de ministre en 2013. L'obtention par les boulangers en 2013 de l'annulation de l'augmentation de 500CFA du sac initialement mise en place continue de causer la grogne des minotiers qui n'entendent pas réduire leurs marges et qui jusqu'alors ont toujours obtenu des arrangements favorables.

1^{er} janvier 2013

Dans le risque, minime, d'une production réellement moindre menaçant le projet ou la sécurité des EF engagées malgré ces mesures préventives, le projet pourra toujours avoir recours à l'achat de production auprès d'autres EF non directement ciblées par le projet mais appuyées par la FONGS et les OP dans le cadre de leurs autres activités de soutien agricole plus classiques. Cela permettrait d'augmenter le nombre d'EF bénéficiaires dans un contexte averse pour les producteurs agricoles.

B. Liées au projet (risques opérationnels et risques liés aux partenaires locaux)

Les risques opérationnels : Jacques Berthelot a mis en évidence par ses études l'échec des nombreuses tentatives nationales au Sénégal ("*Pamiblé*" depuis 1972 – à 15% de farine de mil) comme au Mali (*le "Bourounafama" ou "pain mixé" depuis 2008 incorporant jusqu'à 15 % de maïs ou mil ou 10% de sorgho*) d'introduire des pains à base de céréales locales sur le marché, rejetés tant par les boulangers que par les consommateurs. « *Ces tentatives avortées d'imposer les pains de céréales locales viennent largement de l'insuffisante maîtrise de leur procédé de fabrication par les boulangers.* » (Jacques Berthelot). Or, les experts de SOLIDARITÉ ont montré qu'il est possible, moyennant une autre technique de panification, de produire des pains incorporant de 30% à 50% de céréales locales (mil, maïs, sorgho notamment) conservant une bonne structure, tout en ayant une valeur nutritionnelle nettement supérieure à celles de la baguette à 100% de blé – et sans améliorants chimiques (levain naturel) qui plaisent aux consommateurs. La preuve en a été faite lors des expériences précédentes de SOLIDARITÉ et notamment lors de la phase expérimentale de formation menée par la FONGS et SOLIDARITÉ dans 7 zones du Sénégal (dont les 3 couvertes par le présent projet).

L'évaluation de cette précédente phase et les études complémentaires en préparation du présent projet (marché, perspectives, besoins et solutions matérielles et techniques, calculs économiques, etc.) permettent de limiter les risques opérationnels du projet.

L'expérience de plus de trente ans de la FONGS et de l'ISRA dans le domaine agricole limite les risques opérationnels dans ce domaine.

Les risques financiers liés au projet pourraient toucher à la rentabilité et au fonctionnement des minoteries associatives. Il a été vu comment le management opérationnel et le fonctionnement économique des minoteries seraient encadrés dans un objectif de pérennité. Les risques pourraient néanmoins toucher à l'évolution du prix d'achat des céréales impactant, non pas directement sur la survie de la minoterie, mais sur sa capacité à maintenir un prix de vente du sac de farine de céréales (mil, maïs) inférieur au prix du sac de farine de blé. Ce risque est réduit par différents facteurs et différentes mesures de sécurité prises par le projet et développés à la partie précédente (cadre économique).

Enfin, le risque de désintérêt et d'inactivité des bénéficiaires est limité de par le fait que le projet répond à des besoins existant via des réponses envisagées avec eux (entretiens préalables à la rédaction du projet) et même demandées par eux (suite au projet test de transformation et aux expériences de soutiens aux producteurs de la FONGS, les demandes de répliquions par les villageois sont nombreuses). Par ailleurs, l'ensemble des acteurs du projet (du partenaire aux transformateurs finaux) ont été sélectionnés selon leur motivation et leur engagement à s'investir dans les activités.

Le risque lié aux partenaires locaux est alors celui de malversations financières. Si ce risque venait à apparaître, SOLIDARITÉ en serait de suite informée grâce au processus de suivi technique et financier rapproché mis en œuvre, et des fréquentes visites de terrain prévues. Dans ce cas, l'AFD en serait informée, et le projet serait temporairement arrêté le temps de discuter collaborativement des mesures à prendre pour rectifier la situation. Cependant, là encore, les risques d'occurrence sont faibles étant donné que SOLIDARITÉ a déjà une expérience de travail avec l'ensemble des acteurs du projet (FONGS dont OP ciblées, coordinateurs et chargé de projet). Ces acteurs ont par ailleurs l'expérience de projets internationaux et de projets publics passés et en cours sans aucun retour négatif de leurs partenaires. La participation financière du partenaire au projet aux deux niveaux (FONGS au siège et OP sur le terrain) est un gage de sérieux dans ce sens.

9. Modalités de pilotage, de suivi et d'évaluation prévues par le projet (à détailler)

A. Pilotage du projet : organigramme, responsabilités et organisation du pilotage et de la mise en œuvre avec les partenaires ;

1^{er} janvier 2013

Sur la base de la démarche de partenariat et des modes opératoire décrits en partie 1 du présent dossier, pour assurer la mise en œuvre du projet, la FONGS mettra en place un comité de pilotage des actions composé des trois présidents d'OP concernées, des deux coordinateurs régionaux mobilisés sur le projet, du Secrétaire général de la FONGS, des appuis techniques FONGS impliqués dans le projet, dont le chargé de projet. Ce Comité se réunira au moins une fois par trimestre pour assurer la planification et le suivi sur la base des orientations données par les chargés de projet de la FONGS et SOLIDARITÉ ainsi que des retours terrain (étudiés par les chargés de projets selon le processus de suivi établi à la partie suivante). Toutes ces réunions feront l'objet de rapports à SOLIDARITÉ, dont le chargé de projet assistera par ailleurs à six des douze comités lors de ses missions de terrain.

En outre, la mise en œuvre reposera sur des mécanismes de contractualisations avec les associations, les animateurs et les autres prestataires (services techniques, fournisseurs, cahier des charges avec les intervenants comme l'ISRA). Ces contrats sont établis et validés par la FONGS et SOLIDARITÉ.

B. Capitalisation et communication externe du projet ;

Au niveau national sénégalais:

- Campagnes radios, Télévisées (national) et journaux
- Les 5 cadres de concertations et de plaidoyer organisés par la FONGS et le CNCR (Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux) auprès d'une douzaine d'associations paysannes et fédérations nationales membres de ces deux structures ; d'organisations de la société civile (Enda, GRET, autres) ; d'organismes nationaux (l'ITA : Institut de Technologie Alimentaire du Sénégal ; l'ISRA ; la FNBS : Fédération des Boulangers du Sénégal, entre autres) ; de ministères (5 : commerce, agriculture, environnement, finances, emploi) et de Parlements (assemblée nationale, conseil économique et social), seront aussi un moyen de communiquer et d'échanger sur le projet (nourrissant la capitalisation).
- Une réunion de capitalisation en fin de projet, organisée par la FONGS et le CNCR au niveau national, permettra de faire la synthèse de la capitalisation terrain et un partage d'expérience, avec la participation des acteurs politiques et d'une partie des acteurs de la société civile ciblés par les cadres de concertation.
- La capitalisation inclura, en plus de la formalisation d'un rapport, la production d'un film par les services de communication de la FONGS et de SOLIDARITÉ à partir des vidéos prises par les OP sur le terrain tout au long du projet

Les produits de cette capitalisation : films et rapport, seront diffusés dans le réseau Sénégalais de la FONGS et du CNCR, dont les acteurs précités, dans le réseau Ouest Africain notamment via le ROPPA, et dans le réseau de SOLIDARITÉ (Partenaires techniques et financiers en France et à l'international, selon pertinence). Ils seront par ailleurs publiés sur le site Internet des deux organisations.

En France :

- SOLIDARITÉ communiquera sur le projet, ses enjeux et ses partenaires (techniques et financiers) via ses Lettres d'Information mensuelles, son site Internet, ses réseaux sociaux et son blog sur la valorisation des céréales- souveraineté alimentaire de l'Afrique de l'Ouest qui est géré par des bénévoles de l'association³²

Un minimum de trois événements seront organisés (capacités 100 à 150 personnes par événement) incluant une projection de film avec débat et 2 conférences-débats auxquels participeront Monsieur Jacques Berthelot et d'autres experts français et la participation sur au moins une des conférences-débats du Secrétaire Général de la FONGS, autour du projet et de ses problématiques (souveraineté alimentaire, agriculture familiale, agriculture durable et agro-écologie, substitution des importations céréalières). Au moins 2000 personnes seront sensibilisées en France, via les événements (dont au moins 300 lors des diffusions-débat) et les outils de communication (depuis 2011, plus de 12500 visites ont été comptabilisées sur le blog de valorisation des céréales locales).

C. Suivi technique et financier ;

Suivi technique :

32 <http://solidaritefsm2011.blogspot.fr/>

1^{er} janvier 2013

En termes de visites suivi terrain, les animateurs et équipes dirigeantes des OP sont présents en continu dans les zones d'intervention et consacrent un temps déterminé par le projet à la mise en œuvre des activités et au suivi-appui des bénéficiaires, infrastructures et mécanismes locaux instaurés par le projet (ce pourquoi les animateurs sont spécifiquement formés, ainsi que les comités de gestion pour les stocks-minoteries comme précédemment exposé).

Les équipes dirigeantes des OP contrôlent la mise en œuvre par les animateurs, elles valident leurs rapports trimestriels et annuels et rendent compte aux coordinateurs régionaux et au chargé de projet de la FONGS tous les trois mois de la mise en œuvre et des résultats.

Les coordinateurs régionaux (2), en lien avec la FONGS et notamment avec le chargé de projet, assurent le suivi de la mise en œuvre des actions par les OP. Ils visitent les activités au moins une fois par mois, et quand les activités nécessitent leur présence (défini aussi en amont par le projet, ainsi qu'en cas de besoin imprévu). Ils établissent des rapports trimestriels et des échanges fréquents avec la FONGS.

Le chargé de projet de la FONGS effectue une visite terrain au moins une fois tous les deux mois.

Le chargé de projet de SOLIDARITÉ est en charge du suivi du projet (rapports trimestriels, suivi financier, suivi terrain dont rencontres et entretiens avec les bénéficiaires et rapports de mission).

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Suivi financier : s'effectue en premier lieu en continu au niveau de la FONGS (service comptable), qui rendra des rapports financiers tous les deux mois à SOLIDARITÉ, avec copie de l'ensemble des justificatifs (factures et vouchers) tous les trois mois. Un second contrôle comptable sera ainsi effectué à SOLIDARITÉ. Les transferts de fonds seront effectués trimestriellement et conditionnés par les avancés du projet et les besoins, sur la base des rapports narratifs et financiers, et des réunions relatives.

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

D. Audit financier ;

Un audit final sera mené par un cabinet comptable au Sénégal. (Les comptes de SOLIDARITÉ sont par ailleurs audités chaque année par un commissaire aux comptes).

E. Evaluation intermédiaire et/finale du projet (interne ou externe).

Chaque année une évaluation terrain par entretiens avec les bénéficiaires et synthèse des résultats du projet est menée en interne, donnant lieu à une réunion de synthèse par OP au niveau local et une réunion au niveau de la FONGS. La méthodologie et le contenu de l'évaluation sont définis par la FONGS et SOLIDARITÉ en se basant sur les indicateurs du projet prédéfinis.

A l'issue du projet (3^{ème} année) une évaluation finale de vingt jours sera menée par un consultant externe mandaté à cet effet.

Les réunions de concertation et de capitalisation chaque année (6 au total) au niveau national contribueront à questionner et partager les résultats avec des acteurs sociaux et politiques pertinents extérieurs au projet.

ANNEXES :

Annexe 1 : Cadre logique

Annexe 2 : Budgets détaillés ressources, dépenses et valorisations

Annexe 3 : Fiche de renseignements demandeur

Annexe 4 : Liste des partenaires bénéficiaires de rétrocessions

Annexe 5 : Fiche de renseignements relative aux partenaires locaux

Annexe 6 : Chronogramme

Annexe 7 : Carte

Annexe 8 : Synthèse des principaux résultats d'évaluation des formations (projet test)

Annexe 9 : Rentabilité et perspectives des magasins de stocks-minoteries

Annexe 10 : Echanges nets de blé tendre et farine de blé du Sénégal de 2000 à 2011

ANNEXE 1 – CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés si possible	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif(s) global(aux)	<p>Renforcer la souveraineté alimentaire au Sénégal par la réduction de la dépendance aux importations céréalières (blé) et l'augmentation de la valeur nutritive de l'alimentation en milieu rural</p> <p>Accroître les revenus et réduire le chômage en milieu rural</p>	<p>L'Etat et la société civile s'engagent dans un processus de valorisation des céréales locales en substitution au blé importé par la prise de mesures concrètes en faveur de la production locale de céréales et leur transformation en préparations substituables aux préparations à base de blé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendus des cadres de concertation-plaidoyer au niveau national et des ateliers de capitalisations mis en place par le projet - Evaluation finale du projet (externe) - Informations diffusées et mesures prises par le gouvernement Sénégalais - Programme d'action de structures de la société civile - Revue de presse - Résultat des enquêtes consommateurs (dont la question : êtes-vous prêts à substituer vos consommation à base de blé par des consommations à base de céréales locales). 	<p>(+) <i>Le gouvernement et la société civile ont pris conscience des enjeux de la substitution des céréales locales au blé et sont prêts à s'engager.</i></p> <p>(-) <i>La pression d'acteurs nationaux et internationaux favorables aux importations de blé (intérêts) limite la prise de mesures concrètes</i></p> <p>(-) <i>Des lourdeurs administratives et financières ralentissent voir démotivent la prise de mesures</i></p>

<p>Objectif(s) spécifique(s)) (et sous-objectifs spécifiques)</p>	<p>Développer la substitution des céréales locales au blé dans la production de pains et produits substituables au pain par les boulangers et femmes «transformatrices » en milieu rural afin d'augmenter leurs revenus et de créer des débouchés pour les producteurs de céréales locales en amont (renforcement de la filière), tout en améliorant la qualité nutritive des pains et pâtisseries consommées localement.</p> <p>Sous-objectifs spécifiques : 1. Développer la substitution des céréales locales au blé dans la production de pains et pâtisseries locales par les boulangers et femmes « transformatrices » en milieu rural au profit de la souveraineté alimentaire, de l'augmentation des revenus non agricoles en milieu rural, et de l'amélioration nutritionnelle.</p> <p>2. Renforcer les filières céréalières locales : soutien à la production, aux débouchés, et aux revenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 90% des transformateurs formés diversifient leur offre à partir des recettes à base de céréales locales enseignées (en substitution au blé) ▪ La substitution au blé est d'au minimum 80% pour les femmes et 30% pour les boulangers. ▪ 95% des boulangers au chômage ont repris leur activité ▪ Les transformatrices ont augmenté leurs bénéfices d'au moins 50% et les boulangers d'au moins 20% ▪ 60 villages ont accès au pain et pâtisseries à base de céréales locales produits localement dont l'apport nutritionnel est doublé par rapport aux mêmes préparations faites à 100% de blé. ▪ 3 Organisations paysannes ont leurs capacités renforcées en accompagnement suivi des EF pour une production de qualité ▪ 150 EF formées par le projet et sous contrat avec les minoteries pour l'achat d'une partie de leur production ▪ 3 minoteries installées et comités de gestions associés formés - assurent annuellement l'achat et le stockage d'au minimum 97 tonnes de céréales et produisent et vendent au minimum 55t de farine. ▪ Les rendements des EF soutenues ont augmenté d'au moins 15% 	<ul style="list-style-type: none"> - Cahiers de suivi des animateurs en charge du suivi et appui individualisés aux transformateurs - Evaluations internes et externe (interviews notamment) -Comptes d'exploitation des transformateurs (évolution) - étude des productions - Enquêtes consommateurs internes et externe - Cahiers de suivi des animateurs en charge du suivi et appui individualisés aux producteurs - Evaluations internes et externe (interviews notamment) - résultats de campagnes agricoles - calcul et comparaison des comptes d'exploitations et taux de couverture des EF - Contrats OP-EF -Compte d'exploitation des minoteries 	<p><u>Cadre social :</u> Les consommateurs et les transformateurs sont enclins à substituer le blé par les céréales locales. Les risques sont assez limités du fait des divers tests et d'études réalisées en amont.</p> <p><u>Cadre politique :</u> Le gouvernement a pris conscience des enjeux de la substitution des céréales locales au blé et est prêt à s'engager. Les risques de désapprobation politique ou de prises de mesures publiques adverses sont faibles compte tenu de l'inscription du projet dans les nouvelles priorités nationales.</p> <p><u>Cadre économique :</u> Les cours du blé restent élevés et un potentiel de développement de la filière céréalière existe. Les risques sont limités du fait de perspectives de maintien des cours élevés du blé et de la sous-exploitation du potentiel</p>
--	---	--	---	---

	<p>3. Créer un environnement socio-politique favorable à la substitution des céréales locales au blé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les revenus agricoles des EF ont augmenté d'au moins 15% ▪ 3 emplois de minotier sont développés et consolidés ▪ 10 000 personnes ont bénéficié d'une information, sensibilisation ▪ 70% des familles ayant bénéficié d'un bilan alimentaire ont consécutivement décidé de remplacer le pain de blé par des préparations à base de céréales locales dans leur alimentation quotidienne. ▪ 75% des consommateurs interrogés apprécient les transformations à base de céréales locales et sont prêts à les substituer aux mêmes transformations à 100% de blé dans leurs consommations ▪ 15 associations locales pertinentes connaissent le projet et au moins 8 engagent des démarches pour une réplification du projet dans leur zone d'intervention respective. ▪ Des discussions s'engagent au niveau national pour l'imposition par voie légale d'un pourcentage minimal de céréales locales à incorporer dans l'ensemble de la production de pain sénégalaise. 	<ul style="list-style-type: none"> -Dossier de presse - Veille politique - Résultats des bilans alimentaires - Comptes rendus des cadres de concertation-plaidoyer au niveau national et des ateliers de capitalisations - Evaluations internes et externe (interviews et enquêtes notamment) - Enquêtes consommateurs internes et externe - Cahiers de suivi des animateurs en charge du suivi et appui individualisés aux transformateurs 	<p>productif céréalier national.</p> <p><u>Cadre environnemental :</u> Aucune catastrophe naturelle ne plonge le pays dans une situation de pénurie grave de céréales (famine). Le risque est faible compte tenu de l'histoire climatique du pays, des chocs peuvent diminuer la disponibilité locale de céréales, diminution qui pourrait par ailleurs être jugulée par la prise de mesures de soutien aux agriculteurs (EF).</p>
<p>Résultats attendus</p>	<p><i>Résultat 1 : Les boulangers ruraux et les femmes « transformatrices » développent leur activité grâce à leur formation technique en transformation de céréales locales et un équipement plus adapté</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 90% des transformateurs formés diversifient leur offre à partir des recettes à base de céréales locales enseignées (en substitution au blé) 	<ul style="list-style-type: none"> - Cahiers de suivi des animateurs en charge du suivi et appui individualisés aux transformateurs - Evaluations internes et externe 	<p><u>Cadre social et politique :</u> Les acteurs locaux sont motivés par le projet et actifs.</p>

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

	<p><i>Résultat 2 : Renforcement de la filière céréalière : production, transformation primaire, commercialisation</i></p> <p><i>Résultat 3 : Les consommateurs et les décideurs favorisent la consommation de préparations à base de céréales locales en substitution au blé</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La substitution est d'au minimum 80% pour les femmes (80% de blé substitué par des céréales locales) et 30% pour les boulangers. ▪ 95% des boulangers au chômage ont repris leur activité ▪ Les transformatrices ont augmenté leurs bénéfices d'au moins 50% et les boulangers d'au moins 20% ▪ 60 villages ont accès au pain et pâtisseries à base de céréales locales produits localement dont l'apport nutritionnel est doublé par rapport aux mêmes préparations faites à 100% de blé. ▪ 3 Organisations paysannes ont leurs capacités renforcées en accompagnement suivi des EF pour une production de qualité ▪ Les rendements des EF soutenues ont augmenté d'au moins 15% ▪ Les revenus agricoles des EF ont augmenté d'au moins 15% ▪ 3 emplois de minotier sont développés/consolidés ▪ 100% de satisfaction des consommateurs de farine: qualité et disponibilité ▪ 10 000 personnes ont bénéficié d'une information, sensibilisation ▪ 70% des familles ayant bénéficié d'un bilan alimentaire ont consécutivement 	<p>(interviews notamment)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptes d'exploitation des transformateurs (évolution) - étude des productions - Enquêtes consommateurs internes et externe - Cahiers de suivi des animateurs en charge du suivi et appui individualisés aux producteurs - Evaluations internes et externe (interviews notamment) - résultats de campagnes agricoles - calcul et comparaison des comptes d'exploitations et taux de couverture des EF - Contrats OP-EF - Compte d'exploitation des minoteries - Dossier de presse - Veille politique - Résultats des bilans alimentaires - Comptes rendus des cadres de concertation-plaidoyer au niveau national 	<p>Les risques sont faibles car les bénéficiaires et les acteurs du partenaire local ont été choisis pour leur motivation et ont participé à l'élaboration du projet, les organismes de la société civile ou gouvernementaux ciblés semblent aussi enclins à l'écoute. Les études de consommation préalables sont aussi favorables.</p> <p><u>Cadre sécuritaire:</u> La zone ne connaît pas de troubles menaçant la sécurité des bénéficiaires, des partenaires et/ou des infrastructures du projet. Un tel risque ne peut jamais être exclu, néanmoins, le Sénégal connaît une stabilité politique durable et aucune menace précise connue.</p> <p><u>Cadre économique :</u> La farine de blé demeure plus chère que la farine de céréales locales. Les cours du blé restent élevés. Le risque d'une inversion des prix, non exceptionnelle (plus d'un an consécutif) entre les sacs de farines de</p>
--	--	--	---	---

		<p>décidé de remplacer le pain de blé par des préparations à base de céréales locales dans leur alimentation quotidienne.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ 75% des consommateurs interrogés apprécient les transformations à base de céréales locales et sont prêts à les substituer aux mêmes transformations à 100% de blé dans leurs consommations▪ 15 associations locales pertinentes connaissent le projet et au moins 8 engagent des démarches pour une réplique du projet dans leur zone d'intervention respective.▪ Des discussions s'engagent au niveau national pour l'imposition par voie légale d'un pourcentage minimal de céréales locales à incorporer dans l'ensemble de la production de pain sénégalaise. <p>Au moins 2000 personnes sensibilisées en France (dont au moins 300 lors des diffusions-débat)</p>	<p>et des ateliers de capitalisations</p> <ul style="list-style-type: none">- Evaluations internes et externe (interviews et enquêtes notamment)- Enquêtes consommateurs internes et externe- Cahiers de suivi des animateurs en charge du suivi et appui individualisés aux transformateurs	<p>blé et de céréales locales réduirait l'incitation à la substitution -sans pour autant signifier l'échec du projet - mais ce risque reste faible du fait des perspectives d'un maintien à long terme des cours élevés du blé et de mécanismes et facteurs permettant de sécuriser le prix du sac de farine de céréales (niveau projet comme national) tout en assurant un prix rémunérateur aux producteurs (détaillés dans le dossier complet).</p> <p><u>Cadre environnemental :</u> Aucune catastrophe naturelle ne vient mettre en danger le projet. Le risque est faible compte tenu de l'histoire climatique du pays. Le cas de simple choc climatique impactant sur les rendements a été anticipé, par divers mécanismes de flexibilité, pour assurer la sécurité des EF et du projet.</p>
--	--	--	--	---

<p>Activités à développer</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation de formateurs des boulangers et « transformatrices » par des experts de SOLIDARITÉ en panification et transformations (beignets, biscuits, galettes...) à base de céréales locales (30% à 50% pour le pain, 100% pour les beignets, biscuits, galettes) ▪ Réplication des formations par les « transformatrices » formées. ▪ Suivi et appui individualisés des transformateurs (production et gestion de l'activité économique) ▪ Appui à l'acquisition et à l'amélioration des outils de production des transformateurs formés ▪ Formation de formateurs-renforcement des capacités des animateurs des OP pour la production de céréales de qualité ▪ Réplication des formations auprès des agriculteurs (exploitations familiales : EF) ▪ Approvisionnement des EF en semences de qualité ▪ Suivi- renforcement des EF par les animateurs et l'ISRA (Institut sénégalais de recherches agricoles) ▪ Mise en place de 3 minoteries (1 par OP) équipées de moulins à farines et magasin de stockage. ▪ Formation d'un comité de gestion par stock-minoterie constitué de représentants des boulangers, des femmes transformatrices, des producteurs engagés dans la qualité, et de l'OP. ▪ Contrat d'achat des productions céréalières auprès des EF formées à la production de qualité ▪ Production de farine de céréales certifiée de qualité panifiable et vente. <p style="text-align: center;">✓ Au niveau local</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Campagnes de promotion des produits et de 	<p>Ressources humaines requises :</p> <p><u>Au sein de SOLIDARITÉ :</u> Un chargé de projet ; 3 experts en transformation (2 boulangers et une nutritionniste) ; Un chargé de communication (1 mois/an). Un appui technique agroéconomiste (1mois/an)</p> <p><u>Au sein de la FONGS:</u> Deux coordinateurs Régionaux ; Un responsable projet à 100% ; Un comptable à temps partiel (1/5) ; 10 salariés de la FONGS pour avis techniques et missions ponctuelles d'expertise dont Un chargé d'étude et d'évaluations (aux 1/6) et un chargé de communication (aux 1/12) 21 animateurs des organisations paysannes concernées (7 par OP) L'équipe dirigeante des OP</p> <p><u>Intervenants externes :</u> Experts agricoles de l'ISRA et du DRDR (expertise ponctuelles). Prestation de services communication</p> <p>Moyens matériels requis :</p> <p>Une minoterie-magasin de stockage par OP (équipée) ;</p> <p>Equipement de cuisine pour les formations à la transformation et pour les transformateurs ; Amélioration/réparation des fours des boulangers ; Ingrédients pour les formations.</p>	<p><u>Les sources d'information sur le déroulement de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste de présence aux formations - Cahiers de suivi des animateurs - Comptes rendus trimestriels des comités de pilotage - Contrats avec les associations, les animateurs et les autres prestataires (services techniques, fournisseurs, cahier des charges avec les intervenants comme l'ISRA). - Contrats OP-EF - Rapports trimestriels et annuels des OP. - Comptes rendus des réunions du comité de gestion des stocks minoteries - Cahiers de comptes des stocks minoteries - rapports trimestriels des coordinateurs régionaux. - Rapports de mission du chargé de projets de SOLIDARITÉ - Comptes rendus des cadres de concertation-plaidoyer au niveau national et des ateliers de capitalisations - Rapports trimestriels de la FONGS -Evaluations internes et externe - rapports financiers, factures et vouchers. - Ordres de transferts financiers (et reçus) - Audit final <p><u>Les coûts de l'action en euros :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Investissement immobilier : 18721 - Investissement technique et mobilier : 53931 - Fournitures et consommables : 61051 	<p><u>Pré-conditions sociales :</u> Les bénéficiaires et le partenaire local sont motivées par le projet et actifs. Les bénéficiaires et le partenaire ont été sélectionnés pour leur motivation et leur dynamisme, ils ont par ailleurs participé à l'élaboration du projet. Les partenaires ont une bonne connaissance du terrain et connaissances techniques afin d'assurer le suivi du projet.</p> <p><u>Pré-conditions politiques :</u> Le projet rentre dans les lignes politiques nationales et la zone du projet ne subit pas de tension</p> <p><u>Pré-conditions financières :</u> le budget nécessaire à la mise en œuvre du projet est mobilisé.</p>
--	---	---	---

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

<p>sensibilisation à la substitution du blé par les productions locales (valorisation des qualités nutritives et de la souveraineté alimentaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement à la vente des transformateurs formés : Aide à la promotion des produits ▪ Bilans alimentaires familiaux permettant de mettre en évidence le coût du pain de blé dans le budget des familles et donc de les accompagner vers la substitution par des produits à base de céréales locales. ▪ Enquêtes de consommateurs ▪ Organisation d'ateliers régionaux de capitalisation, regroupant des représentants des OP régionales, de la FONGS, des différents groupes bénéficiaires et des institutions et autorités locales pertinentes. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Partage et plaidoyer au niveau national ▪ Organisation de cadres de concertation nationaux avec la société civile et les acteurs politiques et institutionnels : concertation, débats et plaidoyer. ▪ Réunion de capitalisation : partage d'expérience, organisé par la FONGS et le CNCR (Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux). <ul style="list-style-type: none"> ✓ Local et national : ▪ Création d'un slogan et « logo » ▪ Campagnes radios, Télévisées (national) et journaux ▪ Réalisation et distribution d'un feuillet pédagogique à destination des transformateurs (recettes et sensibilisation) ▪ Réalisation d'un film de capitalisation <ul style="list-style-type: none"> ✓ France : ▪ Organisation de diffusion de film-débat et conférence-débat, avec des acteurs français et sénégalais 	<p>Semences pour les producteurs.</p> <p>Matériel de communication pour les Coordinations Régionales.</p> <p>Cahiers pour l'ensemble des bénéficiaires de formations et animateurs.</p>	<p>dont 1973 pour les semences et 42990 pour l'achat des céréales qui constituent la base de fonds de roulements reproductibles par le projet d'une année sur l'autre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La 1ère année des stocks-minoteries est aussi appuyée par le financement du salaire des gardiens-minotiers : 1372 - Etudes ou expertises du nord : 3000 - Etudes ou expertises du sud : 6411 - Personnel local 75302, à prêt de 50% composé des indemnités journalières des 21 animateurs des OP mobilisés pour le suivi et appui individualisés aux bénéficiaires et réplication des formations. - Les Campagnes locales d'information-sensibilisation : 8232 - Les Bilans alimentaires pour 150 familles (suivi - conseil) : 2145 - La Couverture presse : 4162 - Les Cadres de concertation au niveau national : 5795 - Renforcement de capacités et formation : 56757 - Services extérieurs à l'ONG : 1617 - Missions de courte durée de SOLIDARITÉ : 6233 - Appui et suivi : 91401 - Evaluations : 11220 - Capitalisation : 9017 - Evènements en France : 1315 - Audit : 1200 - Divers et imprévus : 16755 - Frais administratifs: 30495 <p>Soit un total général de 466 132</p>
---	---	---

1^{er} janvier 2013

Annexe 2 – BUDGETS DETAILLÉS

Tableau des dépenses prévisionnelles - Projet de terrain

N°	Rubriques (1 à 6 sous-rubriques maximum de préférence)	Mode de calcul	Tranche 1 (en €)	Tranche 2 (en €)	Tranche 3 (en €)	Total (en €)	Dont valorisation	% du budget total
1	Investissement immobilier		18721	0	0	18721	0	4,0%
	Construction de 3 magasins de stock-minoterie	Prix par infrastructure*3	18294	0	0	18294		3,9%
	Location salles de formation	Coût jour*23 jours	427	0	0	427		0,1%
2	Investissement technique et mobilier		53931	0	0	53931	0	11,6%
	Matériel pour les formations des transformatrices et boulangers	Ensemble du matériel de cuisine	2451	0	0	2451		0,5%
	Amélioration technique des fours des boulangers	forfait par four	19056	0	0	19056		4,1%
	Petit matériel pour femmes transformatrices et boulangers	Kit par bénéficiaire*nb de bénéficiaires	13611	0	0	13611		2,9%
	Equipement des stocks-minoteries : moulins, décortiqueuses, bascules, balances	Prix par stock-minoterie*3	16313	0	0	16313		3,5%
	Matériel de communication	1 kit (caméra, appareil photo, imprimante, ordinateur) *2 coordinations régionales	2500	0	0	2500		0,5%
3	Transferts financiers		0	0	0	0	0	0,0%
4	Fournitures et consommables		56305	2373	2373	61051	6953	13,1%
	Ingrédients pour les formations des transformateurs	Ensemble des ingrédients	6560	0	0	6560		1,4%
	Semences achetées en première année	Prix par kilo*1294 kg	1973	0	0	1973		0,4%
	Fond de roulement initial stock de céréales	prix d'achat par tonne*152t	42990	0	0	42990		9,2%
	Conditionnement	Prix par sac*3000	2317	0	0	2317		0,5%
	Collecte céréales	Transport par tonne*152t*3ans	2317	2318	2318	6953	6953	1,5%
	Cahier, stylos, matériel didactique - toutes formations	Ensemble du matériel	148	55	55	258		0,1%
5	Etudes ou expertises du nord		1000	1000	1000	3000	3000	0,6%
	Intervention d'un bénévole expert agro-économiste consultant (retraité - 1 mois par an)	Base de 1000€/mois	1000	1000	1000	3000	3000	0,6%
6	Etudes ou expertises du sud		892	4627	892	6411	0	1,4%
	Création slogan et logo	Tarifs proposés par prestataires	0	1448	0	1448		0,3%
	Enquête consommateurs externe	Coût homme/jour (1consultant sur 15 jours)	0	2287		2287		0,5%
	Formateurs renforcement institutionnel des boulangers	coût jour/homme*27	892	892	892	2676		0,6%
7	Personnels expatriés		0	0	0	0	0	0,0%
8	Personnel local		27234	24033	24035	75302	9604	16,2%
	21 animateurs d'OP indemnisés par journée de travail pour l'encadrement individualisé des bénéficiaires et répliation des formations	coût jour/homme*2253	13606	10405	10405	34416		7,4%
	2 coordinateurs Régionaux	Salaire	1829	1829	1829	5487		1,2%

1^{er} janvier 2013

	FONGS à 50%	mensuel/homme*18*2						
	Chargé de projet salarié FONGS à temps plein	Salaire annuel/homme*3	6403	6403	6403	19209		4,1%
	Comptable salarié FONGS aux 1/5	Salaire mensuel/homme*7,2	2195	2195	2196	6586		1,4%
	Spécialiste Suivi Evaluation salarié FONGS à temps partiel, salarié aux 1/6	Salaire mensuel/homme*6	2134	2134	2135	6403	6403	1,4%
	Salarié Responsable communication de la FONGS : communication-capitalisation, visibilité Sénégal - au 1/12	Salaire mensuel*3 mois	1067	1067	1067	3201	3201	0,7%
9	Activités		6479	8322	8220	23021	0	4,9%
	Salaire des minotiers-gardiens pour la 1ère année de fonctionnement des stocks-minoteries	Indemnisation annuel/homme *3 minotiers	1372	0	0	1372		0,3%
	Bilan alimentaire pour 150 familles (suivi - conseil)	Coût homme/jour des animateurs	429	858	858	2145		0,5%
	Campagnes locales d'information-sensibilisation	Forfait par campagne (matériel, transport, nourriture)*54	2744	2744	2744	8232		1,8%
	Couverture presse	Total coûts diffusions radios, journaux, télévision	625	1387	2150	4162		0,9%
	Cadres de concertation au niveau national	Forfait (matériel, restauration, transport, hébergement - minimum de 20 participants)*5	1159	2318	2318	5795		1,2%
	Evènements en France	Total coût 3 événements dont frais d'un acteur local (avion, frais)	150	1015	150	1315		0,3%
10	Renforcement de capacités et formation		39237	10703	6817	56757	0	12,2%
	Voyage A / R France - Sénégal pour 2 formateurs français et A/R Brésil - Sénégal pour 1 formatrice brésilienne	billet AR France Sénégal*2 formateurs *2 voyages & 1 billet AR Brésil	2198	1100	0	3298		0,7%
	Indemnisation et défraiement des formateurs	indemnisation par mission + frais santé, visa, etc.	2450	500	0	2950		0,6%
	Prise en charge des formés et des encadrants : hébergement-restauration-transport	coût jour*138j	28920	2662	2662	34244		7,3%
	Frais de transports (pour logistique) pendant les formations	Trajets par session	153	0	0	153		0,0%
	Frais de formation agricole et visites de suivi par ISRA	Frais de formation et visites par jour	2256	1646	1647	5549		1,2%
	Formation et renforcement des capacités de gouvernance & gestion des comités de gestion stocks-minoteries	Forfait par jour*54 jours	3260	2508	2508	8276		1,8%
	Réalisation d'un feuillet pédagogique	Prix par exemplaire*1000	0	2287	0	2287		0,5%
11	Services extérieurs à l'ONG		976	458	183	1617	0	0,3%
	Traducteur (portugais) pour une formatrice	coût jour/homme	793	0	0	793		0,2%

1^{er} janvier 2013

	Peinture-affichage public: information, promotion des produits	Coût unitaire*9	0	275	0	275		0,1%
	Contrôle qualité production agricole (DRDR)	Coût par contrôle*5	183	183	183	549		0,1%
12	Mission de courte durée		2077	2078	2078	6233	0	1,3%
	6 Voyages A / R France - Sénégal	Prix par voyage AR France-Sénégal*6	1100	1100	1100	3300		0,7%
	Per Diem et défraiements (dont frais médicaux)	Forfait sur la base des coups observés précédentes missions	977	978	978	2933		0,6%
13	Appui et suivi		30467	30467	30467	91401	17418	19,6%
	Réunions du comité de pilotage au niveau du siège de la FONGS	Forfait par réunion*12	4084	4084	4084	12252	10210	2,6%
	Réunions des comités de pilotages locaux	Forfait par réunion*12*3OP	2860	2860	2860	8580	7208	1,8%
	1 salarié chargé de projet de SOLIDARITÉ à temps plein : appui technique, suivi, gestion de projet	Salaire mensuel*36 mois	21600	21600	21600	64800		13,9%
	Salarié Responsable communication de SOLIDARITÉ : communication-capitalisation, visibilité France et local - au 1/12	Salaire mensuel*3 mois	1923	1923	1923	5769		1,2%
14	Evaluation		1707	1707	7806	11220	0	2,4%
	- interne	Forfait annuel (incluant réunions locales et nationales, logistiques, etc.)*3	1707	1707	1708	5122		1,1%
	- externe	Finale : Coût homme/jour (Iconsultant sur 20 jours)	0	0	6098	6098		1,3%
15	Capitalisation		0	0	9017	9017	0	1,9%
	Ateliers finaux de capitalisation - niveaux local et national	Coût jour (logistique-matériel, restauration, transport, hébergement)*6	0	0	9017	9017		1,9%
16	Audit		0	0	1200	1200	0	0,3%
	Audit local		0	0	1200	1200		0,3%
17	Autres		0	0	0	0	0	0,0%
18	Sous-total coûts directs		239026	85768	94088	418882	36975	89,9%
19	Divers et imprévus (5% maximum de 18)	4%	9561	3431	3764	16755	1479	3,6%
20	Total des coûts directs (18+19)		248587	89199	97852	435637	38454	93,5%
21	Frais administratifs ou de structure : Calcul choisi (cocher) :							
	<input type="checkbox"/> 7% maximum de 20 ou	X	17401	6244	6850	30495	2692	6,5%
	<input type="checkbox"/> 12% maximum de 20							
22	TOTAL GENERAL (20+21)		265988	95443	104701	466132	41146	100,0%

Date, Nom et Signature : 20/02/2014, Marianne Poirot

1^{er} janvier 2013

Tableau des ressources prévisionnelles en € - Projet de terrain

N°	Origine des ressources	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total	Etat *	%
1.	Contribution de l'AFD et des ministères français						
1.1	AFD	166220	30000	33780	230000	Sollicité	49,3%
	Sous-total 1	166220	30000	33780	230000		49,3%
2.	Autres ressources mobilisées						
	Ressources d'origine privée (préciser chaque source)						
2.1	- Fondation Agir Sa Vie	8200	0	0	8200	Acquis	1,8%
	- Fondation SEED	20000	0	0	20000	Acquis	4,3%
	- Fondation Raja - Danièle Marcovici	10000	0	0	10000	Acquis	2,1%
	- Fondation ITANCIA	15000	5000	0	20000	Acquis	4,3%
	- Fondation MISEREOR	35387	45461	54605	135453	Présélectionné	29,1%
	- fonds propres de la FONGS	0	0	1334	1334	Acquis	0,3%
	Sous-total	88587	50461	55938,95	194987		41,8%
2.2	Valorisations d'origine privée et bénévolat	11181	14982	14983	41146	Acquis	8,8%
	Sous-total	11181	14982	14983	41146		8,8%
2.3	Autres ressources d'origine publique française et internationale (préciser chaque source)						
	Sous-total	0	0	0	0		0,0%
2.4	Valorisations d'origine publique	0	0	0	0		0,0%
	Sous-total	0	0	0	0		0,0%
	Sous-total 2	99768	65443	70921	236133		50,7%
	TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	265988	95443	104701	466133		100,0%
	<i>Sous-total des valorisations, plafonné à 25% maximum du budget total (2.2 + 2.4)</i>	<i>11181</i>	<i>14982</i>	<i>14983</i>	<i>41146</i>		<i>8,8%</i>

Date, Nom et Signature : 20/02/2014 , Marianne Poirot

Tableau des ressources prévisionnelles valorisées en € - Intervention terrain

N°	Origine des ressources	Mode de calcul	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total	
1.1	Valorisations privées						
	FONGS : Collecte céréales par les OP et groupements villageois	Transport par tonne* 152t*3ans	2317	2318	2318	6953	
	FONGS : Salarié Responsable communication de la FONGS : appui communication-capitalisation - aux 1/12	Salaires mensuel*3 mois	1067	1067	1067	3201	
	FONGS : Assane Diop - salarié Spécialiste Suivi (étude) Evaluation à temps partiel, salarié aux 1/6	Salaires mensuel/homme*6	2134	2134	2135	6403	
	FONGS : Réunions du comité de pilotage siège	Forfait par réunion*12	2042	4084	4084	10210	
	FONGS : Réunions des comités de pilotages locaux OP	Forfait par réunion*12*3OP	1488	2860	2860	7208	
	Sous-total		9048	12463	12464	33975	
1.2	Valorisations publiques		0	0	0	0	
	Sous-total		0	0	0	0	
1.3	Bénévolat						
	SOLIDARITÉ : Appui et interventions de Jacques Berthelot: bénévole expert agro-économiste consultant	Base de 1000€/mois	1000	1000	1000	3000	
	Sous-total		1000	1000	1000	3000	
1.4	<i>Imprévus calculés sur les valorisations (car inclus automatiquement dans le tableau des dépenses)</i>		<i>4% d'imprévus</i>	402	539	539	1479
	<i>Frais administratifs calculés sur les valorisations (car inclus automatiquement dans le tableau des dépenses)</i>		<i>7% de frais administratifs ou de structure</i>	731	980	980	2692
	TOTAL GENERAL DES RESSOURCES VALORISEES		11181	14982	14983	41146	

Date, Nom et Signature : 20/02/2014 , Marianne Poirot

1^{er} janvier 2013

Annexe 3 – Fiche de renseignements RELATIVE AU demandeur

Nom complet de l'ONG :	SOLIDARITE		
Acronyme (si communément utilisé pour désigner l'ONG, sinon /) :			
Adresse postale : <i>(à laquelle toutes les correspondances concernant ce projet devront être envoyées)</i>	20 RUE DE ROCHECHOUART 75009 PARIS		
Lieu d'implantation du siège social : <i>(si différent de l'adresse postale)</i>			
Téléphone :	01 48 78 33 26		
Fax :			
Adresse électronique :	contact@solidarite.asso.fr		
Site internet :	www.solidarite.asso.fr		
Date de création :	6 mars 1980		
Statut Juridique :	association loi 1901		
Les références de la déclaration à la Préfecture :			
N°	W811001262	Date	9 mars 1980
		Département	31
La date de publication au Journal officiel :	20 mars 1980		
Le cas échéant, la date de reconnaissance d'utilité publique :			
Le cas échéant, la date d'agrément par un ministère, lequel :			

Objet de l'ONG :	Participer à la réduction du chômage rural et à la satisfaction des besoins essentiels des populations les plus défavorisées : les jeunes et les femmes marginalisés, les peuples autochtones et les tribaux, les petits paysans et les sans terre.
Zone(s) d'intervention :	Inde, Afrique de l'Ouest (Sénégal), Bolivie
Secteur(s) d'intervention :	Agriculture bio et communautaire, formations professionnelles, activités génératrices de revenus
Existence d'un document stratégique validé en AG :	-
Principaux financements et partenariats noués entre l'ONG et l'AFD au cours des 3 dernières années. <i>(préciser l'objet, le montant du financement et le service de l'AFD concerné)</i>	-
Principaux financements et partenariats noués entre l'ONG et le MAE au cours des 3 dernières années. <i>(préciser l'objet, le montant du financement et le service du MAE concerné)</i>	-
Appartenance à des collectifs, réseaux, plates-formes :	Coordination sud, CRID, CROSI, CDTM, Ekta Europe, Rocade
Principales publications de l'ONG :	-La souveraineté alimentaire, quelles perspectives après Bali ; Jacques Berthelot, 27 janvier 2014 -Solidarité's comments on the State of play of DDA negotiations", Jacques Berthelot, 24 Janvier 2013 -« Guide de la politique agricole commune » Réalisé par les organisations du Groupe PAC 2013 (dont SOLIDARITÉ fait partie)

1^{er} janvier 2013

	<p>- « Cuisinez autrement- cuisinez chez vous les savoir faire du monde » recettes à base de céréales locales</p> <p>-« La Force de la Vérité. Un mouvement pour l'accès à la terre en Inde. » En collaboration avec Ekta Parishad, Action Village India (2007)</p> <p>- Publications mensuelles : http://www.solidarite.asso.fr/-Ressources-</p>
--	--

Personne(s) de contact pour ce projet	Nom	Téléphone	Adresse électronique
Référent technique :	POIROT Marianne	0148783326	marianne.poirot@solidarite.asso.fr
Référent financier :	CAM Nicole	0148783326	solcompta75@gmail.com
Référent administratif :	BATO Clotilde	0148783326	clotilde.bato@solidarite.asso.fr
Nom et prénom du directeur :	BATO Clotilde		
Nom, prénom et qualité de la personne responsable du présent dossier de demande de cofinancement:	POIROT Marianne, Chargée de projets		

Nom et prénom du président :	Laurent PEYRAT
Nom et prénom du secrétaire général :	Monique GUTKNECHT
Nom et prénom du trésorier :	Brigitte FOCH
Nombre de membres composant le Conseil d'Administration:	6
Compte-t-on parmi ses membres un agent de l'Agence française de Développement ? : <i>si oui, indiquez son nom et sa fonction</i>	Non
Compte-t-on parmi ses membres une personne politiquement exposée? : <i>si oui, indiquez son nom et sa fonction</i>	Non
Date et instance désignant les membres du CA et du bureau actuels :	Assemblée générale en date du 23 mai 2013
Date d'échéance des mandats de ces membres :	mai 2014
Date de la dernière AG et date prévisionnelle de la prochaine assemblée générale :	23 mai 2013 Date Prévisionnelle : 26 mai

	2011	2012	2013
Nombre de membres	50	90	82
Nombre de cotisants	66	91	88
Montant des cotisations	1320	1820	1760

1^{er} janvier 2013

Effectifs au siège de l'ONG :	Total (ETP)	Temps plein	Temps partiel
Salarié(s)	4,5	4	1
Bénévole(s)	5		20
Total	9,5	4	21
Effectifs à l'étranger :	Total (ETP)	Temps plein	Temps partiel
Salarié(s) expatrié(s)			
Salarié(s) local(aux)			
Volontaire(s) – indiquer si agrément au titre du volontariat ?			
Bénévole(s)	1		2
Total	1		2

Rubriques budgétaires par pôle de dépenses	Montants totaux des fonds alloués au cours des quatre dernières années									
	Année 2010	%	Année 2011	%	Année 2012	%	Année 2013	%	Total	%
Fonctionnement de l'association										
Frais de personnel (salariés siège et terrain - expatriés et locaux)	84653	37%	83462	31%	119769	45%	124 984	51%	412 868	100
Charges locatives	7526	3%	9788	4%	10891	4%	10873	4%	39078	100
Frais financiers, impôts et taxes	1846	1%	1916	1%	1786	1%	2777	1%	8325	100
Frais de communication et de collecte de fonds	12237	5%	2736	1%	1617	1%	1774	1%	18364	100
Autres charges	23857	10%	11482	4%	15406	6%	1727	1%	52472	100
Sous-total	130119	57%	109384	41%	149469	57%	142 135	58%	531 107	100
Interventions										
Actions de solidarité internationale	98775	43%	155399	58%	113445	43%	97781	40%	465400	100
Sensibilisation/éducation au développement	1112	0%	346	0%	573	0%	471	0%	2502	100
Aide alimentaire								0		
Aide d'urgence								0		
Envoi de volontaires (pour les ONG d'envoi de volontaires)								0		
Action en faveur des réfugiés								0		
Missions courtes ou d'expertise			583	0%				0	583	100
Autres								0		
Sous-total	99887	43%	156328	59%	114018	43%	98 252	40%	468485	100
TOTAL	230006	100	265712	100	263487	100	243888	100	1003093	100

Montant des ressources financières globales des quatre dernières années

Année	Chiffre d'affaires de l'ONG (compte d'exploitation validé)	Dont fonds publics		% du CA total	Dont fonds privés		% du CA total
		Montant total :			Montant total :		
2010	154 727	Montant total :	17 346	11%	Montant total :	137 381	89%
					Fonds privés	112 619	
		Dont AFD :			Valorisation (bénévolat)	20 382	
		Dont autres ministères centraux :			Immobilisations financières	4380	
2011	274 289	Montant total :	20 239	7%	Montant total :	254 050	93%
					Fonds privés	152 042	
		Dont AFD :			Valorisation (bénévolat)	95 626	
		Dont autres ministères centraux :			Immobilisations financières	6382	
2012	153 034	Montant total :	0	0	Montant total :	153 034	100%
					Fonds privés	96 911	
		Dont AFD :			Valorisation (bénévolat)	31 918	
		Dont autres ministères centraux :			Immobilisations financières	24 205	
2013	194 148	Montant total :	18 188	9%	Montant total :	175 960	91%
					Fonds privés	143 124	
		Dont AFD :			Valorisation (bénévolat, mécénat nature)	30 622	
					Immobilisations financières	2214	

1^{er} janvier 2013

ANNEXE 4 – LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES BENEFCIAIRES DE RETROCESSIONS

NOM DU PARTENAIRE/PARTIE PRENANTE (NOM COMPLET)	MONTANT PREVISIBLE DE LA RETROCESSION
---	---------------------------------------

Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal (FONGS)	276 700 euros
--	---------------

ANNEXE 5 – FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE AU(X) PARTENAIRE(S) DU PROJET

Préciser le nombre total de partenaires impliqués dans le projet : 1

Nom complet de l'organisme :	Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal
Acronyme (si utilisé) :	FONGS
Adresse postale :	BP 269 Thiès, Sénégal.
Lieu d'implantation du siège social : (si différent de l'adresse postale)	Thiès, BP 269, Sénégal
Téléphone :	00 221 33 939 58 58
Fax :	00 221 33 951 23 52
Adresse électronique :	fongs@orange.sn
Site internet :	www.fongs.sn

Personne(s) de contact pour ce projet :	Masse GNING
Nom et prénom du directeur exécutif :	SALL Nadjirou (secrétaire général)

Date de création :	16 octobre 1978
Statut Juridique³³ :	Association à but non lucratif

Nom et prénom du président :	DIOP Babacar
Nombre de membres composant le Conseil d'Administration :	45 membres
Compte-t-on parmi ses membres une personne politiquement exposée? :	Non

33 Joindre au dossier technique le certificat d'enregistrement ou l'équivalent

1^{er} janvier 2013

<i>si oui, indiquez son nom et sa fonction</i>	
Liste des membres du CA :	45 membres issus des organisations communautaires de base ou groupement villageois dont 13 sont des femmes

Objet de l'organisme :	Promotion économique des exploitations familiales
Principaux domaines d'intervention :	Formation, production agro sylvo pastorale, financement rural, transformation et commercialisation des produits, plaidoyer et lobbying politiques.
Ressources humaines de l'organisme :	Un secrétaire général élu ; 7 techniciens spécialisés (formation, gestion comptable, planification, économie, financement rural, communication, genre) ; plusieurs dizaines de volontaires endogènes.
Budget total annuel en euros :	1 million d'euros
Principaux donateurs :	Sos Faim Belgique, solidarité socialiste Belgique, CSA Belgique, Oxfam NOVIB Hollande, CCFD France, CFSI France
Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc. :	Membre du CNCR, et du CONGAD.
Historique et nature de la coopération avec le/les partenaire(s) : liens institutionnels et contractuels	Début de partenariat en 2011-2012 pour la formation de boulangers et femmes restauratrices A partir de 2013, partenariat plus stratégique autour d'une vision et d'objectif stratégique long terme repris dans ce projet.
Rôle et implication dans la préparation du projet proposé :	Implication totale aux phases d'identification et de formulation du projet.
Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé :	Responsable de la mise en œuvre du projet au niveau national et local
Expérience d'actions similaires en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée :	La FONGS a aujourd'hui 35 ans d'expérience dans la mise en œuvre de projets et programmes de renforcement des capacités en milieu rural sénégalais.

1^{er} janvier 2013

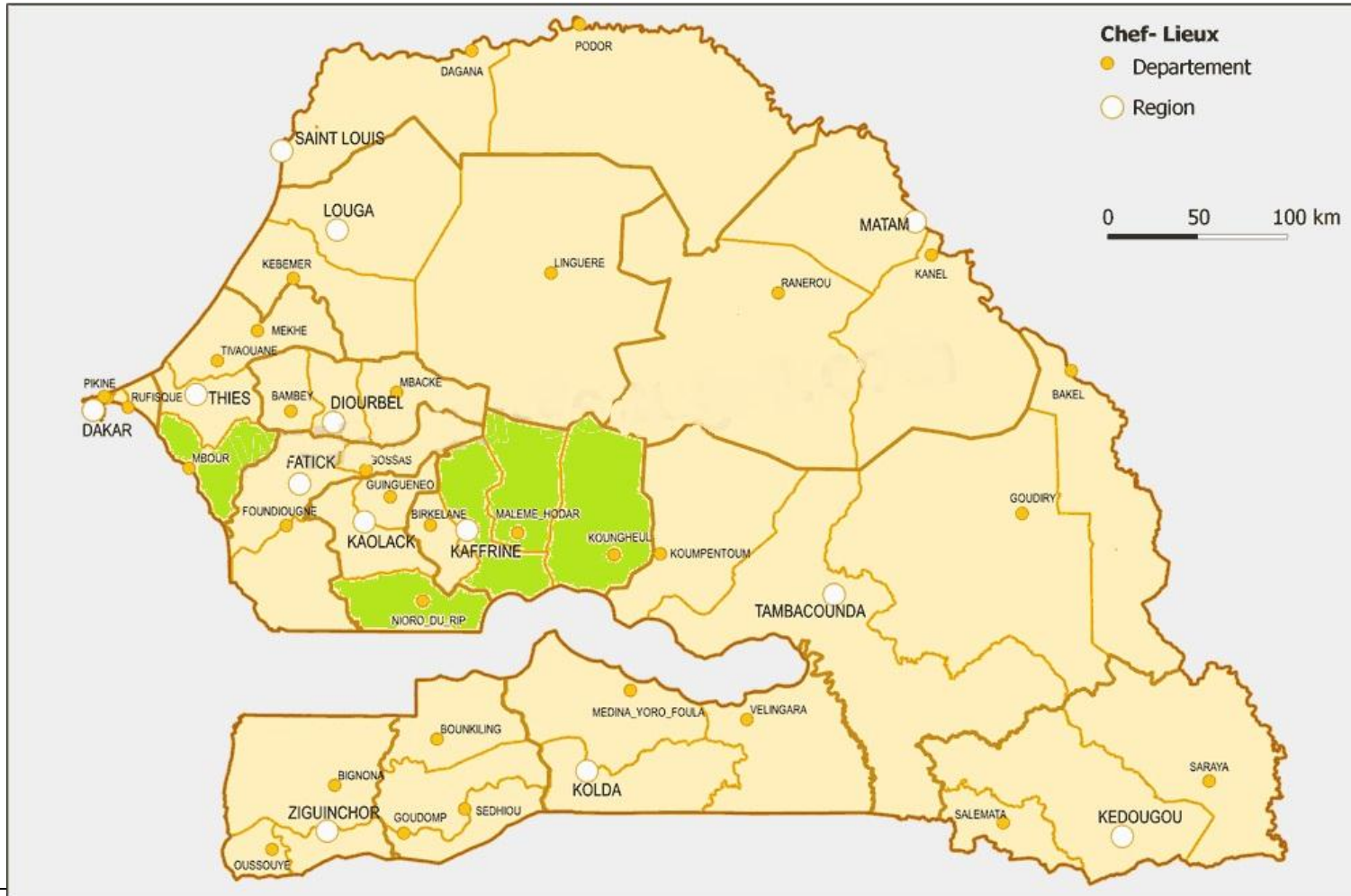
ANNEXE 6 – CHRONOGRAMME

Activités	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Organisme chargé de la mise en œuvre
Objectif 1: Développer la substitution des céréales locales au blé dans la production de pains et produits substituables au pain par les boulangers et femmes « transformatrices » en milieu rural afin d'augmenter leurs revenus et de créer des débouchés pour les producteurs de céréales locales en amont (renforcement de la filière), tout en améliorant la qualité nutritive des pains et pâtisseries consommées localement.				
<i>Résultat attendu 1: Les boulangers ruraux et les femmes « transformatrices » développent leur activité grâce à leur formation technique en transformation de céréales locales et un équipement plus adapté</i>				
- activité 1: Formation initiale des boulangers et «transformatrices» par des experts de SOLIDARITÉ				FONGS/ SOLIDARITÉ
- activité 2: Réplication des formations par les «transformatrices» formées.				FONGS
- activité 3: Suivi et appui individualisés des transformateurs				FONGS
- activité 4: Appui à l'acquisition et à l'amélioration des outils de production des transformateurs formés				FONGS SOLIDARITÉ
<i>Résultat attendu 2: Renforcement de la filière céréalière : production, transformation primaire, commercialisation</i>				
- activité 1 : Formation de formateurs-renforcement des capacités en agriculture pour les animateurs des OP				ISRA et FONGS
- activité 2 : Réplication des formations auprès des EF				FONGS
- activité 3: Approvisionnement des EF en semences de qualité				FONGS
- activité 4: Suivi- renforcement des EF				FONGS et ISRA
- activité 5: Mise en place de 3 minoteries-magasins de stockage				FONGS
- activité 6: Formation-renforcement en gestion et gouvernance des comités de gestion des minoteries-magasins de stockage				FONGS
- activité 7: Production de farine de céréales certifiée de qualité panifiable et vente				Comités de Gestion créés avec FONGS
<i>Résultat attendu 3: Les consommateurs et les décideurs favorisent la consommation de préparations à base de céréales locales en substitution au blé</i>				
- activité 1: Campagnes locales de promotion des produits et de sensibilisation				FONGS
- activité 2 : Accompagnement à la vente des transformateurs formés : Aide à la promotion des produits				FONGS
- activité 3: Bilans alimentaires familiaux				FONGS
- activité 4: Enquêtes de consommateurs (internes et externe)				FONGS interne et Consultant externe
- activité 5: Organisation de cadres de concertation nationaux				FONGS et CNCR
- activité 6: Création d'un slogan et « logo »				FONGS/SOLIDARITÉ et prestataires
- activité 7: Campagnes radios, Télévisées (national) et journaux				FONGS
- activité 8 : Réalisation, distribution d'un feuillet pédagogique à destination des transformateurs (recettes et sensibilisation)				FONGS SOLIDARITÉ
- activité 9 : Organisation de diffusion de film-débat et conférence-débat en France				SOLIDARITÉ
Suivi/Evaluation				SOLIDARITÉ/FONGS
Capitalisations				SOLIDARITÉ/FONGS
Missions de suivi				SOLIDARITÉ

1^{er} janvier 2013

ANNEXE 7 : CARTE DE LA ZONE D'INTERVENTION

(en **vert** sur la carte)



1^{er} janvier 2013

Annexe 8 : Synthèse des principaux résultats d'évaluation des formations (projet test)

**PROJET DE PANIFICATION ET DE FABRICATION DE GALETTES
ET BEIGNETS A BASE DE FARINES COMPOSEES
(VALORISATION DES CEREALES LOCALES)**

**Synthèse des principaux résultats d'évaluation des formations
à partir du**

***RAPPORT DE MISSION D'EVALUATION* complet (65p.)**

Babacar Touré- Ousmane Guèye

Mars 2013

Contexte

- Faible incorporation des céréales locales dans la panification au Sénégal
- Facture annuelle de plus de 94 milliards de FCFA :
- Le Sénégal consomme 300 000 tonnes de farine par an pour près de 450 000 tonnes de blé importées,
- Conflit ouvert entre le cartel des meuniers et la fédération nationale des boulangers :
- Tensions sur le marché mondial du blé, suite à des baisses de récolte de pays exportateurs vers le Sénégal (Australie et Russie):
- Prévisions de baisse de production australienne de blé en 2012/2013 de 26% par rapport à 2011/2012.

Zones couvertes et acteurs rencontrés

- Zones couvertes: UGPM, FAPAL, JIG JAM, ADAK, EGAK, Koupentoum, Maka
- Acteurs rencontrés:
- 18 boulangers rencontrés sur 23 prévus
 - 29 transformatrices rencontrées sur 20 prévues

Acteurs en activité:

- Boulangers : 07/18
- Transformatrices: 19/29

Méthodologie

- Entretiens individuels: boulangers et femmes transformatrices formés
- Entretiens de groupe: consommateurs, groupements femmes, groupements villageois
- Synthèses journalières
- Traitement de données qualitatives et quantitatives
- Analyse

Résultats de l'évaluation

Bonnes perceptions sur des aspects formation

- Principaux enjeux économiques et politiques bien perçus: souveraineté alimentaire, réduction

1^{er} janvier 2013

de la dépendance alimentaire, présumé vertus nutritionnelles des céréales locales, création d'emplois en milieu rural,

- Cadre bien apprécié : propreté, sécurité, convivialité.
- Contenu bien apprécié : innovations avec la réalisation de pains et beignets à base de farines.
- Méthode très bien appréciée : triptyque théorie-démonstration-exercices pratiques
- Supports ayant particulièrement marqué l'attention des participants : matériel complet de boulangerie et de transformation pour beignets et gâteaux, utilisation de l'audiovisuel, supports padex, etc.
- Formateurs : disponibilité, ouverture et patience

Un niveau de maîtrise des contenus très satisfaisant

- Plus 90% des bénéficiaires, boulangers et femmes formatrices, maîtrisent le contenu et les procédés de fabrication
- Seuls 02 boulangers (Dara Diakhour et Sam Diebel) et 02 femmes (Boulel et Bamba) n'ont pas par exemple pu restituer correctement le contenu

Des perceptions mitigées sur certains aspects formation

- Supports:
 - Modèle de four proposé : taille petite et incapacité à fournir de l'énergie suffisante pour cuire un pain.
 - Sous-valorisation du four traditionnel et des connaissances locales dans la formation des boulangers
 - Décalage entre matériels formation et ceux utilisés par les femmes en production
- Formateurs: barrière linguistique entre formateurs et personnes formées : possibilité de perte d'informations liées à la traduction du portugais au wolof, peulh ou autre
- Hébergement: passable à Koupentoum, dortoir partagé entre hommes et femmes et pénurie d'eau;
- Cadre de la formation: déficient pour la zone Est (Koupentoum); espace « à l'air libre », non clôturé avec vent et poussière qui entamaient même dès fois la qualité de la farine.
- Contenus: non prise en compte des spécificités locales pour adapter le contenu des formations aux productions de chaque zone: cas du niébé, une des principales productions dans la zone FAPAL

Taux d'incorporation céréales locales chez les femmes formatrices :

- 100% : 05 (3 font des beignets à 100% farine mil, 2 font des beignets à 100% farine de maïs)
- 67% maïs 0% de blé: 02 (elles font des gâteaux maïs + arachide avec 67% maïs, 33% arachide)
- 90% environ: 02 (elles font des beignets mil+maïs+blé dont l'une réalise une composition à 73% mil, 18% maïs, 9% blé et l'autre une composition de farines avec 46% mil, 46% maïs, 8% blé)
- 70% : 09 (elles proposent des beignets mil+blé avec en moyenne environ 70% farine de mil + 30% farine de blé)
- 40% : 01 (elle fait des gâteaux avec 40% mil, 40% blé, 20% arachide)

Nb : L'arachide faisait aussi partie des matières premières utilisées lors des formations en vue de la substitution au blé, même si l'évaluation a étudié la question des céréales locales.

Taux d'incorporation de céréales locales chez les boulangers

1^{er} janvier 2013

- 10% à 15% : 03* (tous les 3 font du pain à 90% de farine de blé et 10% à 15% de farine de maïs)

*sur les 7 en activité

Productions actuelles et marges chez quelques transformatrices

Transformatrices	Produits	Quantité (kg)	Total coût	Chiffre d'Affaires (Fcfa)	Marge (Fcfa)	Marge avant formation
Cas 1 Arame Ndoye Ndekoulamane	mil, maïs + blé	3,5	3200	2500	-700	?
Cas 2 Fana Wilane Diam Diam	mil + blé	3	2585	4085	1500	1000
Cas 3 Bissa Kanouté Sita Koro	maïs	3	3340	4590	1250	850
Cas 4 Gnaling Camara Ndiambour	mil+blé	5,5	4315	5415	1100	400

L'évolution des productions, des chiffres d'affaires et des marges des études de cas ci-dessus montre :

- ✓ Une évolution dans la composition des produits
- ✓ Une augmentation des marges pour les femmes (après/avant formation) due pour l'essentiel à la substitution du blé par les céréales locales (cf. cas Bissa Kanouté : avec 3 kg de blé elle gagnait 850F, avec 3 kg de maïs elle gagne 1250F)
- ✓ De réelles difficultés en matière de maîtrise des coûts : Cas 1

- Productions actuelle chez les boulangers qui incorporent des CL dans le pain

Boulangers	Produits	Quantité (kg)	Total coût	Chiffre Affaires (cfa)	Marge (Fcfa)
Cas 1 : Mbaye Guèye (TAB)	Blé (17,5) +maïs (2,5)	20	9898	12000	2102
Cas 2 : Mandiaye ndiaye (Missira)	Blé (50) +maïs (5)	55	24595	34000	9405

La faible utilisation des céréales par les boulangers s'explique par une mauvaise qualité de la farine.

Démultiplication : nombre de répliques volontaires

Zones	Nombre de femmes formées	Nombre de boulangers formés
UGPM	13	00

1^{er} janvier 2013

FAPAL	46	00
JIG JAM	31	00
ADAK	04	04
EGAK	05	02
Koupentoum	05	05
Maka	24	01
Total	128	12

Approvisionnement et contraintes spécifiques

- Principaux lieux d'approvisionnement:

- Villages
- Marchés hebdomadaires
- Centres urbains plus proches
- Gambie

- Contraintes spécifiques liées à l'approvisionnement

- Rareté et forte variabilité des prix de mil et maïs dans les régions déficitaires (UGPM, FAPAL, JIG JAM)
- Cherté de certains produits (huile, sucre, etc.)
- Difficultés de disposer d'une farine fine de mil ou maïs, faute de moulin adéquat
- Qualité parfois médiocre de la farine de blé (charençons)

Marché réel et potentiel du pain et des beignets à base de CL

- Marché actuel: très localisé

- Circonscrit le plus souvent au village
- Étendu dans les marchés hebdomadaires

- Principaux demandeurs et moments d'achat

- Pour les beignets: enfants, jeunes et adultes :
- Matin pour : Petit Déjeuner,
- Milieu de journée : goûter chez les élèves (récréation)
- Entre fin d'après-midi et début de soirée (jeunes) souvent autour du café « saaf »

- Pour le pain: enfants, jeunes et adultes :

1^{er} janvier 2013

- ✓ Matin: Petit déjeuner,
- ✓ Soir: parfois au dîner

- **Marché potentiel**

- Village site
- Villages environnants insuffisamment approvisionnés en pain
- Certains espaces publics insuffisamment exploités: écoles, poste de santé
- Des marchés hebdomadaires proches (Bamba, Ndiagianiao, Guélor)

Le potentiel d'extension du marché des transformateurs formés est fort dans toutes les zones évaluées.

Des niches de marchés existent encore dans les différents villages et autour : des ménages non encore touchés à l'image de certains endroits où le beignet céréales locales a remplacé le pain au petit déjeuner ; des écoles avec les enfants comme clients; des postes de santé avec la question de la nutrition des enfants (présupposés nutritifs) à l'image de la femme de Touba Aly Mbenda qui a réussi à introduire le beignet maïs aux œufs au poste, etc. Malgré tout ces produits à base de céréales locales demeurent des produits nouveaux (innovations) et de ce point de vue leur « pénétration » sur le marché nécessite des efforts de communication de proximité, ce qui n'est pas encore le cas.

Perceptions des consommateurs

- **Qualité du bon pain :**

- Consistance, hygiène, couleur doré, bien cuit, bon goût (pas trop salé), origine terroir, nutritif, accessibilité géographique et financière

Généralement les consommateurs déclarent préférer le pain tapa lapa à base de farines composées au pain industriel qualifié souvent de « xott », c'est-à-dire de coque vide. Le pain à base de céréales locales + farine de blé a l'avantage d'être réputé plus lourd (consistant) que le pain industriel, par conséquent « meilleur pour le paysan qui fournit beaucoup d'efforts physiques » selon les témoignages recueillis.

Toutefois leur choix est validé ou non par la qualité du pain à base de farines composées. Si le visuel du pain ou son goût sont altérés le choix va porter sur le pain industriel s'il existe sur le marché. C'est pourquoi le marché du pain de céréales n'a suite aux formations pas connu le succès attendu : en raison du caractère visuel du pain, aspérités faute de qualité de la farine de céréales disponible localement.

Premiers mots prononcés ou qui viennent à l'esprit quand on parle de pain à base de céréales locales :

- ✓ « diisaay », (évoque la consistance),
- ✓ « neex » (évoque le bon goût),
- ✓ « baax ci wer gi yaram » (bon pour la santé),
- ✓ « Bay dundé » (souveraineté alimentaire) et
- ✓ « nangu sunu bopp ci denkaane gunu denkaane sunu biir » (affranchissement de la dépendance alimentaire),
- ✓ Origine locale (produit du terroir),

- **Qualité du bon beignet :**

- Consistance, Hygiène, bon visuel, goût, accessibilité (5 Fcfa, 10 Fcfa, 25F), présupposés vertus nutritionnelles

1^{er} janvier 2013

Le manque de farine de qualité qui crée des difficultés pour l'incorporation de céréales locales dans le pain pour les boulangers, impacte moins sur les transformations des femmes, notamment sur les beignets. Les beignets à base de farine de céréales locales connaissent un grand succès auprès des consommateurs malgré les limitations techniques que subissent aussi les femmes.

Equipements des boulangers :

Actuels :

- Fours
- Petits matériels composés :
 - bassine ou tronc d'arbre creusé qui servent de pétrin,
 - des planches de fortune,
 - des couches,
 - des pelles, etc.
 - de tables (rares)

Besoins en équipements :

La totalité des boulangers interrogés (actifs et inactifs) souhaitent s'investir dans leur activité de boulangerie, mais leur limite la plus importante est l'équipement :

- Tous ont exprimés le besoin d'améliorer leur four (Four traditionnel modernisé demandé dans la majorité des cas)
- La quasi-totalité souhaiterait un atelier
- Une majorité aurait besoin d'un fond de roulement, pour la matière première et le petit matériel

Equipements des femmes :

Actuels :

- Le matériel de la cuisine familiale:
 - marmites, bols, bassines,
 - seaux, louches, cuillères,
 - fourneaux malgaches, gaz (rarement), etc.

Besoins exprimés par les femmes :

- poêle, gazinière, louches, cuillères, marmites, bols, bassines, fourchettes, etc.
- un fonds de roulement permettant de constituer un petit stock de matières premières (mil, maïs, farine) et ingrédients (sucre, huile, etc.)

Recommandations :

- Concevoir un pain à dominante céréales locales : exemple 70% (mil ou maïs) et 30% blé
- Équiper les villages qui n'en disposent pas de moulin capable de produire une farine fine de qualité
- Améliorer pour les villages qui en disposent la qualité de mouture des moulins pour l'obtention d'une farine fine et dépourvue d'éléments étrangers
- Concevoir un four standard, adapté aux besoins des boulangers ruraux et d'une capacité variant entre 75 et 100 baguettes et moins consommateur d'énergie avec de grande capacité de conservation de chaleur (plus adapté aux changements climatiques)
- Associer les boulangers ruraux et les techniciens locaux et/ou nationaux à la conception du four modèle

1^{er} janvier 2013

- Initier une visite d'expérience pour la découverte des fours à vapeur. Le concepteur de ce four s'appellerait Abdou Gassama Kaolack, Médina Baye. Le modèle de four à vapeur existerait à Guinguinéo à la Boulangerie Cheikh Niang.
- Organiser des sessions de recyclage des boulangers avec l'insertion de module sur le marché, la structuration des prix et le calcul des marges
- Appuyer la production de maïs blanc, variété plus prisée dans la production de pain pour son caractère plus « économique » Appuyer la modernisation des boulangeries rurales par un équipement en petits matériels plus adaptés à leur exigence de qualité
- Renforcer la capacité d'une plus grande diversification des recettes des boulangers et des femmes
- Appuyer la promotion des pains et beignets à base de céréales locales
- Protéger les fours en banco par la construction d'atelier en dur
- Appuyer les boulangers au démarrage ou en arrêt avec un fonds de roulement,
- Inciter les Réseaux paysans à trouver des ententes avec les boulangers et les femmes transformatrices sur l'approvisionnement de la MP céréales transformées;

- Développer des campagnes de marketing en milieu rural sur la consommation du pain composé; mettre à contribution les radios communautaires rurales
- Appuyer les Réseaux paysans à l'accès à des minoteries performantes en matière de production de farines (CL) fines et propres (séparer de tout élément étrangers)
- Réfléchir à la possibilité de donner une fonction supplémentaire à ces minoteries rurales, en lien avec la problématique de la transformation des produits agricoles en général, compte tenu de la faiblesse de l'échelle actuelle de production des boulangers ruraux et femmes transformatrices
- Mettre à profit le cadre juridique et institutionnel favorable:

— loi de **77-38 du 10 avril 1977** interdisant la pratique de la boulangerie avec l'utilisation du bois dans les localités de plus de dix mille (10 000) habitants (interprétation à contrario);

— le **décret 2004-102 du 6 février 2004** libéralisant l'exercice de la profession;

— Le projet sur la panification à base de farines composées financement (BM) dont la mise en œuvre serait imminente

1^{er} janvier 2013

Annexe 9 : Rentabilité et perspectives des magasins de stocks-minoteries

Compte d'exploitation - Pour les 3 moulins (cumulé)- en CFA

Postes	Formules	Explications
L1 Céréales	$=(QA*45%)*180+(QA*55%)*190$	Achat du stock de céréales aux EF : 45% de mil à 180 CFA/kg et 55% de maïs à 190 CFA/kg
L2 Salaire 3 meuniers-gardiens de stock	$=(30000*10)*3$	Salaire mensuel de 30 000 CFA - Sur 10 mois * 3 pers.
L3 Amortissement moulin	$=(1800000/5)*3$	Coût d'un moulin : 1 800 000 CFA; amortissement sur 5 ans; X3 moulins (total projet)
L4 Gazole pour le moulin	$=(QF/100)*(798/100*90)$	Partant de la quantité restante de céréales après perte de stock. Mouture de 100kg consomme 0,9 litre pour un coût du litre de Gazoil de 798 CFA
L5 Amortissement decortiqueuse mil et maïs	$=(850000/6)*3$	Coût d'une decortiqueuse : 850 000 CFA; amortissement sur 6 ans; X3 decortiqueuses (total projet)
L6 Gazole pour la decortiqueuse	$=(QF/100)*(798/100*70)$	Decortiquage de 100kg consomme 0,7 litre de gazoil pour un coût du litre de Gazoil de 798 CFA
L7 Entretien machines	$=(35600*4)*3$	11300 CFA d'huile *2 et 6500 CFA de cartouches *2 =35600 francs tous les trois mois (donc *4 annuellement) * 3 minoteries
L8 Amortissement et entretien des locaux	$=(4000000*3)/18$	Coût de local : 4 000 000 CFA; Amortissement sur 18 ans; X3 locaux (total projet)
L9 Emballages farine	$=600*QS$ arrondi supérieur	Partant de QS arrondi (car on ne peut pas acheter un morceau de sac) Compter 600 CFA pour un sac de 50kg (standard)
L10 Sous-Total coût (1)	=SOMME(L1:L9)	
L11 Marge prestation de service	=BS	Prestation de mouture et decortiquage de mil et maïs sur le temps libre des meuniers (temps disponible hors prestation pour projet)
L12 Total coût (2)	=L10-L11	Coût moins marge de prestation de services
L13 Coût de revient d'un sac de 50kg	=L12/QS	
L14 Prix de vente	20500	Prix fixe maximal souhaité (prix inférieur au prix du sac de 50 kg de farine de blé pour incitation. Prix du sac de farine de blé à titre indicatif = supérieur à 22 000 CFA dans les zones cibles)
L15 marge par sac	$=L14-L13$	
L16 marge annuelle	$=L15*QS$	

Chiffres de référence - dont calcul des pertes - en kg (sauf indication contraire)	
Quantité de céréales achetées (QA)	QA
Perte stock (4%)	$=QA*4%$
Total céréales restant (QF)	$=QA-(QA*4%)$
Quantité de farine produite (rendement 60%)	$=QF*60%$
Perte (mise en sac) (1%)	$=QF*60%*1%$
Quantité de farine finale (F)	$=(QF*60%)-(QF*60%*1%)$
Quantité de sacs [50 kg/sac] (QS)	$=F/50$
Revenus possibles en prestation de service complémentaires au projet	
Postes	Formules
L20 Total de kg traités pour le projet	QF
L21 Total d'heures de travail mouture (100kg=1h)	$=QF/100$
L22 Total d'heures de decortiquage (100kg=1,5h)	$=(QF/100)*1,5$
L23 Nombre d'heures de travail TOTAL des meuniers sur 10 mois : 6h par jour sur 10 mois = 261j moins 11 jours.	$=(6*250)*3$
L24 Nombre d'heures restantes disponibles pour prestation de service	$=L23-L22-L21$
L25 Equivalent jours	$=L24/6$
L26 Quantité possible traitée en prestation de service (Kg)	$=L25*90$
L27 Revenus générés possibles (CFA)	$=L26*27,5$
L28 Coût correspondant gazole moulin	$=((L26/2)/100)*(798/100*90)$
L29 Coût correspondant gazole decortiqueuse	$=((L26/2)/100)*(798/100*70)$
L30 Total bénéfices prestation de services (BS)	=L27-L28-L29

L26 : 90 Kg comme objectif journalier en prestation de service en se basant sur l'étude des quantités de mil et maïs traitées par 2-3 moulins de chaque zone = moyenne basse (par sécurité) L30 : Prix de mouture en prestation de service dans les zones entre 30 et 35 CFA/kg; prix de decortiquage entre 25 et 30 CFA/kg Ici moyenne basse (par sécurité)

1^{er} janvier 2013

A partir de cette base, a été calculé un seuil de céréales à traiter par le projet (base annuelle) à partir duquel le coût de revient d'un sac (50kg) est égal à 20 500 CFA (prix souhaité pour qu'il soit inférieur au prix du sac de farine de blé afin d'inciter à la substitution – à ce prix il est inférieur de 10% à 25% à celui de farine de blé dans les zones ciblées). Ce seuil est de 92 172.5 kg de céréales à traiter (QF) correspondant à l'achat de 96 013 kg de céréales (QA). Au-delà de ce seuil, le prix de revient baisse avec l'augmentation de la quantité traitée (donc la marge bénéficiaire augmente). Ci suit donc le compte d'exploitation de la minoterie sur base de ce seuil.

Compte d'exploitation - Pour les 3 moulins (cumulé)		
Postes	Formules	Explications
Céréales	17810412	Achat du stock de céréales aux EF : 45% de mil à 180 CFA/kg et 55% de maïs à 190 CFA/kg
Salaire 3 meuniers-gardiens de stock	900000	Salaire mensuel de 30 000 CFA - Sur 10 mois * 3 pers.
Amortissement moulin	1080000	Coût d'un moulin : 1 800 000 CFA; amortissement sur 5 ans; X3 moulins (total projet)
Gazole pour le moulin	661983	Partant de la quantité restante de céréales après perte de stock. Mouture de 100kg consomme 0,9 litre pour un coût du litre de Gazoil de 798 CFA
Amortissement decortiqueuse mil et maïs	425000	Coût d'une decortiqueuse : 850 000 CFA; amortissement sur 6 ans; X3 decortiqueuses (total projet)
Gazole pour la decortiqueuse	514875	Decortiquage de 100kg consomme 0,7 litre de gazoil pour un coût du litre de Gazoil de 798 CFA
Entretien machines	427200	11300 CFA d'huile *2 et 6500 CFA de cartouches *2 =35600 francs tous les trois mois (donc *4 annuellement) * 3 minoteries
Amortissement et entretien des locaux	666667	Coût de local : 4 000 000 CFA; Amortissement sur 18 ans; X3 locaux (total projet)
Emballages farine	657000	Partant de QS arrondi (car on ne peut pas acheter un morceau de sac) Compter 600 CFA pour un sac de 50kg (standard)
Sous-Total coût (1)	23143136	
Marge prestation de service	695462	Prestation de mouture et decortiquage de mil et maïs sur le temps libre des meuniers (temps disponible hors prestation pour projet)
Total coût (2)	22447674	Coût moins marge de prestation de services
Coût de revient d'un sac de 50kg	20500	
Prix de vente	20500	Prix fixe maximal souhaité (prix inférieur au prix du sac de 50 kg de farine de blé pour incitation. Prix du sac de farine de blé à titre indicatif = supérieur à 22 000 CFA dans les zones cibles)
marge par sac	0	
marge annuelle	11	

Chiffres de référence - dont calcul des pertes - en kg (sauf indication contraire)	
Quantité de céréales achetées (QA)	96013,00
Perte stock (4%)	3840,52
Total céréales restant (QF)	92172,48
Quantité de farine produite (rendement 60%)	55303,49
Perte (mise en sac) (1%)	553,03
Quantité de farine finale (F)	54750,45
Quantité de sacs [50 kg/sac] (QS)	1095,01

Revenus possibles en prestation de service complémentairement au projet	
Postes	Formules
Total de kg traités pour le projet	92172
Total d'heures de travail mouture (100kg=1h)	922
Total d'heures de decortiquage (100kg=1,5h)	1383
Nombre d'heures de travail TOTAL des meuniers sur 10 mois : 6h par jour sur 10 mois = 261j moins 11 jours.	4500
Nombre d'heures restantes disponibles pour prestation de service	2196
Equivalent jours	366
Quantité possible traitée en prestation de service (Kg)	32935
Revenus générés possibles (CFA)	905721
Coût correspondant gazole moulin	118271
Coût correspondant gazole decortiqueuse	91988
Total bénéfices prestation de services (BS)	695462

1^{er} janvier 2013

Selon les études de base menées en 2011 et 2012, les boulangers ruraux utilisent entre 12 et 50 kg de farine par jour. La grande majorité d'entre eux produisent en moyenne à partir de 30kg de farine/jour (200 pains environ).

Le nombre de jours travaillés par semaine est variable d'un boulanger à l'autre allant de 2 à 7 jours de production par semaine (excluant les boulangers actuellement au chômage technique). Néanmoins la quasi-totalité des boulangers enquêtés souhaiteraient se consacrer à leur activité boulangère à temps plein, la plupart ne le font pas pour des raisons matérielles ou pour cause d'une trop faible rentabilité de leur activité depuis la hausse des cours de la farine de blé.

L'étude de marché effectuée en 2013 montre par ailleurs que le marché du pain est important et une grande partie de la demande locale (village et villages voisins) est non satisfaite par les boulangers ruraux : les boulangeries industrielles répondent souvent à cette demande, le pain étant ramenés par des membres de la famille ou vendu sur le marché (donc pas toujours frais).

Ainsi avec le marché existant, et sur la base d'une amélioration matérielle prévue par le projet, les boulangers ruraux ciblés seraient en capacité de produire sur une base de 50kg de farine/jour, avec une rentabilité améliorée par la substitution de farine de céréales à la farine de blé et une rationalisation de leurs techniques et gestion économique de leur activité (référence évaluation).

En ne se basant que sur les 36 boulangers formés, sans compter le potentiel de répliation volontaire à d'autres boulangers de la zone et sans compter la consommation de farine de céréales par les femmes formées (car l'activité de ces dernières ne nécessite pas une farine de même finesse que celle nécessaire aux boulangers, elles ont donc souvent recours à de la prestation de service à partir de la matière première prélevée dans leurs EF ou à une mouture domestique moins coûteuse), voyons à quelle consommation correspondrait les 54 750.5 kg de farine commercialisés au seuil de rentabilité calculé précédemment.

Prenons 90% de 36 boulangers formés appliquant les techniques enseignées, soit 32 boulangers.

$54\ 750.5 / 32 = 1710.95$ kg de farine de CL par boulanger sur l'année.

Le seuil calculé précédemment équivaut donc à un peu moins de 4 jours (3.65 jours) de production par semaine par 32 des 36 boulangers formés, à partir d'un total de 30kg de farine (environ 200 pains) avec 30% de céréales locales.

Ce seuil semble tout à fait atteignable sachant que la quantité journalière produite et le nombre de jours de travail par semaine pourront être largement augmentés par le projet.

Les objectifs du projet se situent au-delà de ce seuil.

Le tableau à la page suivante représente les différents scénarios possibles.

Pour le projet un scénario moyen est envisagé (par sécurité) où 90% des boulangers formés (32 sur 36) produiraient quotidiennement, 6 jours par semaine, 10 mois par an, du pain à 35% de céréales à partir d'une consommation totale de farine journalière de 30kg (nb ce scénario vaut aussi pour une production à partir de 35kg de farine à 30%). Sur la base des calculs précédents cela équivaut à la nécessité d'achat de 152 020 kg de céréales pour une production de 86 688 kg de farine et un prix de revient de 19 805 CFA le sac de 50 kg.

Le seuil de capacité de production maximal de la minoterie selon le modèle choisi est de 216 tonnes de céréales traitées par an.

Ce seuil laisse une large marge de manœuvre, s'il est atteint cela signifie un succès dépassant les résultats attendus du projet et différents scénarios pourront alors être envisagés (achat de nouveaux moulins notamment grâce aux bénéfices générés par le succès de l'activité par exemple).

NB : une solution « de secours » existe en cas de succès plus rapide qu'envisagé, ou de choc externe non prévu (catastrophe conduisant à la destruction de la minoterie par exemple), il s'agit d'une possibilité de contractualisation avec une minoterie de Dakar (PME) qui possède des machines aptes à la production de farine de mil et maïs de qualité panifiable (utilisée lors des démonstrations faites par SOLIDARITÉ à Dakar en 2011). SOLIDARITÉ et cette PME se sont déjà accordées sur un contrat possible d'achat des céréales aux EF soutenues par le projet au prix défini par le projet et de vente et livraison de la farine dans les zones ciblées au même prix que celui proposé par le projet (20 500 CFA le sac). Cette solution est envisagée « de secours » car la valeur ajoutée ne reste pas au niveau local dans ce schéma, la logistique est complexe (aller-retour de Dakar aux zones) et une situation de dépendance est créée. Le contact avec cette PME reste actif.

1^{er} janvier 2013

A partir de cette base différents scénarios possibles :

Quantité moyenne de farine (totale) utilisée par jour par boulanger	30				35				40				50			
	30%	35%	40%	50%	30%	35%	40%	50%	30%	35%	40%	50%	30%	35%	40%	50%
Pourcentage d'incorporation de farine de CL	30%	35%	40%	50%	30%	35%	40%	50%	30%	35%	40%	50%	30%	35%	40%	50%
Farine de CL/jour nécessaire (kg) pour 1 boulanger	9	10,5	12	15	10,5	12,25	14	17,5	12	14	16	20	15	17,5	20	25
Farine de CL/jour nécessaire (kg) pour 32 boulangers	288	336	384	480	336	392	448	560	384	448	512	640	480	560	640	800
Farine de CL/an nécessaire (kg) pour 32 boulangers - sur une base de production de 6 jours par semaine sur 10 mois (258j)	74304	86688	99072	123840	86688	101136	115584	144480	99072	115584	132096	165120	123840	144480	165120	206400
Besoin de production de farine de CL (en prenant en compte les 1% de perte à la mise en sac)	75054,5	87563,6	100072,7	125090,9	87563,6	102157,6	116751,5	145939,4	100072,7	116751,5	133430,3	166787,9	125090,9	145939,4	166787,9	208484,8
Quantité de CL nécessaire correspondant (QF)	125091	145939	166788	208485	145939	170262,6	194586	243232	166788	194586	222384	277980	208485	243232	277980	347475
Besoin d'achat de CL (en prenant en compte les 4% de perte au stockage) (QA)	130303	152020	173737	217172	152020	177357	202694	253367	173737	202694	231650	289562	217172	253367	289562	361953
Quantité de mil (45%)	58636	68409	78182	97727	68409	79811	91212	114015	78182	91212	104242	130303	97727	114015	130303	162879
Quantité d'ha de mil correspondant (rendement 750 kg/ha)	78,2	91,2	104,2	130,3	91,2	106,4	121,6	152,0	104,2	121,6	139,0	173,7	130,3	152,0	173,7	217,2
Quantité de maïs (55%)	71667	83611	95556	119444	83611	97546	111481	139352	95556	111481	127407	159259	119444	139352	159259	199074
Quantité d'ha de maïs correspondant (rendement 1500 kg/ha)	47,8	55,7	63,7	79,6	55,7	65,0	74,3	92,9	63,7	74,3	84,9	106,2	79,6	92,9	106,2	132,7
TOTAL ha (maïs+mil)	126,0	147,0	167,9	209,9	147,0	171,4	195,9	244,9	167,9	195,9	223,9	279,9	209,9	244,9	279,9	349,9

*CL= Céréales Locales – ici mil et maïs

1^{er} janvier 2013

Annexe 10 : Echanges nets de blé tendre et farine de blé du Sénégal de 2000 à 2011

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne
Echanges de blé tendre en tonnes													
Exportations		0,3	0,3		0,2		231,8	146,1		505	3,2	500	116
Importations	213805	237574	264299	271099	312966	327287	356551	384404	363648	418363	412025	424353	332198
Déficit	-213805	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-332082
		237574	264299	271099	312966	327287	356319	384258	363648	417858	412022	423853	
Echanges de blé tendre en 1000 dollars													
Exportations		1,9	1		0,8		56,9	37		142,1	6,7	228,1	40
Importations	29369	40338	46214	52838	78186	68125	78761	129476	158077	110832	118517	168458	89933
Déficit	-29369	-40336	-46213	-52838	-78185	-68125	-78704	-	-	-	-	-	-89893
							129439	158077	110690	118510	168230		
Echanges de farine de blé en tonnes													
Exportations	750	36	260	96	813	5468	15287	9331	8747	6431	12188	7025	5536
Importations	10212	13157	13394	7497	2701	3835	3993	1103	1176	1372	89	1085	4968
Solde	-9462	-13121	-13134	-7401	-1888	1633	11294	8228	7571	5059	12099	5940	568
"équival-blé	-12616	-17495	-17512	-9868	-2517	2177	15 059	10 971	10 095	6 745	16 132	7920	757
Echanges de farine de blé en 1000 dollars													
Exportations	203	10	72	35	311	2047	5430	4222	6077	3319	5272	4568	2631
Importations	3017	3768	4013	2475	1009	1455	1310	374	693	619	48	490	1606
Solde	-2814	-3758	-3941	-2440	-698	592	4120	3848	5384	2700	5224	4078	1025
Déficit net en tonnes équivalent-blé et en 1000 dollars													
En tonnes	-226421	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-331324
En 1000 \$	-32183	-44094	-50154	-55278	-78883	-67533	-74584	125591	152693	107990	113286	164152	-88868
Prix moyen des importations en \$/t													
Blé	137,4	169,8	174,9	194,9	249,8	208,2	220,9	336,8	434,7	264,9	287,6	397	270,7
Farine	295,4	286,4	299,6	330,1	373,6	379,4	328,1	339,1	589,3	451,2	539,3	451,6	323,3
Taux de change de l'euro en dollar													
	0,9236	0,8956	0,9456	1,1312	1,2439	1,2441	1,2556	1,3705	1,4708	1,3948	1,3257	1,3920	
Prix moyen des importations en €/t													
Blé	148,8	189,6	185	172,3	200,8	167,3	175,9	245,7	295,6	189,9	216,9	285,2	
Farine	319,8	319,8	316,8	291,8	300,3	305	261,3	247,4	400,7	323,5	406,8	324,4	
Prix moyen des importations en FCFA/t													
Blé	95584	124365	121327	113018	131729	106774	115404	161201	193870	124579	142305	187080	
Farine	209798	209766	207831	191417	196984	200040	171408	162302	262820	212194	266846	212809	

Ces importations sont destinées à 90% à la production de farine pour le pain.